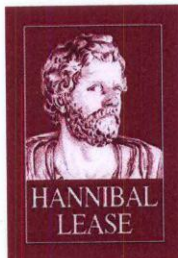


HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars divisé en 5 740 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Registre de Commerce : B138962001

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

Hannibal Lease est notée BB (tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 30 Janvier 2015

DOCUMENT DE REFERENCE « HL 2015 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le 31 AOÛT 2015 sous le N° 15/007/ donnée en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité des ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique par l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'Information

Mr Foued BOUAZRA

Chef de département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2^{ème} étage,
Rue du Lac constance – Les Berges du Lac
Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903
E-mail : macsa@macsa.com.tn
Site web: www.macsa.com.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la société Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA – Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.



Août 2015

Table des matières

Présentation résumée de la société.....	6
Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	8
1-1 Responsable du document de référence.....	8
1-2 Attestation du responsable du document de référence	8
1-3 Responsables du contrôle des comptes	8
1-4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence	12
1-5 Responsable de l'information.....	13
Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital	14
2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease	14
2.1.1. Dénomination et siège social.....	14
2.1.2. Forme juridique et législation particulière	14
2.1.3. Date de constitution et durée.....	14
2.1.8. Régime fiscal	14
2.1.9. Matricule fiscal.....	14
2.1.10. Capital social	15
2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société	15
2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing.....	15
2.1.13. Clauses statutaires particulières	15
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société.....	18
2.3. Evolution du capital social	18
2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/07/2015	19
2.4.1. Structure du capital au 22/07/2015.....	19
2.5. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 22/07/2015.....	19
2.6. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/07/2015	19
2.7. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014	20
2.8. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014	21
2.9. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014.....	21
2.10. Evénements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2014 et la date de l'élaboration du document de référence	21
2.11. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014.....	21
2.12. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014.....	22
2.13. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease	22
2.14. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2014	22
2.15. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2014 :....	24
2.16. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2014	25
2.17. Dividendes	29
2.18. Marché des titres de l'émetteur.....	29
2.19. Notation de la société.....	30

Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution	35
3.1. Présentation de la société	35
3.2. Description de l'activité	35
3.2.1. Activité de la société au 31/12/2014	35
3.2.2. Activité de la société au 30/06/2015	39
3.3. Organisation de la société	42
3.4. Système d'information	45
3.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité	45
3.6. Dépendance de l'émetteur	47
3.7. Litige ou arbitrage	48
3.8. Politique sociale et effectif	48
3.9. Analyse SWOT	49
3.10. Politique d'investissement	49
Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat	50
4.1. Patrimoine de la société au 31 décembre 2014	50
4.1.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing	50
4.1.2. Portefeuille titres de placement	50
4.1.3. Portefeuille d'investissement	51
4.1.4. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2014	53
4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31 décembre 2014	53
4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31 décembre 2014	54
4.4. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre	55
4.4.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre	56
4.4.2. Etat des engagements hors bilan au 31 décembre	57
4.4.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre	58
4.4.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	59
4.4.5. Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre	60
4.4.6. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014	61
4.4.7. Notes complémentaires relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014	99
4.4.8. Notes rectificatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014	104
4.4.9. Rapport Général des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014	105
4.4.10. Rapport Spécial des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014	107
4.5. Engagements financiers au 31 décembre 2014	111
4.6. Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2014	112
4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2015-1	115
4.8. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre	116

4.9.	Tableau de mouvement des capitaux propres	117
4.10.	Affectation des résultats des trois derniers exercices	118
4.11.	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	118
4.12.	Evolution du résultat net	118
4.13.	Evolution de la marge brute d'autofinancement	118
4.14.	Evolution des dividendes	118
4.15.	Indicateurs de gestion et ratios	119
4.16.	Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014	120
4.17.	Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014	156
4.18.	Solde intermédiaire de gestion consolidé au 31/12/2014 (exprimé en Dinar Tunisien)	158
4.19.	Comportement boursier de l'action Hannibal Lease du 02/01/2015 au 20/07/2015	159
Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes		160
5.1	Conseil d'Administration	160
5.1.1	Membres des organes d'administration	160
5.1.2	Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société	160
5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	161
5.1.4	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés	161
5.1.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	161
5.2	Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2014	162
5.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2014	162
5.2.2	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2014	162
5.3.	Contrôle	162
5.4.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	162
5.4. 1.	Prêts octroyés et crédits reçus	162
5.4.2.	Apport en capital	162
5.4.3.	Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées	en
DT	163	
Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir		164
6.1	Evolution récente	164
6.1.1	Indicateurs d'activité au 30/06/2015	164
6.1.2	Stratégie de développement	164
6.2	Perspectives d'avenir	165
6.2.1	Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2014	165
6.2.1.1	Mesure et analyse des performances réalisées au 30/06/2015 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2015	166

6.2.1.2	Analyse des modifications	166
6.2.2	Les prévisions sur la période (2015-2019)	168
6.2.2.1	Hypothèses du compte de résultat prévisionnel	168
6.2.2.2	Hypothèses du bilan prévisionnel.....	171
6.2.3	Les états financiers prévisionnels	173
6.2.4	Ratios prévisionnels	176
6.2.5	Marge brute d'autofinancement prévisionnel.....	177
6.2.6	Amortissement des emprunts obligataires.....	177
6.2.7	Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période ...	178
	(2015-2019)	178

Présentation résumée de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

La société Hannibal Lease est détenue à hauteur de 41,18% par le Groupe DJILANI. Les sociétés du Groupe qui détiennent une part du capital de HL sont : PATERSON DISTRIBUTION S.A (0,034%), CONFECTION RAS JEBEL S.A (0,014%), LA GENERALE DISTRIBUTION (0,00068%), FINANCIERE TUNISIENNE (17,88%) ET INVESTMENT TRUST TUNISIA (21,62%).

Hannibal Lease est aussi à la tête d'un Groupe composé au 31/12/2014 de :

- La société Amilcar LLD détenue à hauteur de (99,16%) : ayant pour activité la location longue durée de voitures ;
- La société Immobilière ECHARIFA détenue à hauteur de (26,56%) : ayant pour activité la promotion immobilière ;
- La société Eclair PRYM détenue à hauteur de (24%) : ayant pour activité la fabrication de fermetures à glissières ; et
- La société NIDA détenue à hauteur de (19,74%) : ayant pour activité la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).

Depuis l'exercice 2013, Hannibal Lease a commencé à établir des états financiers consolidés.

En 2014, Hannibal Lease a continué à surperformer le secteur de leasing, avec une croissance des Approbations de 25,4% à 306,3 MDT, des Mises en Force de 28,7% à 234,1 MDT et de l'Encours de 18% à 352,8 MDT. Au terme de cet exercice, Hannibal Lease s'est classée au second rang en termes de parts de marchés Approbations et Mises en Force.

Le produit net de leasing de Hannibal Lease s'est élevé à 13,2 MDT en 2014 soit une croissance de 16,5% et son résultat net s'est établi à 3,1 MDT soit en hausse de 29%. La qualité d'actifs d'Hannibal Lease a continué à s'améliorer en 2014, avec un taux de créances classées de 6,14% (23.8 MDT) et un taux de couverture de 70,79%.

Actuellement, le secteur du leasing compte 9 sociétés dont 8 cotées sur le marché principal de la Bourse de Tunis.

Le 30 Janvier 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la note de « Hannibal Lease », à savoir BB (tun) à long terme avec perspective stable, et B (tun) à court terme.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au

paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

Chapitre 1 - Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes

1-1 Responsable du document de référence

Monsieur Rafik MOALLA

Directeur Général Adjoint de Hannibal Lease

1-2 Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Rafik MOALLA

Directeur Général Adjoint de Hannibal Lease

HANNIBAL LEASE
Rue du Lac MAELDEN
LES BERGES DU LAC
Tél.: 71.139.400 - Fax: 71.965.222

1-3 Responsables du contrôle des comptes

- Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2012:

- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
- Delta Consult, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Walid BEN SALAH,
Adresse : Immeuble SAADI – Tour CD – 2^{ème} étage – Appartement 7&8 – Menzah IV –1082– Tunis.

- Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2013:

- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB,
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2013:**

- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB,
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2014:**

- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB,
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2014:**

- Cabinet M.S. LOUZIR, membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Mohamed LOUZIR,
Adresse : Immeuble SOLARIS, 4^{ème} étage – App 1 & 2, Rue du Lac d'Annecy 1053, Les berges du Lac – Tunis.
- FINOR, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB,
Adresse : Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2012

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par Delta Consult représentée par Monsieur Walid BEN SALAH et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ».

II-Paragraphe d'observation :

« Nous attirons l'attention sur la note explicative 39 « contrôle fiscal pour l'exercice 2010 » qui décrit le fait que la société « HANNIBAL LEASE » a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant l'exercice 2010.

Un avis de redressement a été notifié à la société et ayant pour effet de ramener le montant du report de TVA, au 30 avril 2011, de 2.079.035 dinars à 2.078.353 dinars et de réclamer à la société un complément d'impôt de 235.705 dinars, dont 13.020 dinars de pénalités.

La société a répondu aux résultats de la vérification fiscale conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux.

Dans la mesure où l'administration fiscale n'a pas donné de suite jusqu'à la date du présent rapport à la réponse de la société, l'impact définitif de cette situation ne peut être déterminé.

Notre avis ne comporte pas de réserve concernant cette question ».

III-Vérifications et informations spécifiques :

« En vertu de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, toute société mère ayant un pouvoir de fait ou de droit sur d'autres sociétés, doit établir, outre ses propres états financiers et son propre rapport de gestion, des états financiers consolidés conformément à la législation comptable en vigueur et un rapport de gestion relatif au groupe.

Toutefois, la société « Hannibal Lease » qui détient plus de la moitié du capital de la société « AMILCAR LLD » n'a pas établi des états financiers consolidés.

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeur mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur ».

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet FINOR représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB et le Cabinet MS LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2013. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014

Les états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur. »

Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet M.S. LOUZIR représenté par Monsieur Mohamed LOUZIR et le Cabinet FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II-Vérifications et informations spécifiques :

« Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014. »

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet MS LOUZIR – Membre de Deloitte

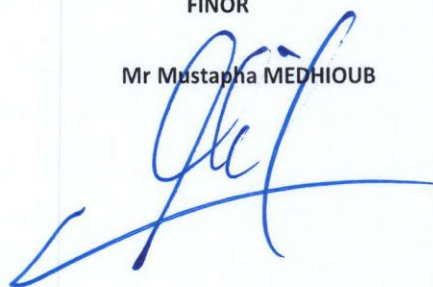
Touche Tohmatsu Limited

Mr Mohamed LOUZIR



FINOR

Mr Mustapha MEDHIOUB



1-4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

MAC SA

Le Directeur Général Adjoint

Monsieur Mourad BEN CHAABENE

MAC SA
Intermédiaire en Bourse
Imm. Green Centre - Bloc C - 12ème Etage
Rue Lac de Constance - Les Barges du Lac
1053 Tunis
Tél: 71 964.102 - Fax: 71.960.903 ⑥



1-5 Responsable de l'information

Mr Foued BOUAZRA

Chef de département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460



Chapitre 2 - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur et son capital

2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease

2.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Hannibal Lease S.A.
Siège social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis
Téléphone : 71 139 400
Fax : 71 139 460
Email : commercial@hannibalease.com.tn
Site Web : www.hannibalease.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable: La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 02 Mai 2006. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing et de la loi n°94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

2.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution : 11/07/2001
Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

2.1.5. Registre de commerce : B138962001

2.1.6. Exercice social : Du 1er Janvier au 31 Décembre

2.1.7. Nationalité : Tunisienne

2.1.8. Régime fiscal

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000 portant loi de finances pour l'année 2001 et notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Par ailleurs la société bénéficie, en vertu de la loi n° 2010-29 du 07 Juillet 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la Bourse au taux réduit de 20% sur une durée de cinq ans à partir de l'année 2013.

2.1.9. Matricule fiscal

766 895 FAM 000

2.1.10. Capital social

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 de dinars divisé en 5 740 000 d'actions de nominal 5^{*} dinars chacune entièrement libérées.

2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège de la société : Rue du Lac Malaren – Imm. Triki – Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing

Mr Foued BOUAZRA, Chef de Département Contrôle de Gestion et Surveillance des Risques de Hannibal Lease

Tél. : 71 139 400

Fax : 71 139 460

2.1.13. Clauses statutaires particulières

Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge convenable leur constitution.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales (Article 21 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

La Société s'engage à conformer l'article 21 de ses statuts aux dispositions de l'article 354 du code des sociétés commerciales.

^{*} Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts)

I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.

II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi.

Le formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de la réunion de l'assemblée.

La Société s'engage à conformer l'article 24 de ses statuts aux dispositions de l'article 278 du code des sociétés commerciales.

Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)

I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.

III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.

La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

VI. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)

I. L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes ;

- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs ;
- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration ;
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration ;
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées ;
- autoriser les émissions de titres participatifs.

II. L'assemblée générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)

I. L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Président Directeur Général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première assemblée générale suivante.

II. L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

III. Dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

IV. S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre, sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 28 700 000 dinars
Nombre d'actions : 5 740 000 actions
Nominal : 5 dinars[†]
Forme des actions : Nominative
Libération : Intégrale
Catégorie : Ordinaire
Jouissance : 1^{er} Janvier 2013

2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 ⁽¹⁾	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93750 ⁽²⁾	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168750 ⁽³⁾	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356250 ⁽⁴⁾	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	-168750 ⁽⁵⁾	-16 875					4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168750 ⁽⁶⁾	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2000000 ⁽⁷⁾	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-			-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	-	-			28 700 000	5 740 000	5

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

(7) libéré en juillet 2007

[†] Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 22/07/2015

2.4.1. Structure du capital au 22/07/2015

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	633	4 700 000	23 500 000	81,88%
Personnes morales	40	4 078 047	20 390 235	71,05%
Ayant 3% et plus	6	3 360 371	16 801 855	58,54%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	9	569 283	2 846 415	9,92%
Public ayant au maximum 0,5%	25	148 393	741 965	2,59%
Personnes physiques	593	621 953	3 109 765	10,84%
Ayant 3% et plus				
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	4	269 779	1 348 895	4,70%
Public ayant au maximum 0,5%	589	352 174	1 760 870	6,14%
Actionnaires étrangers	2	1 040 000	5 200 000	18,12%
Personnes morales	2	1 040 000	5 200 000	18,12%
Ayant 3% et plus	2	1 040 000	5 200 000	18,12%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%				
Public ayant au maximum 0,5%				
Personnes physiques				
Ayant 3% et plus				
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%				
Public ayant au maximum 0,5%				
TOTAL	635	5 740 000	28 700 000	100,00%

2.5. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 22/07/2015

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 241 206	6 206 030	21,62%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
AL Mal Investment Company	400 000	2 000 000	6,97%
CTAMA*	379 050	1 895 250	6,60%
MAE	287 010	1 435 050	5,00%
Tunis Ré	225 991	1 129 955	3,94%
Amen Bank	200 864	1 004 320	3,50%
TOTAL	4 400 371	22 001 855	76,66%

2.6. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 22/07/2015

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	1 241 206	6 206 030	21,62%
Financière Tunisienne S.A.	1 026 250	5 131 250	17,88%
United Gulf Bank	640 000	3 200 000	11,15%
Tunisian International Bank TIB	160 000	800 000	2,79%
YKH Holding	96 750	483 750	1,69%
Mr. Hédi Djilani	20 042	100 210	0,35%
Mr. Abderrazak Ben Ammar	10 000	50 000	0,17%
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani**	25 541	127 705	0,44%
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	287 010	1 435 050	5,00%
Mr. Ridha Ayed	0	0	0,00%
Mr. Youssef Idani	0	0	0,00%
Mr.Zouhair Besbes	600	3 000	0,01%
Mr Rafik Moalla	17 632	88 160	0,31%
TOTAL	3 525 031	17 625 155	61,41%

*La CTAMA a franchi à la hausse le seuil de 5% en date du 1^{er} juillet 2015

**Mr. Mohamed-Hechmi Djilani est le Président Directeur Général de la société Investment Trust Tunisia SA..

2.6.1. Nombre d'actionnaires

Au 22/07/2015, le capital de Hannibal Lease est réparti entre 635 actionnaires dont :

- 42 actionnaires personnes morales ;
- 593 actionnaires personnes physiques.

2.7. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014

➤ Hannibal Lease

La société Hannibal Lease a été créée en 2001 ayant pour objet principal le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Le capital social actuel de Hannibal Lease s'élève à 28 700 000 dinars composé de 5 740 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars. Les titres de la société sont admis en Bourse depuis Juillet 2013.

En 2014, son Produit Net de Leasing a été de 13 220 mDT dégageant un bénéfice de 3 125 mDT.

➤ Amilcar LLD

La société Amilcar LLD est une société anonyme, créée en 2009 et ayant pour objet principal la location courte et longue durée de voitures.

Le capital social actuel de Amilcar LLD s'élève à 1 250 000 dinars et détenue à hauteur de 99,16% par Hannibal Lease.

En 2014, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 1 528 mDT dégageant un déficit de 27 mDT.

➤ Immobilière ECHARIFA

La société Immobilière ECHARIFA est une société anonyme, créée en 1994 et ayant pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social actuel d'immobilière ECHARIFA s'élève à 8 700 000 dinars et détenue à hauteur de 26,56% par HL.

En 2014, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 4 624 mDT dégageant un bénéfice de 1 176 mDT.

➤ Eclair PRYM

La société Eclair PRYM est une société à responsabilité limitée (SARL), créée en 2001 et ayant pour objet principal la fabrication de fermetures à glissières de tout genres.

Le capital social actuel de Eclair PRYM s'élève à 2 500 000 Dinars et détenue à hauteur de 24% par HL.

En 2014, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 8 485 mDT dégageant un résultat après modifications comptables de 87 mDT.

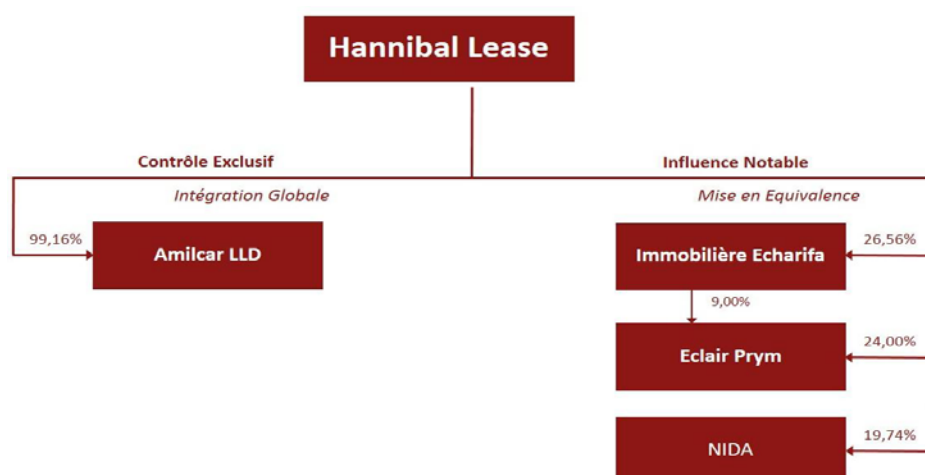
➤ Société NIDA

La société NIDA est une société à responsabilité limitée (SARL), créée en 2007 et ayant pour objet principal la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).

Le capital social actuel de NIDA s'élève à 13 200 000 Dinars et détenue à hauteur de 19,74% par HL.

En 2014, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 2 250 mDT dégageant un bénéfice de 378 mDT.

2.8. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014



2.9. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014

	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA
Hannibal Lease		99,16%*	26,56%	24,00%	19,74%
Amilcar LLD					
Immobilière ECHARIFA				9,00%	
Eclair PRYM					
Société NIDA					

2.10. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2014 et la date de l'élaboration du document de référence

Néant.

2.11. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA
Capitaux propres	45 930 648	396 165	10 840 420	4 076 439	10 951 357
Produits d'exploitation	13 220 473	1 528 420	4 624 920	8 651 957	2 257 088
Résultat d'exploitation	3 927 774	175 955	1 204 970	260 183	634 722
Résultat net après modifications comptables	3 125 350	- 27 127	1 176 464	87 142	378 148
Total Passifs	321 632 443	3 699 813	1 009 533	4 793 508	5 630 978
Charges financières nette	19 066 695	306 931	1 338	123 419	277 740
Dividendes distribué 2014	2 009 000	-	600 000	-	-

* : Aux termes de l'article 21 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit « Un établissement de crédit ne peut affecter plus de 10 % de ses fonds propres à une participation dans une même entreprise. Il ne peut également détenir directement ou indirectement plus de 30 % du capital d'une même entreprise. Toutefois, il peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances. Toutefois, la société Hannibal Lease détient 99,16% du capital de la société AMILCAR LLD, ce qui est non-conforme aux dispositions réglementaires en vigueur.

2.12. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2014

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Eclair PRYM	Société NIDA	Total
Billets de trésorerie	48 150 000	-	-	-	-	48 150 000
Certificats de Leasing	44 150 000	-	-	-	-	44 150 000
Découvert	2 349 967	15 968	6	63 911	-	2 429 852
Emprunts obligataires	100 080 000	-	-	-	-	100 080 000
Crédits bancaires extérieurs	5 996 434	-	-	-	-	5 996 434
Crédits bancaires locaux	86 713 386	-	-	2 482 155	3 124 570	92 320 111
Crédits leasing	-	3 323 649	-	482 364	32 553	3 838 566
Comptes Courants Associés				600 000		600 000
Total	287 439 787	3 339 617	6	3 628 430	3 157 123	297 564 962

2.13. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease

En cas de besoin de liquidité, Hannibal Lease pourra faire appel aux entités du groupe pour des éventuelles émissions de billets de trésorerie.

2.14. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2014

2.14.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe

▪ Prêts octroyés

- 1) Le conseil d'administration, réuni le 05 Mars 2013, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250 000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an. Le produit constaté à ce titre, en 2014, s'élève à 10 000 dinars.
- 2) Le conseil d'administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 500 000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an. Le produit constaté à ce titre, en 2014, s'élève à 20 000 dinars.

L'encours de ces comptes courants a été converti en capital.

▪ Crédits reçus

- 1) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière ECHARIFA, dans laquelle elle détient 26,56% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 21 août 2014 et échéant le 19 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 33.190 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 19 novembre 2014 et échéant le 29 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 15.982 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 12 novembre 2014 et échéant le 22 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 11.987 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 29 décembre 2014 et échéant le 28 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 1.201 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 22 décembre 2014 et échéant le 21 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.003 DT.

2) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société NIDA, dans laquelle elle détient 19,74% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 8 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 32.648 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 29 septembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 25.579 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 1er juillet 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 9.288 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 1er juillet 2014 et échéant le 31 juillet 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 31 juillet 2014 et échéant le 30 août 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 30 août 2014 et échéant le 29 septembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 29 septembre 2014 et échéant le 28 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 11.125 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 29 septembre 2014 et échéant le 19 octobre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.736 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 8 novembre 2014 et échéant le 8 décembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 28 novembre 2014 et échéant le 17 janvier 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 6.316 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 8 décembre 2014 et échéant le 6 février 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 2.225 DT

3) La société NIDA a conclu avec Hannibal Lease en 2014 une convention de placement en billets de trésorerie. Le montant de ce placement s'élève à 3.000.000 DT rémunéré au taux de 6,75%. Les produits. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 113.012 DT.

2.14.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force 23 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 319 924 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 4 396 722 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 3 323 649 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force et non échus antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 246 410 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 78 070 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force 9 contrats au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 396 013 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 626 008 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 482 367 dinars.

2.14.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

Reçus : Néant

Donnés : 1) le conseil d'administration, réuni le 29 janvier 2015, a autorisé la société HL à la souscription à l'augmentation de capital de la filiale « AMILCAR LLD » à hauteur de 1 239 500 Dinars par conversion du compte courant associé pour 750 000 Dinars et par apport en numéraire pour un montant de 489 500 Dinars. Cette opération d'augmentation de capital a porté la participation de Hannibal Lease dans cette filiale de 50,92% (avant réduction à zéro du capital initial d'un montant de 500 000 Dinars) à 99,16%.

2) Le Conseil d'Administration, réuni le 29/04/2014, a autorisé la société à réaliser un réinvestissement financier consistant en la souscription de 1.496.721 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune dans le capital de la société « NIDA », avec laquelle elle a des dirigeants communs.

2.14.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2014 et distribués par les autres sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2013

Néant

2.14.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2015 au titre de l'exercice 2014

Néant

2.14.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

1) Garanties, sûretés réelles

- **Données :** Néant
- **Reçues :** Néant

2) Les cautions

- **Données :** Néant
- **Reçues :** Néant

2.15. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2014 :

2.15.1. Le chiffre d'affaires réalisé par Hannibal Lease avec les autres sociétés du groupe

1) Encaissé :

AMILCAR LLD

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force 23 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 319 924 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 277 647 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force et non échus antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 246 410 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 7 826 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force 9 contrats au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 396 013 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 20 792 dinars.

2) Décaissé : Néant

2.15.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :

Néant

2.15.3. Les prestations de service reçues ou données avec les sociétés du groupe:

Néant

2.15.4. Les contrats de gestion

Néant

2.15.5. Les contrats de location

Hannibal Lease a conclu avec NIDA en 2011 un contrat de location financement portant sur des équipements de restauration dont le remboursement s'étale sur la période allant du 20 octobre 2011 jusqu'au 20 octobre 2016. Le montant de cet emprunt s'élève à 131.467 DT. Les revenus au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 4.880 DT.

Le capital restant dû au 31/12/2014 est de 51.694 DT.

Les fonds gérés

Néant

2.16. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2014

2.16.1. Prêts octroyés et crédits reçus autres que les sociétés du groupe

Prêts octroyés

Néant.

Crédits reçus

- 1) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA, dans laquelle elle a des dirigeants communs :
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 18 août 2014 et échéant le 16 novembre 2014, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 68.796 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 16 novembre 2014 et échéant le 26 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 31.965 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 26 décembre 2014 et échéant le 25 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 4.804 DT.
- 2) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société :
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 28 août 2014 et échéant le 26 novembre 2014, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 25.799 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 26 novembre 2014 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 10.681 DT.
- 3) HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société ECLAIR FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2014 s'élève à 3.659 DT.
- 4) HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT, dans laquelle elle a des dirigeants communs :
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 22 octobre 2014 et échéant le 20 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 7.022 DT.
 - ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 25 novembre 2014 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.659 DT.

2.16.2. Créances et dettes commerciales autres que les sociétés du Groupe

Cellcom

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 85 269 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 240 774 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 124 025 dinars.

AL ATABA Immobilière

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 64 594 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 2 dinars.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 300 000 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 700 000 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 612 513 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 134 044 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ce contrat s'élève à 128 651 dinars.

STE PRYM FASHION TUNISIE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la STE PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 29 008 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 131 395 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 61 925 dinars.

STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 34 265 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 165 232 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 102 130 dinars.

STE Y K H CONSULTING

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « YKH CONSULTING », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 51 056 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 17 624 dinars.

STE YKH IMMOBILIERE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la STE YKH IMMOBILIERE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 29 817 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 69 933 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 54 252 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 40 640 dinars

2.16.3. Les apports en capitaux en 2014 autres que les sociétés du groupe

Néant.

2.16.4. Les dividendes encaissés par Hannibal Lease et distribués par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

2.16.5. Les dividendes décaissés par Hannibal Lease et distribués par les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Actionnaires	Dividende par action 2014	Nombre d'actions	Dividendes 2014
Investment Trust Tunisia S.A.	0,350	1 241 206	444 704
Financière Tunisienne S.A.	0,350	1 026 250	359 188
United Gulf Bank	0,350	640 000	224 000
Tunis International Bank TIB	0,350	160 000	56 000
YKH Holding	0,350	96 751	33 863
Mutuelle Assurance de l'Enseignement	0,350	287 010	100 454
Mr. Hédi Djilani	0,350	20 043	7 015
Mr. Abderrazak Ben Ammar	0,350	10 000	3 500
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani	0,350	25 541	12 989
Mr Zouhaier BESBES	0,350	600	210
Mr Rafik MOALLA	0,350	17 632	6 171
Total	-	3 525 031	1 248 094

2.16.6. Garanties et suretés

Reçues

Néant.

Données

Néant.

2.16.7. Transferts de ressources

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

– Le conseil d'administration réuni le 22 juin 2012, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par ledit conseil et révisée par le conseil d'administration du 18 Juillet 2013. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

– Le conseil d'administration réuni le 18 Juillet 2013 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint, et lui a fixé sa rémunération, composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2014, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2014.

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014
Avantages à court terme	288 645	1 629	260 572	9 929	70 000	70 000
Rémunérations brutes	240 000	-	195 000	-	-	-
Charges sociales	6 331	1 629	49 508	9 929	-	-
Avantage en nature	42 313	-	16 064	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	12 004	-		
	288 645	1 629	272 576	9 929	70 000	70 000

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

2.16.8. Relations commerciales

2.16.8.1 Le chiffre d'affaires réalisé par Hannibal Lease avec les autres parties liées

1) Encaissé :

1-Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la société « **Cellcom** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 85 269 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 11 048 dinars.

2-Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « **Al Ataba Immobilière** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 64 594 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 513 dinars.

3- Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la **Société Financière Tunisienne**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 300 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 19 727 dinars.

4-Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la société « **MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC)** », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 134 044 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ce contrat s'élève à 3 243 dinars.

5-Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la **STE PRYM FASHION TUNISIE**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 29 008 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 4 888 dinars.

6-Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la **STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 34 265 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 9 876 dinars.

7-Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « **YKH CONSULTING** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 51 056 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 1 880 dinars.

8-Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la **STE YKH IMMOBILIERE**, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 29 817 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 4 472 dinars.

9-Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « **HERMES CONSEIL** », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 3 997 dinars.

2) Décaissé : Néant

2.16.8.2 Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :

Néant.

2.16.9. Prestations de services reçus ou données

- Données : Néant
- Reçues :

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2014 à 31 400 dinars hors taxes, soit 35 168 dinars toutes taxes comprises.

2.16.10. Contrat de location

Néant.

2.17. Dividendes

Désignation	2014	2013	2012
Résultat Net	3 125 350	2 423 622	2 804 155
Montant global des dividendes	2 009 000	1 722 000	1 400 000
Capital social	28 700 000	28 700 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	4 000 000
Dividende par action	0,350	0,300	0,350
Date de mise en paiement	25/06/2015	29/07/2014	17/05/2013

2.18. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociées au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe à fin Juin 2015, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- HL 2010/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,25% et/ou TMM+0,75% ;
- HL 2010/2 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 5,45% et/ou TMM+0,775% ;
- HL 2012/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,75% et/ou TMM+2% ;
- HL 2013/1 pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 6,9% et/ou TMM+1,9% ;
- HL 2013/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,2% et/ou TMM+2,2% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,35% ;
- HL 2014/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,3% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,8% ;
- HL 2015/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,7% et/ou TMM+2,3% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.

2.19. Notation de la société

Le 30 Janvier 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la note de « Hannibal Lease » de **BB- (tun)** à **BB (tun)** à long terme avec perspective stable, et **B (tun)** à court terme.

BB+, BB, BB- (long terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes « + » et « - » peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.

B (court terme) : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

FITCH UPGRADES 1 TUNISIAN LEASING COMPANY; AFFIRMS 7 OTHERS

Fitch Ratings-London/Milan-30 January 2015: Fitch Ratings has upgraded Hannibal Lease's (HL) National Long-term Rating to 'BB(tun)' from 'BB-(tun)'. It has also affirmed seven others, Attijari Leasing (AL), Arab International Lease (AIL), Modern Leasing's (ML), Tunisie Leasing (TL) El Wifack Leasing (EWL), Arab Tunisian Lease's (ATL) and Compagnie Internationale de Leasing's (CIL). The Outlooks are Stable for all except ATL and CIL, which are on Negative Outlook. A full list of rating actions is available at the end of this rating action commentary.

The upgrade of HL's National Long-term and senior debt ratings reflects an improvement in capital ratios and asset quality over the last two years, which helped reduce HL's net exposure to credit risk.

The rating actions follow a periodic review of Tunisian leasing companies' National Ratings. National Ratings reflect the creditworthiness of an issuer relative to the best credit and to peers in the country. Fitch will shortly publish the main findings of this review in a report "Peer Review: Tunisian Leasing Companies".

KEY RATING DRIVERS - NATIONAL RATINGS AND SENIOR DEBT

ATL's, AL's, AIL's and ML's National Ratings are support-driven while those of TL, HL, CIL and EWL reflect their standalone creditworthiness.

ATL's National Ratings reflect Fitch's opinion of a limited probability of support from its ultimate shareholder, Jordan-based Arab Bank Plc (AB, BBB-/Negative/bbb-), if needed, through its Tunisian subsidiary, Arab Tunisian Bank (ATB, BB/Negative/b). ATL's capital is 33% held by ATB, which in turn is 64.2%-controlled by AB. Although AB has sufficient capacity to support ATL, Fitch believes that given AB's modest interests in ATL's capital as a non-direct shareholder, the probability of support is only limited. The Negative Outlook on ATL's National Long-term Rating reflects that on AB's Long-term IDR.

AL's National Ratings reflect Fitch's opinion of a limited probability of support it is likely to receive from its ultimate shareholder, the Moroccan group Attijariwafa Bank (AWB, BB+/Stable/bb-), if needed. AL's capital is 65.2% held by AWB's Tunisian subsidiary, Attijari Bank Tunisie (ABT), which in turn is 59%-controlled by the holding company Andalucarthage, which is almost exclusively owned by AWB. Fitch believes there is a high propensity of support for AL from ABT and, ultimately, AWB, if needed. However, the probability of support is limited given AWB's creditworthiness as indicated by its 'bb-' Viability Rating. Fitch considers that the Moroccan government would provide extraordinary support to AWB if needed, given that it is a domestic systemically important bank. Nevertheless, Fitch believes that cross-border support (i.e. support from the Moroccan government flowing through AWB to AL) is uncertain. Therefore, Fitch assesses AWB's capacity to support AL based on its standalone financial strength. ABT is not rated by Fitch.

AIL's ratings reflect Fitch's opinion of moderate support that the company could expect to receive, if required, from its main direct shareholder, Banque Tuniso-Koweitienne (BTK), and from its ultimate parent, France's Groupe BPCE (GBPCE, A/Stable/a). AIL is 95%-owned by BTK, which in turn is 60%-owned by GBPCE. Although GBPCE's capacity to support AIL is strong (as reflected by its 'a' Viability Rating), Fitch views the probability of such support as moderate given that: a) GBPCE is not a direct majority shareholder, b) AIL's is of limited strategic importance to GBPCE and c) integration within the French banking group is weak. The Stable Outlook on AIL's National Long-term Rating reflects that on GBPCE's Long-term IDR.

ML's ratings reflect Fitch's opinion of the high propensity of support from its majority shareholder, Banque de l'Habitat (BH), if required. In Fitch's view, this support would ultimately be provided by the state and flow through BH, given BH's weak creditworthiness on a standalone basis. ML is 65.8%-owned (directly and indirectly) by BH, which in turn is 57%-controlled by the Tunisian state. The Stable Outlook on ML's National Long-term Rating reflects Fitch's view that it would not necessarily be negatively impacted by a one-notch downgrade of Tunisia's Long-term local currency IDR (BB/Negative).

TL's National Ratings reflect its leading position in the Tunisian leasing and factoring market, a diversified business profile, its sustained profitability, sound capital ratios, adequate asset quality ratios relative to its peers and overall prudent risk management procedures. The ratings also take into account the company's reliance on short-term funding and tight liquidity, in common with other domestic leasing companies.

HL's National Ratings reflect significant improvements in capital ratios and asset quality. However, the company still has a high impaired loans ratio and significant concentration in its loan portfolio compared with peers. HL's profitability is lower than the industry average, although Fitch believes it will improve once cost efficiencies start to make their impact. Fitch considers HL's liquidity as limited due to dependence on the domestic bond market the absence of a bank shareholder that could provide liquidity support, if needed.

CIL's National Ratings reflect its adequate profitability and modest asset quality, which remains vulnerable to deterioration in the domestic economy. Liquidity is tight, making it prone to economic downturns.

EWL's National Ratings reflect its consistently lower risk profile compared with peers in managing asset quality and liquidity and its adequate capital ratios. Fitch views EWL's liquidity management as fairly prudent, enhanced by potential ordinary support from its bank shareholder, Societe Tunisienne de Banque.

RATING SENSITIVITIES - NATIONAL RATINGS AND SENIOR DEBT

A significant increase in ATB's stake in ATL could lead to an upgrade of the company's National Ratings. Conversely, ATL's National Ratings could be downgraded if ATB reduces its ownership in ATL, or if AB materially reduces its interests in ATB (and subsequently in ATL). A downgrade of AB's ratings would also lead to a downgrade of ATL's National Ratings.

AL's National Ratings could benefit from a significant increase in AWB's stake in the company and closer integration with AWB. Conversely, AL's National Ratings could be downgraded if AWB materially reduces its interests in ABT (and subsequently in AL) or following a one-notch downgrade of AWB's Viability Rating.

AIL's National Ratings would benefit from closer ties with GBPCE through increasing integration within BTK. The Tunisian bank mainly controls AIL's commercial strategy, credit, liquidity and interest rate risks through board and senior committees. A decrease in BTK's control of AIL, or if GBPCE materially reduces its interest in BTK, could trigger a downgrade of AIL's National Ratings. The same would apply if GBPCE's Viability Rating is downgraded.

A material deterioration in Fitch's opinion of BH and/or the Tunisian state's ability and/or propensity to support ML, resulting in lower creditworthiness relative to the best credit in the country, could result in a downgrade of ML's ratings.

The National Ratings of TL, HL, CIL and EWL are sensitive to a material deterioration in asset quality, leading to capital levels being depleted. Any diversification into higher-risk markets that would endanger the credit fundamentals of those companies could also trigger a rating downgrade. Constrained liquidity due to limited access to capital markets or bank credit lines could also result in downgrades.

The Negative Outlook on CIL reflects its vulnerability to a deterioration of its asset quality due to only acceptable capital ratios.

Following the recent public announcement of EWL's transformation into an Islamic bank, EWL's National Ratings could be upgraded if a large international strategic partner steps in as a strong shareholder. The ratings would then likely be driven by institutional support rather than by its standalone risk profile.

Upgrade potential for the other leasing companies is unlikely in the near future.

KEY RATING DRIVERS AND SENSITIVITIES - SUBORDINATED DEBT (TL, ATL, CIL, AL) TL's, ATL's, AL's and CIL's rated subordinated debt issues are lower Tier 2 issues. Subordinated debt ratings are notched down by three levels from the respective companies' National Long-Term Ratings to reflect poor recovery prospects on this type of debt in an event of default.

The subordinated debt ratings are sensitive to a downgrade of their respective issuers' Long-term National Ratings.

The rating actions are as follows: Arab Tunisian Lease

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB(tun)'; Outlook Negative

National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB(tun)' National subordinated debt rating: affirmed at 'BB(tun)'

Attijari Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BB+(tun)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: affirmed at 'B(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BB+(tun)' National subordinated debt rating: affirmed at 'B+(tun)'

Arab International Lease

National Long-term Rating: affirmed at 'AA+(tun)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: affirmed at 'F1+(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'AA+(tun)'

Modern Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB(tun)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'

Tunisie Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB+(tun)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: affirmed at 'F2(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB+(tun)' National subordinated debt rating: affirmed at 'BB+(tun)'

Hannibal Lease

National Long-term Rating: upgraded to 'BB(tun)' from 'BB-(tun)'; Outlook Stable
National Short-term Rating: affirmed at 'B(tun)'
National senior unsecured debt rating: upgraded to 'BB(tun)' from 'BB-(tun)'

Compagnie Internationale de Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB-(tun)'; Outlook Negative

National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB-(tun)' National subordinated debt rating: 'affirmed at BB-(tun)'

El Wifack Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB-(tun)'; Outlook Stable

National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB-(tun)' Contact:

Primary Analyst Solena Gloaguen Director

+44 20 3530 1126

Fitch Ratings Limited

30 North Colonnade

London E14 5GN

Secondary Analyst Vanessa Flores Associate Director

+44 20 3530 1515

Committee Chairperson Francesca Vasciminno Senior Director

+39 02 8790 872 25

Media Relations: Elaine Bailey, London, Tel: +44 203 530 1153, Email:
elaine.bailey@fitchratings.com.

Chapitre 3- Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

3.1. Présentation de la société

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 28 700 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société HL sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation et ce faisant passer le capital de la société de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars.

3.2. Description de l'activité

3.2.1. Activité de la société au 31/12/2014

Le secteur de Leasing affiche une progression importante du concours à l'économie nationale en 2014 avec des mises en force de 1606.3 MDT en croissance de 13,36% (contre +1,6% en 2013).

Comme les deux dernières années, Hannibal Lease a réalisé une croissance de son niveau d'activité plus importante que celle du secteur de Leasing en 2014 avec des Mises en Force de 234,1 MDT au 31/12/2014 contre 181,9 MDT au 31/12/2013 et par conséquent une amélioration de 28,7%.

De même et au 31/12/2014, HL a enregistré une progression de 25,4% des approbations par rapport à la même période de 2013 atteignant un montant de 306,3 MDT contre 244,3 MDT pour l'exercice précédent.

Les encours sont passés de 298,9 MDT au 31/12/2013 à 352,8 MDT au 31/12/2014, soit une progression de 18%.

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2014

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2014	31/12/2013(**)	31/12/2012	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Approbations	1 963,0	1 759,0	1 747,8	306,3	244,3	222,7	15,6%	13,9%	12,7%
Mises en Forces	1 606,3	1 417,0	1 394,3	234,1	181,9	164,6	14,6%	12,8%	11,8%
Encours financier	2 870,7	2 600,8	2 414,9	352,8	298,9	272,8	12,3%	11,5%	11,3%

(*) Source : CIL

(**) Les chiffres relatifs à l'exercice 2013 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

3.2.1.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2014 à 306,3 MDT contre 244,3 MDT au 31/12/2013.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 3 972 en 2013 à 5 022 en 2014, soit un montant moyen d'approbation par dossier de 0,061 MDT, en régression de 1,61% par rapport au 31/12/2013.

Nombre des approbations

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	Variation 2014/2013
Nombre d'approbations	5 022	3 972	3 751	26,4%
Montant (MD)	306,3	244,3	222,7	25,4%
Montant Moyen des approbations (MD)	0,061	0,062	0,059	-1,61%

Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013 ^(*)			Au 31/12/2012			Variation 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	970	39,3	12,8%	624	24,5	10,0%	578	19,4	8,7%	60,4%
BTP	483	34,5	11,3%	384	37,3	15,3%	295	32,7	14,7%	-7,5%
Industrie	416	42,1	13,7%	321	33,8	13,8%	561	34,7	15,6%	24,6%
Tourisme	526	38,6	12,6%	434	28,8	11,8%	401	30,3	13,6%	34,02%
Services	2 627	151,8	49,6%	2 209	119,9	49,1%	1 916	105,7	47,5%	26,6%
Approbations totales	5 022	306,3	100,0%	3 972	244,3	100,0%	3 751	222,7	100,0%	25,4%

(*)Les chiffres relatifs à l'exercice 2013 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013 ^(*)			Au 31/12/2012			Variation 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 230	106,9	34,9%	1 816	86,4	35,4%	1 705	79,5	35,7%	23,7%
Véhicule Utilitaire	1 683	58,6	19,1%	1 209	43,7	17,9%	1 017	35,9	16,1%	34,1%
Véhicule Lourd	711	89,0	29,1%	612	70,1	28,7%	677	73,4	33,0%	27,0%
Matériel Spécifique	347	34,7	11,3%	292	28,0	11,5%	333	30,1	13,5%	23,9%
Immobilier	51	17,1	5,6%	43	16,1	6,6%	19	3,8	1,7%	6,2%
Approbations totales	5 022	306,3	100,0%	3 972	244,3	100,0%	3 751	222,7	100,0%	25,4%

(*)Les chiffres relatifs à l'exercice 2013 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

3.2.1.2. Evolution des mises en forces

Les mises en forces totales sont passées 181,9 MDT en 2013 à 234,1 MDT en 2014, soit une amélioration de 28,7%. Le nombre de dossiers est passé de 3 055 dossiers en 2013 à 4 045 en 2014 enregistrant ainsi une croissance de 32,4%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, la baisse a été seulement de 3,33% le faisant passer de 0,060 MDT en 2013 à 0,058 en 2014.

Nombre de contrats mis en force

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	Variation 2014/2013
Nombre de mises en force	4 045	3 055	2 861	32,41%
Montant (MD)	234,1	181,9	164,6	28,70%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,058	0,060	0,057	-3,33%

Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013 ^(*)			Au 31/12/2012			Variation 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	790	30,7	13,1%	471	18,0	9,9%	454	16,1	9,8%	70,5%
BTP	374	25,4	10,9%	288	26,3	14,5%	214	23,1	14,0%	-3,4%
Industrie	342	33,1	14,1%	251	22,6	12,4%	427	28,1	17,1%	46,5%
Tourisme	462	32,9	14,1%	375	24,6	13,5%	327	21,0	12,8%	33,7%
Services	2 077	112,0	47,8%	1 670	90,5	49,7%	1 439	76,3	46,4%	23,8%
Mises en force totales	4 045	234,1	100,0%	3 055	181,9	100,0%	2 861	164,6	100,0%	28,7%

(*)Les chiffres relatifs à l'exercice 2013 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013 ^(*)			Au 31/12/2012			Variation 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 890	89,9	38,4%	1 474	70,8	38,9%	1 357	62,1	37,7%	27,0%
Véhicule Utilitaire	1 332	47,3	20,2%	906	34,0	18,7%	758	26,1	15,9%	39,1%
Véhicule Lourd	511	61,1	26,1%	433	47,5	26,1%	470	52,0	31,6%	28,6%
Matériel Spécifique	280	26,7	11,4%	219	19,2	10,6%	266	23,0	14,0%	39,1%
Immobilier	32	9,2	3,9%	23	10,3	5,7%	10	1,5	0,9%	-10,7%
Mises en force totales	4 045	234,1	100,0%	3 055	181,9	99,9%	2 861	164,6	100,0%	28,7%

(*)Les chiffres sont audités.

3.2.1.3. Evolution de l'encours financier

Au 31 Décembre 2014, les encours financiers de la société ont atteint 352,8 MDT contre 298,9 MDT au 31/12/2013, soit une évolution de 18%. Le nombre de contrat a atteint 11 320 contrats, soit une hausse de 16,3% par rapport à l'exercice 2013. Toutefois, le montant moyen par contrat a été stable par rapport à l'exercice précédant au niveau de 0,031 MDT.

Nombre de contrats en-cours

	31/12/2014	31/12/2013 ^(*)	31/12/2012	Variation 2014/2013
Nombre de contrats encours	11 320	9 736	10 398	16,27%
Montant (MD)	352,8	298,9	272,8	18,03%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,031	0,031	0,026	0,00%

(*)Les chiffres relatifs à l'exercice 2013 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013 ^(*)			Au 31/12/2012			Variation 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	2 056	37,6	10,7%	1 724	27,2	9,1%	1 934	28,1	10,3%	38,2%
BTP	1 019	52,3	14,8%	838	45,3	15,2%	781	36,0	13,2%	15,5%
Industrie	1 063	40,5	11,5%	957	35,8	12,0%	1 562	43,0	15,8%	13,1%
Tourisme	1 163	40,9	11,6%	1 022	34,7	11,6%	1 002	29,6	10,9%	17,9%
Services	6 019	181,5	51,4%	5 195	155,9	52,2%	5 119	136,1	49,9%	16,4%
Encours financier total	11 320	352,8	100,0%	9 736	298,9	100,0%	10 398	272,8	100,0%	18,0%

(*)Les chiffres relatifs à l'exercice 2013 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013 ^(*)			Au 31/12/2013			Variation 2014/2013
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	4 985	120,4	34,1%	4 136	98,9	33,1%	4 173	92,2	33,8%	21,7%
Véhicule Utilitaire	3 630	66,8	18,9%	3 141	54,2	18,1%	3 192	43,8	16,1%	23,2%
Véhicule Lourd	1 693	99,3	28,1%	1 558	88,0	29,4%	1 663	80,0	29,3%	12,8%
Matériel Spécifique	889	42,7	12,1%	794	38,1	12,7%	1 239	41,6	15,2%	12,1%
Immobilier	123	23,6	6,7%	107	19,7	6,6%	131	15,2	5,6%	19,8%
Encours financier total	11 320	352,8	100,0%	9 736	298,9	100,0%	10 398	272,8	100,0%	18,0%

(*)Les chiffres relatifs à l'exercice 2013 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

En dinars

	2014	2013	2012
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	363 265 437	307 394 233	273 009 461
Créances classées	23 753 576	25 264 794	28 346 397
Classe 2	1 005 979	1 624 465	4 100 444
Classe 3	1 248 549	2 226 296	562 708
Classe 4	21 499 048	21 414 032	23 683 785
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	387 019 013	332 659 027	301 356 398
Provisions et Agios réservés sur créances classées	16 816 292	16 794 787	16 071 381
Provisions affectées	15 795 064	15 608 382	14 688 235
Produits réservés	1 021 228	1 186 405	1 383 146
Ratio des créances classées	6,14%	7,59%	9,41%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	70,79%	66,48%	56,70%

3.2.2. Activité de la société au 30/06/2015

Durant le premier semestre 2015, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur a progressé à 16,4% contre 15,8% à la même période en 2014. En effet, Hannibal Lease affiche au 30/06/2015 une progression de 8,2% des approbations par rapport à la même période de 2014 atteignant un montant de 181,4 MDT contre 167,7 MDT au 30/06/2014.

Les mises en force ont suivi l'évolution globale du marché avec une stabilisation de la part de marché de Hannibal Lease aux alentours de 15,0% (même part de marché au 30/06/2014). La progression des Mises en Force sont passés de 126,2 MDT au 30/06/2014 à 128 MDT au 30/06/2015, soit une légère progression de 1,4%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 30/06/2015 représente 12,9% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 12,2% de ce dernier à la même date en 2014. Les encours sont passés de 336,4 MDT au 30/06/2014 à 385,2 MDT au 30/06/2015, soit une progression de 14,5%.

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2015

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015	30/06/2014(**)	31/12/2014	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Approbations	1 106,3	1 061,8	1 963,0	181,4	167,7	306,3	16,4%	15,8%	15,6%
Mises en Forces	854,9	841,6	1 606,3	128,0	126,2	234,1	15,0%	15,0%	14,6%
Encours financier	2 991,2	2 759,5	2 870,7	385,2	336,4	352,8	12,9%	12,2%	12,3%

(*) Source : CIL

(**) Les chiffres relatifs à au premier semestre 2014 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

3.2.2.1. Evolution des approbations

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2015 à 181,4 MDT contre 167,7 MDT au 30/06/2014, soit une croissance de 8,17%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 2 667 pendant le premier semestre 2014 à 2 728 pour la même période en 2015, soit un montant moyen d'approbation par dossier de 0,066 MDT, en progression de 4,76% par rapport au 30/06/2014.

Nombre des approbations

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation 2S 2015/2014
Nombre d'approbations	2 728	2 667	5 022	2,29%
Montant (MD)	181,4	167,7	306,3	8,17%
Montant Moyen des approbations (MD)	0,066	0,063	0,061	4,76%

Répartition sectorielle des approbations

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2015(*)			Au 30/06/2014(**)			Au 31/12/2014			Variation 2S 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	475	19,1	10,53%	464	19,2	11,45%	970	39,3	12,83%	-0,5%
BTP	265	29,3	16,16%	254	20	11,93%	483	34,5	11,26%	46,5%
Industrie	221	15,0	8,24%	229	20,6	12,28%	416	42,1	13,74%	-27,2%
Tourisme	341	30,0	16,52%	312	24,8	14,79%	526	38,6	12,60%	21,0%
Services	1426	88,0	48,54%	1408	83,1	49,55%	2627	151,8	49,56%	5,9%
Approbations totales	2 728	181,4	100%	2 667	167,7	100,00%	5 022	306,3	100,00%	8,2%

(*) Chiffres non audités

(**) Les chiffres sont des chiffres audités, différents de ceux publiés au niveau du document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires..

Répartition des approbations par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2015 ^(*)			Au 30/06/2014 ^(**)			Au 31/12/2014			Variation 2S 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 351	70,8	39,0%	1 197	59,6	35,6%	2 230	106,9	34,9%	18,8%
Véhicule Utilitaire	786	27,3	15,0%	846	30,5	18,2%	1 683	58,6	19,1%	-10,5%
Véhicule Lourd	265	31,3	17,3%	417	50,7	30,3%	711	89,0	29,1%	-38,3%
Matériel Spécifique	285	29,1	16,0%	183	18,8	11,2%	347	34,7	11,3%	54,8%
Immobilier	41	22,9	12,6%	24	8,0	4,8%	51	17,1	5,6%	186,3%
Approbations totales	2 728	181,4	100,0%	2 667	167,6	100,0%	5 022	306,3	100,0%	8,2%

(*) Chiffres non audités

(**) Les chiffres relatifs à au premier semestre 2014 sont des chiffres audités. .

3.2.2.2. Evolution des mises en forces

Les mises en forces totales sont passées 126,2 MDT au 30/06/2014 à 128,0 MDT au 30/06/2015, soit une légère amélioration de 1,43%. Le nombre de dossiers est passé de 2 106 dossiers au premier semestre de 2014 à 2 083 pour la même période de 2015 enregistrant ainsi une légère baisse de 1,09%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 1,66% le faisant passer de 0,060 MDT au 30/06/2014 à 0,061 au 30/06/2015.

Nombre de contrats mis en force

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation 2S 2015/2014
Nombre de mises en force	2 083	2 106	4 045	-1,09%
Montant (MD)	128	126,2	234,1	1,43%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,061	0,060	0,058	1,66%

Répartition sectorielle des mises en force

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2015 ^(*)			Au 30/06/2014 ^(**)			Au 31/12/2014			Variation 2S 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	383	14,5	11,4%	369	14,8	11,7%	790	30,7	13,1%	-2,03%
BTP	188	19,2	15,0%	204	13,8	10,9%	374	25,4	10,9%	39,2%
Industrie	161	10,2	8,0%	175	15,5	12,3%	342	33,1	14,1%	-34,1%
Tourisme	284	22,3	17,4%	244	17,0	13,4%	462	32,9	14,1%	31,2%
Services	1 067	61,7	48,2%	1 114	65,1	51,6%	2 077	112,0	47,8%	-5,3%
Mises en force totales	2 083	128,0	100,0%	2 106	126,2	100,0%	4 045	234,1	100,0%	1,4%

(*) Chiffres non audités

(**) Les chiffres relatifs à au premier semestre 2014 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

Répartition des mises en force par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2015 ^(*)			Au 30/06/2014 ^(**)			Au 31/12/2014			Variation 2S 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 100	55,9	43,6%	978	46,7	37,0%	1 890	89,9	38,4%	19,7%
Véhicule Utilitaire	571	19,7	15,4%	673	24,4	19,4%	1 332	47,3	20,2%	-19,6%
Véhicule Lourd	180	21,4	16,7%	305	35,2	27,9%	511	61,1	26,1%	-39,2%
Matériel Spécifique	210	18,2	14,2%	129	13,6	10,8%	280	26,7	11,4%	33,8%
Immobilier	22	12,9	10,1%	21	6,3	5,0%	32	9,2	3,9%	104,8%
Mises en force totales	2 083	128,0	100,0%	2 106	126,2	100,0%	4 045	234,1	100,0%	1,4%

(*) Chiffres non audités

(**) Les chiffres relatifs à au premier semestre 2014 sont des chiffres audités.

3.2.2.3. Evolution de l'encours financier

Au 30/06/2015, les encours financiers de la société ont atteint 385,2 MDT contre 336,4 MDT au 30/06/2014, soit une évolution de 14,51%. Le nombre de contrat a atteint 12 057 contrats, soit une hausse de 14,04% par rapport au premier semestre de 2014. Toutefois, le montant moyen par contrat a été presque quasi-stable entre le 30/06/2015 et le 30/06/2014 au niveau de 0,032 MDT.

Nombre de contrats en-cours

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	Variation 2S 2015/2014
Nombre de contrats encours	12 057	10 594	11 320	13,81%
Montant (MD)	385,2	336,4	352,8	14,51%
Montant Moyen par contrat (MD)	0,032	0,032	0,031	0,00%

Répartition sectorielle de l'encours financier

En MDT

Répartition par secteur	Au 30/06/2015 ^(*)			Au 30/06/2014 ^(**)			Au 31/12/2014			Variation 2S 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	2 213	41,8	10,9%	1 862	32,8	9,8%	2 056	37,6	10,7%	27,4%
BTP	1 091	57,4	14,9%	941	53,5	15,9%	1 019	52,3	14,8%	7,3%
Industrie	1 080	40,5	10,5%	1 014	36,7	10,9%	1 063	40,5	11,5%	10,4%
Tourisme	1 275	47,7	12,4%	1 106	38,6	11,5%	1 163	40,9	11,6%	23,6%
Services	6 398	197,7	51,3%	5 671	174,8	52,0%	6 019	181,5	51,4%	13,1%
Encours total	12 057	385,2	100,0%	10 594	336,4	100,0%	11 320	352,8	100,0%	14,5%

(*) Chiffres non audités

(**) Les chiffres relatifs à au premier semestre 2014 sont des chiffres audités, différents de ceux publiés du document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

Répartition de l'encours financier par type d'équipement

En MDT

Répartition par type d'équipement	Au 30/06/2015 ^(*)			Au 30/06/2014 ^(**)			Au 31/12/2014			Variation 2S 2015/2014
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	5 480	137,5	35,7%	4 579	112,4	33,4%	4 985	120,4	34,1%	22,3%
Véhicule Utilitaire	3 794	68,7	17,8%	3 394	61,5	18,3%	3 630	66,8	18,9%	11,7%
Véhicule Lourd	1 204	72,0	18,7%	1 673	98,0	29,1%	1 693	99,3	28,1%	-26,5%
Matériel Spécifique	1 443	74,0	19,2%	830	41,7	12,4%	889	42,7	12,1%	77,5%
Immobilier	136	33,0	8,6%	118	22,8	6,8%	123	23,6	6,7%	44,7%
Encours total	12 057	385,2	100,0%	10 594	336,4	100,0%	11 320	352,8	100,0%	14,5%

(*) Chiffres non audités

(**) Les chiffres relatifs à au premier semestre 2014 sont des chiffres audités, différents de ceux publiés au niveau des indicateurs d'activité

Evolution des engagements de la société sur la clientèle au deuxième trimestre 2015

En dinars	30/06/2015 ^(*)	30/06/2014	31/12/2014
Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)	408 159 367	356 265 724	363 265 437
Créances classées	26 564 547	25 858 579	23 753 576
Classe 2	2 278 319	1 627 276	1 005 979
Classe 3	715 118	1 781 042	1 248 549
Classe 4	23 571 110	22 450 262	21 499 048
Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)	434 723 914	382 124 303	387 019 013
Provisions et Agios réservés sur créances classées	18 336 773	17 911 570	16 816 292
Provisions affectées	17 245 043	16 742 845	15 795 064
Produits réservés	1 091 730	1 168 725	1 021 228
Ratio des créances classées	6,11%	6,77%	6,14%
Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)	69,03%	69,27%	70,79%

(*) Chiffres non audités

3.3. Organisation de la société

3.3.1. L'organigramme de Hannibal Lease

Depuis sa création, la société était gérée par un Directeur Général. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/05/2003 a approuvé la proposition du Conseil d'Administration relative au changement du mode de direction et a décidé de confier la présidence du Conseil d'Administration et la Direction Générale de la société à un Président Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du 18/07/2013, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de trois principales directions à savoir :

- La Direction centrale d'exploitation : elle englobe la direction Réseau, la direction Etudes et Analyses et la direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ; et
- La Direction Administrative, Financière et Comptable.

Fonctionnement

La direction générale est assistée par 4 comités:

- Comité exécutif de crédit
- Comité permanent d'audit interne
- Comité de risques
- Comité de Nominations et Rémunérations

Le comité exécutif de crédit

Ce comité a pour principales missions :

- Préparer des propositions au Conseil d'Administration sur la politique de financement de la Société.
- Examiner l'activité de financement de la Société.
- Emettre un avis préalable sur certains financements.
- Préparer un rapport détaillé sur l'activité du Comité à soumettre au Conseil d'Administration lors de ses réunions périodiques.

Il statue sur les financements dont le montant des engagements dépasse le seuil d'un million de dinars, les nouveaux crédits ou crédits de restructuration relatifs à des clients dont le montant des engagements dépasse un million de dinars, et les crédits relatifs aux parties liées dont le montant des engagements dépasse un million de dinars.

Il est composé de trois membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- Le Président du comité, Mr. Mohamed Hechmi DJILANI ;
- Mr. Abderrazak BEN AMMAR ;et
- Mr. Hédi DJILANI.

Le comité permanent d'audit interne

Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de quatre (4) membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- Mr. Ridha AYED[†] (Président);
- YKH Holding représentée par Mme. Aoitef JOUIROU ;
- La Financière Tunisienne représentée par Mr. Abdelkader ESSAGHAIER ; et
- Mr. Zouheir BESBES.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité Permanent d'Audit Interne, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Hamza ZHIUO en tant que responsable de la cellule d'Audit Interne.

Comité des risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le Conseil d'Administration a constitué un comité des risques, Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, d'aider le conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de quatre (4) membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- Mr. Youssef IDANI[§] (Président du comité) ;
- Investment Trust Tunisia SA représentée par Hatem BEN AMEUR ;
- La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI ; et
- United Gulf Bank « UGB » représentée par Mr. Mohamed Salah FRAD.

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité des Risques, le Conseil d'Administration du 12/02/2013 a nommé Monsieur Foued BOUAZRA en tant que responsable de la cellule de surveillance et le suivi des risques.

Comité de Nominations et Rémunérations

La principale attribution de ce comité est d'examiner les salaires, les avantages et enveloppes d'intéressement servis aux dirigeants de la société.

Ce comité est composé de deux (2) administrateurs désignés lors de la réunion du conseil d'administration du 27/05/2015. Les membres de ce comité sont:

- YKH Holding représentée par Mme. Aoitef JOUIROU; et
- Mr. Abderrazak BEN AMMAR.

Responsable de contrôle conformité :

Le Responsable Contrôle Conformité est hiérarchiquement rattaché au Conseil d'Administration. Madame Saida BELKAHLA a été nommée par le Conseil d'Administration du 12/02/2013 comme responsable de contrôle conformité.

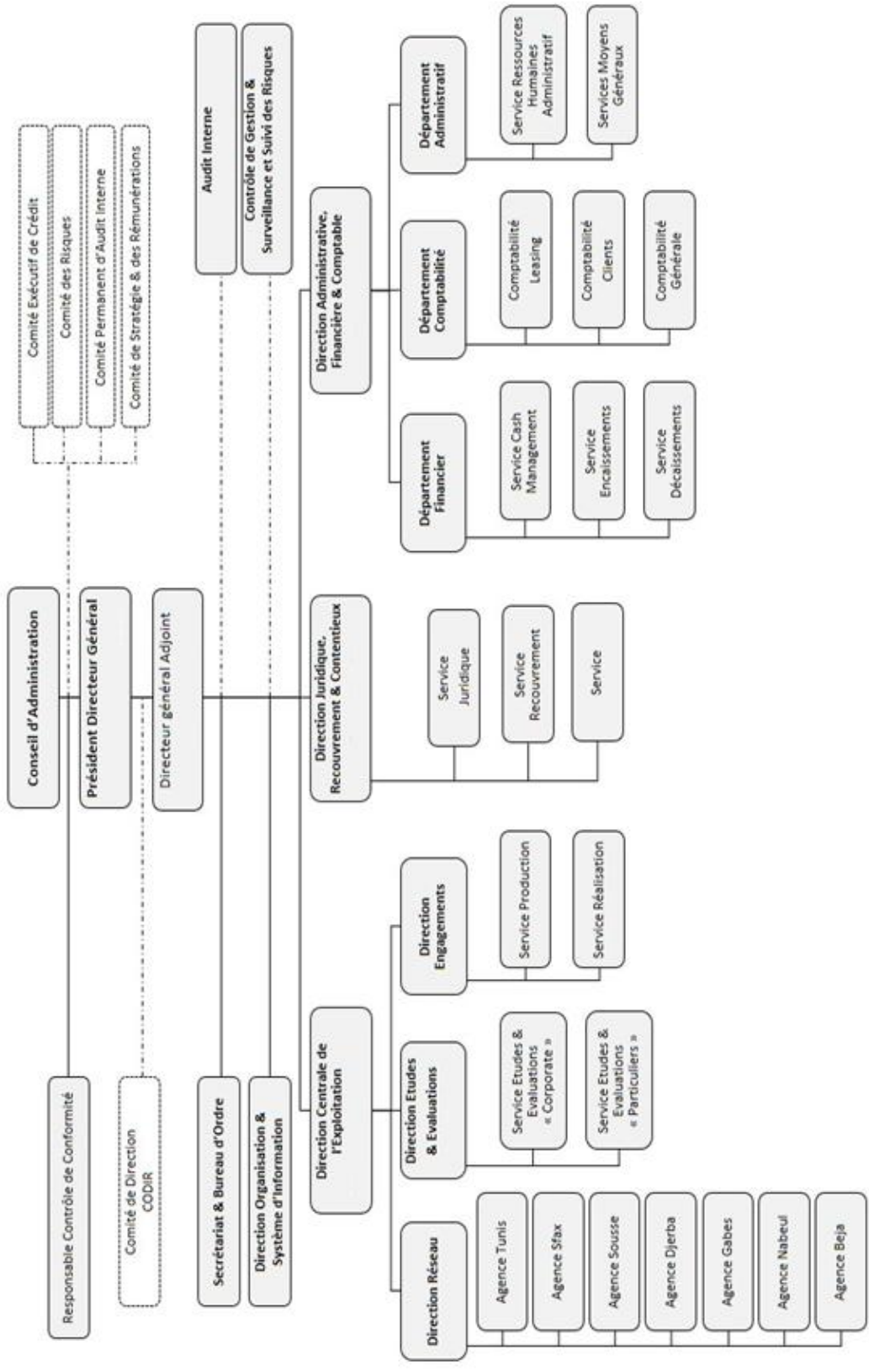
Il est à signaler que l'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2014 a fait ressortir certaines insuffisances notamment :

- **Le manuel de procédures n'a pas été mis à jour depuis son instauration malgré le changement de l'organigramme, l'évolution de l'activité et l'obsolescence de certaines procédures ;**
- **Absence de certaines fonctions (une Direction des Engagements et une Direction Comptable et Financière) ;**
- **Absence d'un système de notation interne des clients tel que prévu par l'article 25 de la circulaire BCT 2006-19, d'où une évaluation imprécise du risque crédit ;**
- **Un manuel comptable non actualisé depuis son instauration en 2005 ;**
- **Un système de contrôle de la conformité mis en place depuis 2012, n'a pas effectué de travaux de contrôle et de vérification et aucun reporting n'a été établi.**

[†] Nommé, en tant qu'administrateur indépendant, par l'AGO du 09/06/2014 et remplaçant Mme Jihene Ben FADHEL pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

[§] Nommé par l'AGO du 09/06/2014, en tant qu'administrateur indépendant et remplaçant Mr Salah RIAHI pour le reste de la durée de son mandat à partir du 01/01/2014

L'organigramme fonctionnel actuel de Hannibal Lease arrêté le 18/07/2013, se présente comme suit :



Depuis la mise en place de la nouvelle organisation de Hannibal Lease en 2013, la société n'a opéré aucun changement au niveau de l'organigramme de la société.

3.3.2. Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la réglementation bancaire et aux principes de gouvernance définis par le Conseil d'Administration. La Direction Générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Trois niveaux sont définis au sein du système de contrôle de la société Hannibal Lease à savoir :

- Premier niveau : Ce contrôle généralement appelé « autocontrôle », réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, est exercé par chaque intervenant dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction. Ce niveau de contrôle est repris dans les procédures internes et fait l'objet d'une matérialisation (sur le système d'information ou manuellement via des check-lists ou des visas).
- Deuxième niveau : Ce contrôle est effectué par la hiérarchie et couvre les processus fonctionnels (approbation, production, engagements, paiement, comptabilité, etc.) et par le responsable de la conformité lorsqu'il s'agit de l'application des textes réglementaires.
- Troisième niveau : C'est le contrôle périodique réalisé par les structures de contrôle mises en place au sein de l'organisation et qui rendent compte, aussi bien, à la direction générale qu'au Conseil d'Administration. C'est le cas de l'audit interne qui agit conformément à un programme approuvé annuellement par le comité d'audit ou encore du comité des risques qui surveille, mesure et évalue le degré d'exposition de la société aux différents risques auxquels elle est exposée.

3.4. Système d'information

Le système d'information est l'ensemble des procédures et des ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permettent de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information au sein d'un environnement donné.

Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique à la pointe de la technologie permettant d'assurer des niveaux acceptables de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser les connexions, des firewalls sont installés dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une haute disponibilité et un débit satisfaisant de la connexion, les sites distants sont reliés par différents types d'interconnexion : ADSL, SDSL, LS et fibre optique.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité.

3.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

➤ Le risque de crédit :

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits auprès des différents responsables et entités de financement et de crédit.

➤ Le risque de marché :

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.

- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon l'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

➤ **Le risque de liquidité :**

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction trésorerie au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;
- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;
- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

➤ **Risque de règlement :**

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

➤ **Risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle de la conformité et de l'audit interne disposent des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a achevé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

3.6. Dépendance de l'émetteur

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17/12/1991 telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19/03/1999 et la circulaire n°2001-12 du 04/05/2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 29/06/2012.

- Application de l'article 1 :

Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n°2001-12 du 04 mai 2001 et complétée par la circulaire 2012-09 du 23/06/2012, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

- 3 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **DT : 12 887 mDT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à **DT : 45 002 mDT (C)**

$$(A) \quad / \quad (C) \quad = \quad 0,28 \quad \text{Inférieur à 3}$$

Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets

- 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement financier, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15 % ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres s'élève à : **Néant**

L'article 1 est donc respecté.

- Application de l'article 2 :

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire de la BCT n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°99-04, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients de HannibalLease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres.

L'article 2 est respecté.

- Application de l'article 3 :

Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi 2001-65

Conformément à l'article 3 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n°2001-65 du juillet 2011 s'élève à : **11 923 mDT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à **DT : 45 002 mDT (B)**

$$(A) \quad / \quad (B) \quad = \quad 0,26 \quad \text{Inférieur à 1}$$

L'article 3 est respecté.

- **Application de l'article 4 :**

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n°91-24, telle que modifiée par la circulaire n°99-04, les fonds propres nets de l'établissement financier doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques encourus pondérés.

De même, les fonds propres nets de base ne peuvent être inférieurs à 7% des risques encourus.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2014 à : : **45 001 803 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets de base de la société s'élève au 31 décembre 2014 à : : **43 101 803 DT (B)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 6 de la circulaire s'élève à : : **369 528 086 DT (C)**

(A) / (C) = **12,18%**

(B) / (C) = **11,66%**

L'article 4 est respecté.

3.7. Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

3.8. Politique sociale et effectif

Formation du personnel

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière,
- La gestion des compétences,
- Le développement des connaissances dans les activités métiers,
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

Au titre de l'exercice 2014, le personnel de Hannibal Lease a participé à 3 séminaires de formation, organisés par l'APBT, par l'institut de la BCT et par des cabinets de formation privés. En outre, Hannibal Lease prend en charge les frais de formation de deux cadres en MBA - Gouvernance bancaire contrôle et audit interne auprès de l'ABF. Le coût total s'est élevé à 12 127 Dinars.

Avantages sociaux

Le personnel de Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie ;
- Prime de scolarité ;
- Prime pour mariage, et de Aid el Kebir ;
- Tickets Restaurant ;
- Assurance départ à la retraite.

Effectif

L'effectif de « Hannibal Lease » est composé de 92 personnes au 31/12/2014, avec un taux d'encadrement de 71,17%.

	2014	2013	2012
Cadres	71	73	62
Maîtrises	8	7	5
Exécutions	13	15	11
Total	92	95	78

3.9. Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
✓ Elle occupe la 2^{ème} place en termes de mises en forces et la 2^{ème} place en termes d'approbations ; ✓ Elle dispose d'un système d'information satisfaisant ; ✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel (71,17% en 2014).	✓ Société ayant la notation la plus faible ; ✓ N'étant pas adossée à un groupe bancaire, Hannibal Lease reste dépendante des marchés financiers pour son financement ; ✓ Rentabilité et productivité faibles comparativement au secteur.
Opportunités	Menaces
✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ; ✓ Développer son réseau d'agences et augmenter sa part de marché.	✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ; ✓ Conjoncture économique morose.

3.10. Politique d'investissement

La société Hannibal Lease prévoit un montant d'investissement sur la période du Business Plan de **8,2 MDT** réparti comme suit :

Désignation	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	Total
Investissements incorporelles et corporelles						
Immeubles	500 000*		6 000 000**			6 500 000
Aménagements	275 000					275 000
Matériel de Transport	200 000	150 000	150 000	200 000	150 000	850 000
Matériel & Mobilier de Bureau	125 000	50 000	50 000	50 000	50 000	325 000
Matériel Informatique	90 000	40 000	40 000	40 000	40 000	250 000
Sous-Total	1 190 000	240 000	6 240 000	290 000	240 000	8 200 000
Titres de participation	8 011 584***	0	0	3 000 000***	3 300 000***	14 311 584
Total	9 201 584	240 000	6 240 000	3 290 000	3 540 000	22 511 584

*Investissements relatifs à l'agence de Sfax (entrée en exploitation prévue début janvier 2016)

** Construction du siège social

*** Hannibal Lease prévoit la libération de la souscription aux augmentations de capital de la société NIDA pour 1.169.672 DT et la libération de la souscription au capital de Hannibal Lease Afrique en Aout 2015 pour un montant de 6.841.912 DT
Elle prévoit également des réinvestissements exonérés d'impôts pour 3MDT en 2018 et 3,3MDT en 2019

Chapitre 4- Patrimoine, Situation financière, Résultat

4.1. Patrimoine de la société au 31 décembre 2014

4.1.1. Créances sur la clientèle, opération de leasing

En DT

	31 Déc 2014	31 Déc 2013	31 Déc 2012
Créances sur contrats mis en force	367 431 906	314 873 162	289 144 632
Encours financiers	352 808 106	298 985 119	272 799 216
Impayés	16 042 981	17 000 942	17 234 332
Intérêts échus différés	(1 694 907)	(1 291 245)	(1 160 197)
Valeurs à l'encaissement	275 726	132 704	225 639
Impayés sur créances abandonnées	-	45 643	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 968 838	1 776 387	2 405 829
Total brut des créances leasing	369 400 744	316 649 549	291 550 461
A déduire couverture			
Provisions pour dépréciation des encours	(6 768 791)	(6 720 444)	(6 493 061)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 943 103)	(8 804 768)	(8 195 174)
Provisions collectives	(1 900 000)	(1 700 000)	(1 700 000)
Provisions additionnelles	(83 170)	(83 170)	-
Produits réservés	(1 021 228)	(1 186 405)	(1 383 146)
Provisions sur créances abandonnées	-	(45 643)	(45 643)
Total net des créances leasing	350 684 452	298 109 120	273 733 438

4.1.2. Portefeuille titres de placement

En DT

	31 Déc 2014	31 Déc 2013	31 Déc 2012
- Actions cotées	1 380 321	580 314	192 476
- Titres SICAV	-	-	4 437
Total brut	1 380 321	580 314	196 913
- Provisions pour dépréciations des actions	(123 538)	(4 650)	-
Total net	1 256 783	575 664	196 913

4.1.3. Portefeuille d'investissement

En DT

	31 Déc 2014	31 Déc 2013	31 Déc 2012
- Titres de participation	6 645 511	4 163 890	254 600
- Titres immobilisés	81 112	81 112	2 547 779
<u>Total</u>	6 726 623	4 245 002	2 802 379

A déduire :

- Versements restant à effectuer sur titres	(1 169 672)	(421 312)	-
<u>Montant libéré</u>	5 556 951	3 823 691	2 802 379

A déduire :

- Provisions pour dépréciation	-	(254 600)	-
<u>Montant net</u>	5 556 951	3 569 091	2 802 379

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<u>Solde au 31 Décembre 2013</u>	4 163 890	3 742 579	421 312
Additions de la période			
- Société "NIDA"	1 496 721	748 361	748 361
- Société "AMILCAR LLD"	1 239 500	1 239 500	-
Diminution de participation par réduction du capital			
- Société "AMILCAR LLD"	(254 600)	(254 600)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2014</u>	6 645 511	5 475 839	1 169 672

Les titres de participation se présentent au 31 décembre 2014 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000*	2010-2012
- Société NIDA Versements restant à effectuer	19,74%	2 606 011	1	2 606 011 (1 169 672)	2010-2013-2014
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				5 475 839	

(*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

Les titres immobilisés se présentent au 31 décembre 2014 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
Total					81 112	

4.1.4. Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2014

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute			Amortissements			Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période
Logiciels	33,3%	301 422	3 400	-	-	304 822	28 605	-	275 205
Total des immobilisations incorporelles		301 422	3 400	-	-	304 822	28 605	-	275 205
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	19 100	396 768	-	2 630 526	123 917	-	2 100 796
Matériel de transport	20,0%	743 235	153 411	-	106 879	789 766	146 337	99 797	330 474
Equipements de bureau	10,0%	567 277	25 294	-	-	592 571	50 166	-	235 593
Matériel informatique	33,3%	339 350	22 191	-	-	361 541	41 624	-	83 324
Installations générales	10,0%	482 809	78 188	-	-	560 997	51 295	-	320 602
Autres matériels	10,0%	45 328	558	-	-	45 886	3 385	-	16 341
Immobilisations en cours		396 768	190 700	(396 768)	-	190 700	-	-	190 700
Total des immobilisations corporelles		5 396 705	489 441	-	106 879	5 779 267	416 725	99 797	3 635 111
TOTAUX		5 698 127	492 841	-	106 879	6 084 089	445 330	99 797	3 664 728

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieurement au 31 décembre 2014

Néant.

4.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles postérieurement au 31 décembre 2014

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	
Logiciels	33,3%	304 822				304 822	275 205	9 421	-	284 626
Total des immobilisations incorporelles		304 822				304 822	275 205	9 421	-	284 626
Terrain	-	357 281				357 281	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	250 000				250 000	-	-	-	250 000
Immeubles	5,0%	2 630 526				2 630 526	529 729 0	54 412	-	584 141
Matériel de transport	20,0%	789 766	162 593			952 359	459 292	46 769		506 061
Equipements de bureau	10,0%	592 571	24 635			617 206	356 977	21 607	-	378 584
Matériel informatique	33,3%	361 540	8 957			370 497	278 217	19 184		297 401
Installations générales	10,0%	560 997	2 083			563 080	240 395	22 908	-	263 303
Installation generale ag tunis	20,0%		17 203			17 203		1 433		1 433
Autres matériels	10,0%	45 886				45 886	29 545	1 408	-	30 953
Immobilisations en cours		190 700	266 500	-3 800		453 400	-	-	-	453 400
Total des immobilisations corporelles		5 779 267				6 257 437	1 894 156	167 721	0	2 061 877
TOTAUX		6 084 089	0	0	0	6 562 260	2 169 361	177 142	0	2 346 503

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

4.4. Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société Hannibal Lease arrêtés au 31/12/2014, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- ✓ Une note portant sur les provisions additionnelles constatées par la société en vertu de la circulaire BCT n° 2013-21 et notamment sur la méthode de calcul de ladite provision ;
- ✓ Une note complémentaire à la note 3-3-4 « comptabilisation des placements et des revenus y afférents », « placements à court terme » ; portant sur le transfert des placements à court terme en placements à long terme et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 07 relative aux Placements ;
- ✓ Une note complémentaire à la note 6 « portefeuille titres de placements » indiquant par catégories de titres, le pourcentage de détention et la provision constituée pour chaque catégorie de titres et ce, conformément aux dispositions de la NC 07 relative aux Placements ;
- ✓ Une note complémentaire à la note 9 « autres actifs » portant sur la nature des activités dans lesquelles la société de leasing est engagée (charges à répartir) et ce, conformément aux dispositions de la NC 10 relative aux charges reportées ;
- ✓ Une note complémentaire à la note 15 « capitaux propres » portant sur l'effet du rachat de la société de leasing de ses propres actions sur le cours boursier et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 19 de la NC 02 relative aux capitaux propres ;

Hannibal lease s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2015 et suivants.

4.4.1. Bilans individuels comparés au 31 décembre

En DT

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Actifs	Notes			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	3 506 061	7 520 474	2 754 275
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	350 684 452	298 109 120	273 733 438
Portefeuille -titres de placement	6	1 256 783	575 664	196 913
Portefeuille d'investissement	7	5 556 951	3 569 091	2 802 379
Valeurs Immobilisées	8	3 664 728	3 624 299	3 262 582
Autres actifs	9	2 894 116	3 516 914	1 767 701
Total des actifs		367 563 091	316 915 562	284 517 288
Passifs				
Concours bancaires	10	2 349 967	2 673 709	8 652 750
Dettes envers la clientèle	11	4 586 936	4 114 715	2 842 335
Emprunts et dettes rattachées	12	289 261 943	239 910 198	226 237 924
Fournisseurs et comptes rattachées	13	22 828 474	22 783 273	16 385 310
Autres passifs	14	2 605 124	1 706 767	2 225 689
Total des passifs		321 632 443	271 188 662	256 344 010
Capitaux propres				
Capital social		28 700 000	28 700 000	20 000 000
Réserves		4 390 508	4 190 171	2 958 100
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000	1 000 000
Actions propres		(1 199 602)	-	-
Résultats reportés		2 084 392	1 583 107	1 411 022
Résultats de l'exercice		3 125 350	2 423 622	2 804 155
Total capitaux propres	15	45 930 648	45 726 899	28 173 277
Total capitaux propres et passifs		367 563 091	316 915 562	284 517 287

4.4.2. Etat des engagements hors bilan au 31 décembre

	En DT	
	31 Décembre <u>2014</u>	31 Décembre <u>2013</u>
ENGAGEMENTS DONNES	52 189 934	38 307 390
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	20 780 023	19 005 294
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	31 409 911	19 302 096
ENGAGEMENTS RECUS	758 718 987	631 621 007
Cautions Reçues	259 715 241	226 032 135
Avals reçus	4 250 000	-
Garanties Reçues	1 003 274	1 073 122
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	53 613 652	39 803 606
Valeurs des biens, objet de leasing	440 136 820	364 712 144
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	7 008 121	47 014 446
Emprunts obtenus non encore encaissés	7 000 000	47 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	8 121	14 446

4.4.3. Etats de résultat comparés au 31 décembre

En DT

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Produits d'exploitation	Notes			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	32 099 540	26 499 608	24 619 262
Intérêts et charges assimilées	17	(19 066 695)	(15 350 723)	(12 948 095)
Produits des placements	18	161 482	178 553	134 833
Autres produits d'exploitation	19	26 145	24 900	24 000
Produits nets		13 220 473	11 352 338	11 830 000
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	20	3 991 089	3 421 138	2 981 279
Dotations aux amortissements	21	608 286	518 894	353 324
Autre charges d'exploitation	22	2 639 352	2 187 185	1 779 867
Total charges d'exploitation		7 238 727	6 127 216	5 114 470
Résultat d'exploitation avant provisions		5 981 745	5 225 122	6 715 530
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	1 885 084	1 696 476	2 937 681
Dotations nettes aux autres provisions	24	168 888	243 836	27 485
Résultat d'exploitation		3 927 774	3 284 810	3 750 364
Autres pertes ordinaires	25	(40 182)	(210 847)	(507)
Autres gains ordinaires	26	67 342	35 699	628
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3 954 934	3 109 662	3 750 485
Impôts sur les bénéfices	27	(829 584)	(686 040)	(946 330)
Résultat Net de la Période		3 125 350	2 423 622	2 804 155
Résultat par action		0,547	0,496	0,701

4.4.4. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En DT

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013	31 Décembre 2012
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Notes			
Encaissements reçus des clients	28	245 897 922	211 439 157	185 289 135
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(267 351 139)	(200 380 156)	(181 522 028)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(6 267 514)	(6 013 550)	(4 969 775)
Intérêts payés	31	(17 278 404)	(14 843 261)	(12 978 958)
Impôts et taxes payés	32	(891 264)	(4 802 234)	(812 867)
Autres flux liés à l'exploitation	37	238 681	(1 264 041)	515
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		(45 651 717)	(15 864 086)	(14 993 980)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(522 841)	(700 816)	(573 255)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	66 773	33 991	600
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(1 987 861)	(1 021 312)	(500 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(2 443 929)	(1 688 137)	(1 072 655)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	16 530 000	-
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(1 199 602)	-	-
Dividendes et autres distributions	36	(1 722 000)	(1 400 000)	(1 000 000)
Encaissements provenant des emprunts	12	461 280 000	338 884 959	374 400 004
Remboursements d'emprunts	12	(413 953 423)	(325 717 496)	(363 365 279)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		44 404 975	28 297 464	10 034 725
Variation de trésorerie		(3 690 670)	10 745 240	(6 031 910)
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	4 846 765	(5 898 475)	133 435
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	1 156 095	4 846 765	(5 898 475)

4.4.6. Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2014, à 28.700.000 Dinars composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2014, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de HannibalLease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à

caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-8 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-9 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Banques	3 505 552	7 519 910
- Caisses	509	565
Total	3 506 061	7 520 474

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Créances sur contrats mis en force	367 431 906	314 873 162
Encours financiers	352 808 106	298 985 119
Impayés	16 042 981	17 000 942
Intérêts échus différés	(1 694 907)	(1 291 245)
Valeurs à l'encaissement	275 726	132 704
Impayés sur créances abandonnées	-	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 968 838	1 776 387
Total brut des créances leasing	369 400 744	316 649 549
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 768 791)	(6 720 444)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 943 103)	(8 804 768)
Provisions collectives	(1 900 000)	(1 700 000)
Provisions additionnelles	(83 170)	(83 170)
Produits réservés	(1 021 228)	(1 186 405)
Provisions sur créances abandonnées	-	(45 643)
Total net des créances leasing	350 684 452	298 109 120

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2013	300 761 506
Addition de la période	
- Investissements	234 398 474
- Relocations	8 302 089
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(171 465 611)
- Relocations	(7 522 583)
- Cessions à la valeur résiduelle	(17 586)
- Cessions anticipées	(8 787 464)
- Radiation de créances	(891 881)
Solde au 31 décembre 2014	354 776 944

5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Créance à plus de cinq ans		6 220 727	3 509 079
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		228 276 609	185 360 158
- Créance à moins d'un an		157 387 224	136 077 556
Païement minimaux sur contrats actifs	(1)	391 884 560	324 946 793
- Revenus à plus de cinq ans		895 535	312 243
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		26 288 755	18 925 397
- Revenus à moins d'un an		26 429 361	20 565 966
Total des produits financiers non acquis	(2)	53 613 652	39 803 606
- Valeurs résiduelles	(3)	2 563 176	1 767 147
- Contrats suspendus	(4)	11 974 021	12 074 785
- Contrats en cours	(5)	1 968 838	1 776 387
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	354 776 944	300 761 506

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.2.1 Analyse par secteur d'activité

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Bâtiment et travaux publics	52 299 510	45 548 314
- Industrie	40 942 871	35 885 482
- Tourisme	40 867 713	34 681 588
- Commerce et services	183 090 790	156 930 853
- Agriculture	37 576 060	27 715 269
	354 776 944	300 761 506

5.2.2 Analyse par type de matériel

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Equipements	44 281 220	37 080 785
- Matériel roulant	255 662 686	217 375 613
- Matériel spécifique	30 774 168	26 575 455
<u>Sous Total</u>	330 718 074	281 031 853
- Immobilier	24 058 870	19 729 653
	354 776 944	300 761 506

5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
<u>Clients ordinaires (1)</u>	7 283 229	8 431 599
Inférieur à 1 mois	3 139 788	3 474 968
Entre 1 à 3 mois	1 830 908	2 705 645
Entre 3 et 6 mois	507 502	792 264
Entre 6 mois et 1 année	594 670	493 930
Supérieur à 1 année	1 210 359	964 792
<u>Clients litigieux (2)</u>	8 759 752	8 569 342
<u>Total (1)+(2)</u>	16 042 981	17 000 942

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis
Encours financiers Impayés Contrats en instance de mise en force	304 767 799	35 137 142	704 343	513 034	11 685 789
	1 379 603	3 260 713	301 809	735 515	10 365 340
	1 968 838	-	-	-	-
	308 116 239	38 397 855	1 006 152	1 248 549	22 051 129
CREANCES LEASING					
Avances reçues (*)	(4 024 849)	(3 832)	174	-	(552 081)
ENCOURS GLOBAL	304 091 391	38 394 023	1 005 979	1 248 549	21 499 048
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
TOTAL ENGAGEMENTS	20 333 612	446 411	-	-	-
	324 425 003	38 840 434	1 005 979	1 248 549	21 499 048
Produits réservés	-	-	(22 466)	(50 149)	(948 613)
Provisions sur encours financiers	-	-	(3 701)	(18 722)	(6 746 368)
Provisions sur impayés	-	-	(37 101)	(295 738)	(8 610 265)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(83 170)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(63 268)	(364 609)	(16 388 416)
ENGAGEMENTS NETS	324 425 003	38 840 434	942 711	883 940	5 110 632
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,26%	0,32%	5,56%
			6,14%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2013			7,59%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,29%	29,20%	76,23%
			70,79%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2013			66,48%		

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Actions cotées	1 380 321	580 314
Total brut	1 380 321	580 314
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(123 538)	(4 650)
Total net	1 256 783	575 664

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Titres de participation	6 645 511	4 163 890
- Titres immobilisés	81 112	81 112
Montant brut	6 726 623	4 245 002
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	(1 169 672)	(421 312)
Montant libéré	5 556 951	3 823 691
A déduire :		
- Provisions pour dépréciation	-	(254 600)
Montant net	5 556 951	3 569 091

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Solde au 31 Décembre 2013	4 163 890	3 742 579	421 312
Additions de la période			
- Société "NIDA"	1 496 721	748 361	748 361
- Société "AMILCAR LLD"	1 239 500	1 239 500	-
Diminution de participation par réduction du capital			
- Société "AMILCAR LLD"	(254 600)	(254 600)	-
Solde au 31 Décembre 2014	6 645 511	5 475 839	1 169 672

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2014 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA Versements restant à effectuer	19,74%	2 606 011	1	2 606 011 (1 169 672)	2010-2013-2014
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				5 475 839	

(*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2014 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
Total					81 112	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements			Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période
Logiciels	33,3%	301 422	3 400	-	-	304 822	246 600	28 605	-	275 205
Total des immobilisations incorporelles		301 422	3 400	-	-	304 822	246 600	28 605	-	275 205
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	19 100	396 768	-	2 630 526	405 812	123 917	-	529 729
Matériel de transport	20,0%	743 235	153 411	-	106 879	789 766	412 752	146 337	99 797	459 292
Equipements de bureau	10,0%	567 277	25 294	-	-	592 571	306 811	50 166	-	356 977
Matériel informatique	33,3%	339 350	22 191	-	-	361 541	236 593	41 624	-	278 217
Installations générales	10,0%	482 809	78 188	-	-	560 997	189 100	51 295	-	240 395
Autres matériels	10,0%	45 328	558	-	-	45 886	26 160	3 385	-	29 545
Immobilisations en cours		396 768	190 700	(396 768)	-	190 700	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles		5 396 705	489 441	-	106 879	5 779 267	1 577 228	416 725	99 797	1 894 156
TOTAUX		5 698 127	492 841	-	106 879	6 084 089	1 823 828	445 330	99 797	2 169 361
									250 000	3 664 728

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportées et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Charges reportées	819 845	769 974
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	868 612	951 083
- Personnel, avances et acomptes	24 977	3 272
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	-	173 300
- Etat, crédit de TVA	-	349 565
- Etat, compte d'attente TVA	458 850	-
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	113 056
- Compte courant "AMILCAR LLD"	-	750 000
- Produits à recevoir des tiers	388 231	239 241
- Débiteurs divers	37 063	36 941
- Charges constatées d'avances	76 153	23 937
- Prestataires de services débiteurs	-	4 214
Total brut	2 930 437	3 553 235
A déduire :		
- Provisions	(36 321)	(36 321)
Montant net	2 894 116	3 516 914

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	471 270	-	471 270	191 357	148 956	340 314	130 956
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	144 279	14 000	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	2 139 236	508 829	2 648 065	1 663 175	296 001	1 959 176	688 889
TOTAUX		2 768 785	508 829	3 277 614	1 998 811	458 958	2 457 769	819 845

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 296 001 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Banques, découverts	2 349 967	2 673 709
<u>Total</u>	<u>2 349 967</u>	<u>2 673 709</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Avances et acomptes reçus des clients	4 580 936	4 108 715
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>4 586 936</u>	<u>4 114 715</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Banques locales	86 713 385	82 536 808
- Banques étrangères	5 996 434	4 996 434
- Emprunts obligataires	100 080 000	68 000 000
- Billets de trésorerie	48 150 000	44 050 000
- Certificats de leasing	44 150 000	38 180 000
<u>Total emprunts</u>	<u>285 089 820</u>	<u>237 763 243</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	727 868	618 548
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 329 428	1 707 050
- Intérêts courus sur certificats de leasing	617 068	308 563
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(502 241)	(487 205)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>4 172 123</u>	<u>2 146 956</u>
<u>Total</u>	<u>289 261 943</u>	<u>239 910 198</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing BEST BANK	30 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	25 000 000	106 000 000	101 000 000	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	13 000 000	52 000 000	52 000 000	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing UCFS	180 000	Renouvelable tous les 3 mois	180 000	-	180 000	-	-	-
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 150 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	-	2 150 000	1 000 000	1 150 000	-	1 150 000
<u>Sous-total</u>			38 180 000	160 150 000	154 180 000	44 150 000	-	44 150 000
Billets de Trésorerie à court terme	48 150	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	44 050 000	195 050 000	190 950 000	48 150 000	-	48 150 000
<u>Sous-total</u>			44 050 000	195 050 000	190 950 000	48 150 000	-	48 150 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			82 230 000	355 200 000	345 130 000	92 300 000	-	92 300 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2008/1	10 000 000	Annuellement (2009-2013)	-	-	-	-	-	-
HL 2009/01	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
HL 2009/02	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	12 000 000	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	16 000 000	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	20 000 000	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	30 000 000	-	30 000 000	26 644 000	3 356 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	-	30 080 000	-	30 080 000	26 640 000	3 440 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			68 000 000	60 080 000	28 000 000	100 080 000	73 284 000	26 796 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	4 996 434	1 000 000	-	5 996 434	5 996 434	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			4 996 434	1 000 000	-	5 996 434	5 996 434	-

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		Échéances à moins d'un an
					Solde	Échéances à plus d'un an	
CREDITS BANCAIRES LOCAUX							
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimes triennement (2009 - 2014)	-	95 000	-	-	-
S.T.B (2009)	4 500 000	Trimes triennement (2009 - 2014)	-	514 498	-	-	-
B.I.A.T (2009)	5 000 000	Trimes triennement (2009 - 2014)	-	567 376	-	-	-
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimes triennement (2009 - 2014)	-	568 266	-	-	-
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimes triennement (2010-2015)	-	1 200 000	300 000	-	300 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	Trimes triennement (2010-2015)	-	1 250 000	250 000	-	250 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimes triennement (2010-2015)	-	500 000	125 000	-	125 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimes triennement (2010-2015)	-	500 000	125 000	-	125 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimes triennement (2010-2015)	-	916 667	750 000	-	750 000
B.I.A.T 1 MDT	1 000 000	Trimes triennement (2010-2015)	-	228 892	166 330	-	166 330
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimes triennement (2011-2015)	-	912 424	718 546	-	718 546
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	600 000	750 000	150 000	600 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	600 000	750 000	150 000	600 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	600 000	750 000	150 000	600 000
B.I.A.T 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	516 960	691 191	143 100	548 092
B.I.A.T 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	310 822	415 578	86 039	329 540
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	400 000	600 000	200 000	400 000
B.I.A.T 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	229 447	310 245	67 126	243 119
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	1 000 000	1 750 000	750 000	1 000 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	2 955 457	1 012 333	860 709	1 082 415
AMEN BANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triennement (2011-2014)	-	1 250 000	1 250 000	-	-
STB 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triennement (2011-2014)	-	1 666 664	1 666 664	-	-
BT 5 MDT (2011)	7 000 000	Trimes triennement (2011-2016)	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	3 000 000	Trimes triennement (2012-2017)	-	5 104 934	3 748 428	2 312 674	1 435 754
AMEN BANK 3 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triennement (2012-2017)	-	1 950 000	1 350 000	750 000	600 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triennement (2012-2017)	-	421 053	947 369	526 316	421 053
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimes triennement (2013-2017)	-	300 000	900 000	600 000	300 000
B.I.A.T 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimes triennement (2012-2016)	-	1 047 083	2 260 880	1 159 918	1 100 961
B.I.A.T 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimes triennement (2012-2016)	-	663 734	1 431 575	734 177	697 398
B.I.A.T 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triennement (2012-2016)	-	438 453	953 576	491 408	462 168

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		Echéances à moins d'un an
					Solde	Echéances à plus d'un an	
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>							
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triennement (2012-2016)	-	462 892	999 753	511 041	488 712
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triennement (2013-2016)	-	486 476	1 063 538	548 589	514 948
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimes triennement (2013-2016)	-	121 005	264 999	136 553	128 446
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triennement (2013-2017)	-	400 000	1 200 000	800 000	400 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimes triennement (2013-2018)	-	1 083 330	4 437 517	3 277 197	1 160 320
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimes triennement (2013-2018)	-	400 000	1 500 000	1 100 000	400 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimes triennement (2013-2018)	-	689 986	3 656 377	2 425 993	1 230 384
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimes triennement (2013-2018)	-	866 234	4 133 766	3 205 284	928 481
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	Trimes triennement (2013-2015)	-	571 429	428 571	-	428 571
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimes triennement (2013-2018)	-	517 341	2 482 659	1 926 942	555 717
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimes triennement (2013-2018)	-	871 472	3 896 444	2 959 126	937 319
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimes triennement (2013-2015)	-	1 500 000	750 000	-	750 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimes triennement (2013-2018)	-	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
BIAT 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimes triennement (2014-2015)	1 500 000	750 000	750 000	-	750 000
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimes triennement (2014-2019)	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimes triennement (2014-2019)	2 000 000	300 000	1 700 000	1 300 000	400 000
AMEN BANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimes triennement (2014-2019)	5 000 000	419 469	4 580 531	3 459 661	1 120 870
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimes triennement (2014-2018)	2 000 000	102 964	1 897 036	1 322 963	574 073
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimes triennement (2014-2018)	2 000 000	217 617	1 782 383	1 320 301	462 082
AMEN BANK 4 MDT (2014)	4 000 000	Trimes triennement (2014-2018)	2 000 000	98 071	1 901 929	1 446 182	455 747
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	En bloc 2014	4 000 000	4 000 000	-	-	-
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimes triennement (2014-2019)	1 500 000	75 000	1 425 000	1 125 000	300 000
AMEN BANK 4 MDT (2014)	4 000 000	Trimes triennement (2014-2019)	1 500 000	75 000	1 425 000	1 125 000	300 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	En bloc 2014	4 000 000	4 000 000	-	-	-
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimes triennement (2014-2019)	2 500 000	138 889	2 361 111	1 805 556	555 556
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimes triennement (2015-2019)	5 000 000	-	5 000 000	4 146 328	853 672
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimes triennement (2014-2019)	5 000 000	210 070	4 789 930	3 911 315	878 615
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimes triennement (2015-2019)	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
		Trimes triennement (2015-2019)	2 500 000	-	2 500 000	1 911 765	588 235
<u>Total des crédits des banques locales</u>			45 000 000	40 823 423	86 713 386	55 796 262	30 917 124
<u>Total général</u>			461 280 000	413 953 423	285 089 820	135 076 696	150 013 124

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	123 920	13 884
<u>Sous total</u>	<u>123 920</u>	<u>13 884</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	-	-
- Fournisseurs, retenue de garantie	13 808	43 808
<u>Sous total</u>	<u>13 808</u>	<u>43 808</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	747 205	3 180 656
- Effets à payer	21 935 711	19 537 095
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>22 690 746</u>	<u>22 725 581</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>22 828 474</u>	<u>22 783 273</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Personnel, provisions pour congés payés	67 655	49 164
- Personnel, autres charges à payer	200 000	81 101
- Etat, retenues sur salaires	88 587	76 069
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	393 904	348 487
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	27 974	52 023
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	20 610	13 583
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider (voir note 27)	207 611	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	84 951	65 108
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	2 030	1 462
- Etat, TVA à payer	31 539	-
- Etat, Redevance de compensation	58 731	-
- CNSS	193 671	182 021
- CAVIS	22 948	25 059
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	15 268	9 901
- Crédoeurs divers	78 233	6 335
- Prestataires Assurances	724 796	487 845
- Diverses Charges à payer	319 116	291 109
- Provisions pour départ à la retraite	17 500	17 500
- Provisions pour risques et charges	50 000	-
<u>Total</u>	<u>2 605 124</u>	<u>1 706 767</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	902 529	702 192
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(1 199 602)	-
- Résultats reportés		2 084 392	1 583 107
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(E)	42 805 298	43 303 277
Résultat de l'exercice (1)		3 125 350	2 423 622
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	45 930 648	45 726 899
Nombre d'actions (2)	(C)	5 710 418	4 884 500
Résultat par action (1) / (2)		0,547	0,496

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2014 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Achats de l'exercice	160 790	1 199 602
Solde au 31 décembre 2014	160 790	1 199 602

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2014, 2,80% du capital social.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 14.402.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	3 487 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	2 084 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES (suite)

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	-	2 804 155	28 173 277
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A. G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000				16 530 000
Affectations approuvées par l'A. G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084		(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)			(1 400 000)
Résultat de l'exercice 2013							2 423 622	2 423 622
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	-	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A. G.O du 9 juin 2014		200 337			2 223 285		(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)			(1 722 000)
Rachat d'actions propres						(1 199 602)		(1 199 602)
Résultat de l'exercice 2014							3 125 350	3 125 350
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	3 125 350	45 930 648

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Intérêts de leasing	30 063 837	24 755 966
- Intérêts de retard	725 719	531 668
- Prélouer	88 884	123 911
- Frais de dossier	333 620	239 074
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	306 950	273 445
- Frais de rejet	373 442	335 424
- Commissions d'assurance	149 565	95 246
Total des produits	32 042 018	26 354 734
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	269 929	339 073
Intérêts de retard antérieurs	9 826	11 381
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(207 514)	(194 495)
Intérêts de retard	(14 719)	(11 085)
Variation des produits réservés	57 522	144 874
Total des intérêts et des produits de leasing	32 099 540	26 499 608
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	286 910 334	260 278 992
. A la fin de la période	340 834 085	286 910 334
. Moyenne (A)	313 872 209	273 594 663
- Intérêts de la période (B)	30 063 837	24 755 966
- Taux moyen (B) / (A)	9,58%	9,05%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Intérêts des emprunts obligataires	6 091 798	4 759 984
- Intérêts des crédits des banques locales	5 951 290	5 357 019
- Intérêts des crédits des banques étrangères	258 907	14 412
- Intérêts des autres opérations de financement	6 162 354	4 479 164
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	296 001	284 322
Total des charges financières des emprunts (A)	18 760 351	14 894 901
- Intérêts des comptes courants	213 541	333 273
- Autres charges financières	92 802	122 548
Total des autres charges financières	306 343	455 822
Total général	19 066 695	15 350 723
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	237 763 243	224 595 780
. A la fin de l'exercice	285 089 820	237 763 243
. Moyenne (B)	261 426 531	231 179 511
- Taux moyen (A) / (B)	7,18%	6,44%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dividendes	78 256	107 168
- Plus values sur cession des actions	225	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	60
- Revenus des comptes créditeurs	47 016	46 231
- Autres produits financiers	6 553	4 772
- Revenus des comptes courants associés	29 432	20 362
- Moins values sur cessions des titres SICAV	-	(39)
<u>Total</u>	<u>161 482</u>	<u>178 553</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Produits locatifs	26 145	24 900
<u>Total</u>	<u>26 145</u>	<u>24 900</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Salaires et complément de salaires	3 203 671	2 711 209
- Cotisations de sécurité sociales	545 664	482 868
- Autres charges sociales	241 754	227 061
<u>Total</u>	<u>3 991 089</u>	<u>3 421 138</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	28 605	35 677
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	416 725	334 260
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	162 956	148 957
<u>Total</u>	<u>608 286</u>	<u>518 894</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Achat de matières et fournitures	400 433	311 947
<u>Total des achats</u>	<u>400 433</u>	<u>311 947</u>
- Locations	263 573	244 985
- Entretien et réparations	48 006	53 945
- Primes d'assurances	86 371	62 215
- Etudes, recherches et services extérieurs	782	393
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>398 731</u>	<u>361 538</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	341 430	283 735
- Publicités, publications, relations publiques	156 627	214 067
- Déplacements, missions et réceptions	260 144	159 567
- Frais postaux et de télécommunications	187 022	182 097
- Services bancaires et assimilés	264 154	198 159
- Autres	165 835	128 270
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 375 212</u>	<u>1 165 894</u>
- Jetons de présence	44 000	45 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>69 000</u>	<u>70 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	91 460	83 597
- T.C.L	74 957	61 710
- Droits d'enregistrement et de timbres	155 736	121 941
- Contribution conjoncturelle	61 744	-
- Pénalités	-	154
- Autres impôts et taxes	12 079	10 404
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>395 976</u>	<u>277 805</u>
<u>Total général</u>	<u>2 639 352</u>	<u>2 187 185</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 026 788	2 983 465
- Dotations aux provisions collectives	200 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 341 704)	(1 536 989)
- Transfert de provisions en couverture des immobilisations corporelles	-	250 000
- Créances radiées	1 651 699	578 196
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 544 045)	(526 328)
- Reprises des agios réservés à la radiation de créances	(107 654)	(51 867)
<u>Total</u>	<u>1 885 084</u>	<u>1 696 476</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux provisions

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres de participations	-	254 600
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	118 888	4 650
- Dotations aux provisions pour risques et charges	50 000	-
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	-	(15 414)
<u>Total</u>	<u>168 888</u>	<u>243 836</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Perte sur titres	254 600	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des titres de participation	(254 600)	-
- Prise en charge de retenue à la source	40 115	-
- Redressement fiscal	-	209 604
- Moins value sur cessions d'immobilisations	27	479
- Autres pertes ordinaires	39	764
<u>Total</u>	<u>40 182</u>	<u>210 847</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	59 717	33 000
- Autres gains sur éléments exceptionnels	7 625	2 699
<u>Total</u>	<u>67 342</u>	<u>35 699</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Résultat comptable	3 125 350	2 423 622
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	3 226 788	2 983 465
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	50 000	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	-	250 000
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	118 888	254 600
- Reprises sur provisions fiscales	1 341 704	1 536 989
- Provisions fiscales 2011/2010 pour affaires en cours	4 590 257	3 712 140
- Créances abandonnées	131 337	-
- Impôt sur les sociétés	829 584	686 040
- Contribution conjoncturelle	61 744	-
- Perte sur titres de participation	254 600	-
- Diverses charges non déductibles	102 735	260 499
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	1 341 704	1 536 989
- Provisions fiscales 2011/2010 pour affaires en cours	4 590 257	3 712 140
- Reprises sur provisions comptables non déduites initialement	74 575	337 394
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	254 600	-
- Dividendes et plus values sur les actions cotées	78 256	107 168
Bénéfice fiscal avant provisions	7 493 594	6 413 665
Provisions pour créances douteuses déductibles à 100%	3 226 788	2 983 465
Provisions pour dépréciation de titres cotés	118 888	-
Bénéfice fiscal	4 147 918	3 430 200
Impôt sur les sociétés (au taux de 20%)	829 584	686 040
A imputer		
- Excédent d'impôt antérieur	173 300	-
- Acomptes provisionnels payés	404 822	822 963
- Retenues à la source	43 850	36 377
Impôt à payer (Report d'impôt)	207 611	(173 300)

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	17 000 942	17 234 332
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(16 042 981)	(17 000 942)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	132 704	225 639
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(275 726)	(132 704)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(4 108 715)	(2 836 335)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	4 580 936	4 108 715
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(1 291 245)	(1 160 197)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	1 694 907	1 291 245
- Impayés sur créances abandonnées en début de période	+ Note 4	45 643	45 643
- Impayés sur créances abandonnées en fin de période	- Note 4	-	(45 643)
- TVA collectée		33 820 807	28 426 282
- TVA collectée sur avances et acomptes		(458 850)	-
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	201 529 448	170 473 543
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	2 004 325	1 623 668
- Créances radiées	- Note 23	(1 651 699)	(578 196)
- Encours financiers radiés	+ Note 4	891 881	268 889
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(779 506)	(486 750)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	17 586	8 016
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	8 787 464	9 973 952
Encaissements reçus des clients		245 897 922	211 439 157

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	22 725 581	16 363 635
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(22 690 746)	(22 725 581)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	234 398 474	181 288 146
- TVA sur Investissements	+	32 924 856	25 467 539
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	13 583	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(20 610)	(13 583)
Investissements dans les contrats de leasing		267 351 139	200 380 156

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(3 272)	(3 800)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	24 977	3 272
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(38 500)	(38 500)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	38 500	38 500
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(23 937)	(122 949)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	76 153	23 937
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	13 884	10 175
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(123 920)	(13 884)
- Prestataires de services débiteurs en début de période	- Note 9	(4 214)	-
- Prestataires de services débiteurs en fin de période	+ Note 9	-	4 214
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	49 164	44 562
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(67 655)	(49 164)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	81 101	90 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(200 000)	(81 101)
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en début de période	+ Note 14	17 500	17 500
- Personnel, provisions pour départ à la retraite en fin de période	- Note 14	(17 500)	(17 500)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	76 069	77 682
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(88 587)	(76 069)
- Etat, Redevances de compensation en début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, Redevance de compensation en fin de période	- Note 14	(58 731)	-
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	348 487	229 519
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(393 904)	(348 487)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	182 021	164 513
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(193 671)	(182 021)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	25 059	20 387
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(22 948)	(25 059)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	9 901	6 693
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(15 268)	(9 901)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	291 109	305 597
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(319 116)	(291 109)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	190 800	411 926
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(273 271)	(220 135)
- TVA, payée sur biens et services	+	452 818	614 235
- Charges de personnel	+ Note 20	3 991 089	3 421 138
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	2 639 352	2 187 185
- Impôts et taxes	- Note 22	(395 976)	(277 805)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		6 267 514	6 013 550

NOTE 31 : Intérêts payés

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	508 829	323 031
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 12	(487 205)	(344 185)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 12	502 241	487 205
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	52 023	10 664
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(27 974)	(52 023)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	1 707 050	1 314 762
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(3 329 428)	(1 707 050)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	618 548	418 715
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(727 868)	(618 548)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	308 563	252 852
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(617 068)	(308 563)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	19 066 695	15 350 723
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(296 001)	(284 322)
<u>Intérêts payés</u>		<u>17 278 404</u>	<u>14 843 261</u>

NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 14	-	400 423
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 14	(207 611)	-
- Etat, report d'impôts début de période	- Note 9	(173 300)	-
- Etat, report d'impôts fin de période	+ Note 9	-	173 300
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	+ Note 9	(113 056)	(113 056)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	- Note 9	118 054	113 056
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	65 108	40 110
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(84 951)	(65 108)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	1 462	949
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(2 030)	(1 462)
- TVA payée		62 028	3 290 176
- Impôts et taxes	+ Note 22	395 976	277 805
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	829 584	686 040
<u>Impôts payés</u>		<u>891 264</u>	<u>4 802 234</u>

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	3 400	52 863
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	489 441	680 262
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	43 808	11 500
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(13 808)	(43 808)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>522 841</u>	<u>700 816</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	7 083	1 470
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	(27)	(479)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	59 717	33 000
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>66 773</u>	<u>33 991</u>

NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

		<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Titres immobilisés acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	1 987 861	1 021 312
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>1 987 861</u>	<u>1 021 312</u>

NOTE 36 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Dividendes	+ Note 15	1 722 000	1 400 000
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>1 722 000</u>	<u>1 400 000</u>

NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	239 241	27 980
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(388 231)	(239 241)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	36 941	36 941
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(37 063)	(36 941)
- Placements en début de période	+ Note 6	580 314	196 913
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 380 321)	(580 314)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	750 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	-	(750 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(6 335)	(4 653)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	78 233	6 335
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(487 845)	(200 921)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	724 796	487 845
- Frais d'augmentation du capital	- Note 9	-	(428 870)
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	78 481	107 228
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	-	(39)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	83 001	71 365
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	7 625	2 699
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(40 155)	(210 368)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>238 681</u>	<u>(1 264 041)</u>

Note 38 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force 23 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 2 319 924 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 4 396 722 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 277 647 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 3 323 649 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force et non échus antérieurement au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 246 410 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 7 826 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 78 070 dinars.

Cellcom

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Cellcom », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 85 269 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 240 774 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 11 048 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 124 025 dinars.

AL ATABA Immobilière

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « Al Ataba Immobilière », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 64 594 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 513 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 2 dinars.

Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 300 000 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 700 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 19 727 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 612 513 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force 9 contrats au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 396 013 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 626 008 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 20 792 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2014, à 482 367 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des administrateurs en commun, pour une valeur de 134 044 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ce contrat s'élève à 3 243 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ce contrat s'élève à 128 651 dinars.

STE PRYM FASHION TUNISIE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la STE PRYM FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 29 008 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 131 395 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 4 888 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 61 925 dinars.

STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la STE HMILA POUR LE COMMERCE ET INDUSTRIE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 34 265 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 165 232 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 9 876 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 102 130 dinars.

STE Y K H CONSULTING

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « YKH CONSULTING », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 51 056 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 1 880 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 17 624 dinars.

STE YKH IMMOBILIERE

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la STE YKH IMMOBILIERE, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 29 817 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 69 933 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 4 472 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 54 252 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 102 681 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 3 997 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 40 640 dinars

Billets de trésorerie

1-HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière ECHARIFA, dans laquelle elle détient 26,56% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 21 août 2014 et échéant le 19 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 33.190 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 19 novembre 2014 et échéant le 29 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 15.982 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 12 novembre 2014 et échéant le 22 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 11.987 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 29 décembre 2014 et échéant le 28 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 1.201 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 22 décembre 2014 et échéant le 21 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.003 DT.

2- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA, dans laquelle elle a des dirigeants communs :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 18 août 2014 et échéant le 16 novembre 2014, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 68.796 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 16 novembre 2014 et échéant le 26 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 31.965 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 26 décembre 2014 et échéant le 25 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 4.804 DT.

3- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 28 août 2014 et échéant le 26 novembre 2014, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 25.799 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 26 novembre 2014 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 10.681 DT.

4- HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société ECLAIR FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2014 s'élève à 3.659 DT.

5- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT, dans laquelle elle a des dirigeants communs :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 22 octobre 2014 et échéant le 20 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 7.022 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 25 novembre 2014 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.659 DT.

6- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société NIDA, dans laquelle elle détient 19,74% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 8 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 32.648 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 29 septembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 25.579 DT.

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 1er juillet 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 9.288 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 1er juillet 2014 et échéant le 31 juillet 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 31 juillet 2014 et échéant le 30 août 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 30 août 2014 et échéant le 29 septembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 29 septembre 2014 et échéant le 28 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 11.125 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 29 septembre 2014 et échéant le 19 octobre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.736 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 8 novembre 2014 et échéant le 8 décembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 28 novembre 2014 et échéant le 17 janvier 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 6.316 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 8 décembre 2014 et échéant le 6 février 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 2.225 DT.

Avances en compte courant associé

- 1- Le conseil d'administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2014, s'élève à 10.000 dinars.

- 2- Le conseil d'administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 500.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle Hannibal Lease détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2014, s'élève à 20.000 dinars.

L'encours de ces comptes courants a été converti en capital.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2014 à 31 400 dinars hors taxes, soit 35 168 dinars toutes taxes comprises.

Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit:

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014
Avantages à court terme	288 645	1 629	260 572	9 929	70 000	70 000
Rémunérations brutes	240 000	-	195 000	-	-	-
Charges sociales	6 331	1 629	49 508	9 929	-	-
Avantage en nature	42 313	-	16 064	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	12 004	-		
	288 645	1 629	272 576	9 929	70 000	70 000

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

NOTE 39 : Événements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 avril 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

4.4.7. Notes complémentaires relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014

1- Note sur les provisions additionnelles

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

2- Note sur le transfert des placements à court terme en placements à long terme

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêt comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêt comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

3-

Note complémentaire sur les autres actifs « charges à répartir »

TABEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	471 270	-	471 270	191 357	148 956	340 314	130 956
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	144 279	14 000	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	2 139 236	508 829	2 648 065	1 663 175	296 001	1 959 176	688 889
TOTAUX		2 768 785	508 829	3 277 614	1 998 811	458 958	2 457 769	819 845

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 296 001 figure parmi les charges financières.

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir.

Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul au 31-12-2014. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

4- **Note complémentaire sur le rachat de la société de ces propres actions**

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Achats de l'exercice	160 790	1 199 602
Solde au 31 décembre 2014	160 790	1 199 602

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2014, 2,80% du capital social.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

Le programme de rachat a pour objet :

- La régulation du cours de l'action par des opérations d'achat et de vente des actions de la société HANNIBAL LEASE en fonction de la situation du marché ;
- De réduire les fluctuations excessives de son cours.

Caractéristiques du programme de Rachat

▪ Caractéristiques des titres à racheter

<u>X</u>	Actions ordinaires
	Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote
	Certificats d'investissement

▪ La part maximale du capital et le nombre maximal de titres à racheter

La part maximale que la société HANNIBAL LEASE pourra acquérir est de 5% de son capital tel qu'arrêté à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 Juin 2014 soit un nombre de 287.000 actions.

▪ Le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme

HANNIBAL LEASE consacrera à la mise en œuvre du contrat de régulation, une somme de D2.870.000, prélevées sur les pimes d'émission, pour la régulation du cours de l'action.

(Somme= Nombre d'actions x Seuil haut)

▪ La durée et le calendrier du programme de rachat

Ce rachat d'actions sera utilisé pendant la période allant du 01/09/2014 jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2016

MAC SA a été chargé de la réalisation des opérations d'achat et de vente des actions pour le compte de celle-ci, à travers un contrat de régulation.

▪ Mise en œuvre du programme de Rachat

Les actions seront rachetées et revendues par intervention sur le marché, dans le cadre d'un contrat de régulation avec l'intermédiaire en bourse MAC SA

Le programme de rachat sera mis en œuvre à partir du 01/09/2014

▪ **Incidences Financières**

Ce programme de rachat d'action n'a pas pour vocation de réduire le nombre d'actions en circulation par annulation de titres acquis.

Le programme de rachat d'actions ne devrait pas avoir d'incidences significatives sur la situation financière de la société ni sur son bénéfice par action, à l'exclusion des plus values et moins values réalisées à l'occasion de la revente des titres sur le marché.

Toutefois, les actions détenues par Hannibal lease ne donneront pas droit aux dividendes, ceux-ci seront affectés dans un compte de report à nouveau.

▪ **Régimes fiscaux des rachats**

Le rachat par une société de ses propres actions n'a d'effet que sur ses capitaux propres, mais aucune incidence sur le résultat fiscal.

▪ **Intentions des personnes contrôlant seules ou de concert la société**

Les actionnaires majoritaires de la société HANNIBAL LEASE s'interdisent de lui céder des actions leur appartenant dans le cadre du programme de rachat d'actions.

5- Note complémentaire sur le montant des rubriques « produits accessoires figurant au niveau du Solde Intermédiaire de Gestion

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Préloyer	88 884	123 911
Frais de dossier	333 620	239 074
Produits nets sur cession d'immobilisation de leasing	306 950	273 445
Frais de rejet	373 442	335 424
Commissions d'assurance	149 565	95 246
Total	1 252 461	1 067 099

6- Note Complémentaire à la note 6 « Portefeuille Titres de Placement » relative aux Etats Financiers individuels au 31-12-2014 :

Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Actions cotées	1 380 321	580 314
<u>Total brut</u>	<u>1 380 321</u>	<u>580 314</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(123 538)	(4 650)
<u>Total net</u>	<u>1 256 783</u>	<u>575 664</u>

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Provision	pourcentage de détention
Actions CRTHAGE CEMENT	79 312	1,000	*2,893	229 412	(30 773)	0,046%
SAH	32 084	1,000	7,792	250 002	0	0,088%
TUNIS RE	10 000	5,000	10,090	100 900	(310)	0,067%
Tawasool	272 728	1,000	1,100	300 001	(92 455)	0,253%
Délice Holding	34 247	10,000	14,600	500 006	0	0,062%
Total				1 380 321	(123 538)	

(*) Le coût d'acquisition est de « 2,89252572120234 » arrondi à 3 chiffres après la virgule.

7- Note complémentaire sur le fonds propres distribuables en franchise d'impôt

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2013 à 16.124.372 DT, et se détaillent comme suit :

- Réserves spéciales pour réinvestissements :	3 487 979 DT
- Prime d'émission :	8 830 000 DT
- Résultats reportés :	1 583 107 DT
- Résultat de l'exercice (*) :	2 223 286 DT

(*) : Après déduction de 5% au titre de la réserve légale

Suite à la distribution des dividendes sur l'exercice 2013, soit 1 722 000 DT, le reliquat des fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élève au 31 Décembre 2014 à 14 402 371 DT et se détaille comme suit :

- Réserves spéciales pour réinvestissements :	3 487 979 DT
- Prime d'émission :	8 830 000 DT
- Résultats reportés :	2 084 392 DT

4.4.8. Notes rectificatives relatives aux états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014

Note rectificative sur les Engagements hors bilan

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques						
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	31 409 911	31 409 911				
g) Engagements sur opérations de Leasing	20 780 023	20 530 877		249 146		
TOTAL	52 189 934	51 940 788		249 146		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	259 715 241	259 715 241				
•aval	4 250 000	4 250 000				
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques	1 003 274	1 003 274				
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	53 613 652	52 949 815		633 837		
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	440 136 820	435 003 439		5 133 381		
Total	758 718 987	752 921 770		5 797 217		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	7 000 000	7 000 000				
* Effets escomptés et non échus	8 121	8 121				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	7 008 121	7 008 121				

4.4.9. Rapport Général des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2014



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy - 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tel : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 367.563.091 dinars et un bénéfice net de 3.125.530 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 27 Avril 2015

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.4.10. Rapport Spécial des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au

31 décembre 2014

Deloitte.

Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy - 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn

FINOR

Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014

1- Votre conseil d'administration, réuni le 29 janvier 2015, a autorisé votre société à la souscription à l'augmentation de capital de la filiale « AMILCAR LLD » à hauteur de 1 239 500 Dinars par conversion du compte courant associé pour 750 000 Dinars et par apport en numéraire pour un montant de 489 500 Dinars. Cette opération d'augmentation de capital a porté la participation de Hannibal Lease dans cette filiale de 50,92% (avant réduction à zéro du capital initial d'un montant de 500 000 Dinars) à 99,16%.

2- Votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de votre société. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2014 à 31 400 dinars hors taxes, soit 35 168 dinars toutes taxes comprises.

3- Votre conseil d'administration, réuni le 29 avril 2014, a autorisé la société à réaliser un réinvestissement financier consistant en la souscription de 1.496.721 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune dans le capital de la société « NIDA », avec laquelle elle a des dirigeants communs.

4- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière ECHARIFA, dans laquelle elle détient 26,56% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 21 août 2014 et échéant le 19 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 33.190 DT.

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 19 novembre 2014 et échéant le 29 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 15.982 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 12 novembre 2014 et échéant le 22 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 11.987 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 2.000.000, souscrit le 29 décembre 2014 et échéant le 28 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 1.201 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 22 décembre 2014 et échéant le 21 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.003 DT.

5- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA, dans laquelle elle a des dirigeants communs :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 18 août 2014 et échéant le 16 novembre 2014, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 68.796 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 16 novembre 2014 et échéant le 26 décembre 2014, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 31.965 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 4.000.000, souscrit le 26 décembre 2014 et échéant le 25 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 4.804 DT.

6- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 28 août 2014 et échéant le 26 novembre 2014, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 25.799 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 26 novembre 2014 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 10.681 DT.

7- HL a émis, le 25 novembre 2014, un billet de trésorerie souscrit par la société ECLAIR FASHION TUNISIE, dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de D : 500.000 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés au titre de l'exercice 2014 s'élève à 3.659 DT.

8- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT, dans laquelle elle a des dirigeants communs :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 22 octobre 2014 et échéant le 20 janvier 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 7.022 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 25 novembre 2014 et échéant le 23 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.659 DT.

9- HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de la société NIDA, dans laquelle elle détient 19,74% du capital :

- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 8 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 32.648 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 29 septembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 25.579 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 12 mai 2014 et échéant le 1er juillet 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 9.288 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 1er juillet 2014 et échéant le 31 juillet 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 31 juillet 2014 et échéant le 30 août 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 30 août 2014 et échéant le 29 septembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 29 septembre 2014 et échéant le 28 novembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 11.125 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 29 septembre 2014 et échéant le 19 octobre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 3.736 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 8 novembre 2014 et échéant le 8 décembre 2014, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 5.594 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 1.000.000, souscrit le 28 novembre 2014 et échéant le 17 janvier 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 6.316 DT.
- ✓ Un Billet de Trésorerie de D : 500.000, souscrit le 8 décembre 2014 et échéant le 6 février 2015, au taux facial de 6,75%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 2.225 DT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Votre conseil d'administration, réuni le 5 mars 2013, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2014, s'élève à 10 000 dinars.

2- Votre conseil d'administration, réuni le 29 Avril 2014, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 500.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2014, s'élève à 20 000 dinars.

L'encours de ces comptes courants a été converti en capital.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit:

- Le conseil d'administration réuni le 22 juin 2012, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Président Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par ledit conseil et révisée par le conseil d'administration du 18 Juillet 2013. Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 18 Juillet 2013 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint, et lui a fixé sa rémunération, composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2014, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2014.

	PDG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2014
Avantages à court terme	288 645	1 629	260 572	9 929	70 000	70 000
Rémunérations brutes	240 000	-	195 000	-	-	-
Charges sociales	6 331	1 629	49 508	9 929	-	-
Avantage en nature	42 313	-	16 064	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	70 000	70 000
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	12 004	-	-	-
	288 645	1 629	272 576	9 929	70 000	70 000

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 27 Avril 2015

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.5. Engagements financiers au 31 décembre 2014

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques						
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	31 409 911	31 409 911				
g) Engagements sur opérations de Leasing	20 780 023	20 530 877		249 146		
TOTAL	52 189 934	51 940 788		249 146		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements	259 715 241	259 715 241				
•aval	4 250 000	4 250 000				
•autres garanties						
b) Garanties réelles						
•hypothèques	1 003 274	1 003 274				
•nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	53 613 652	52 949 815		633 837		
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	440 136 820	435 003 439		5 133 381		
Total	758 718 987	752 921 770		5 797 217		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	7 000 000	7 000 000				
*Effets escomptés et non échus	8 121	8 121				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	7 008 121	7 008 121				

II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant.

4.6. Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2014

4.6.1. Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2014

(En Dinars)

Emprunts	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2014
E.O 2010/1 TF	19 590 000	18/6/14	5,25%	5 ans	3 918 000
E.O 2010/1 TV	10 410 000	18/6/14	TMM+0,75	5 ans	2 082 000
E.O 2010/2 TF	21 900 000	26/11/14	5,45%	5 ans	4 380 000
E.O 2010/2 TV	8 100 000	26/11/14	TMM+0,775	5 ans	1 620 000
E.O 2012/1 TF	18 500 000	28/9/14	6,75%	5 ans	11 100 000
E.O 2012/1 TV	1 500 000	28/9/14	TMM+2	5 ans	900 000
E.O 2013/1 TF	16 000 000	17/5/14	6,90%	5 ans	12 800 000
E.O 2013/1 TV	4 000 000	17/5/14	TMM+1,9	5 ans	3 200 000
E.O 2013/2 TF	12 080 000	28/2/14	7,20%	5 ans	12 080 000
E.O 2013/2 TF	13 220 000	28/2/14	7,35%	7 ans dont 2 franchise	13 220 000
E.O 2013/2 TV	4 700 000	28/2/14	TMM+2,2	5 ans	4 700 000
E.O 2014/1 TF	15 200 000	30/10/15	7,65%	5 ans	15 200 000
E.O 2014/1 TF	12 880 000	30/10/15	7,80%	7 ans dont 2 franchise	12 880 000
E.O 2014/1 TV	2 000 000	30/10/15	TMM+2,3	5 ans	2 000 000
Total	160 080 000				100 080 000

4.6.2. Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 décembre 2014

(En Dinars)

Emprunts	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2014
CREDITS BANCAIRES LOCAUX					
B.T.L (2010)	6 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ANS	300 000
B.I.A.T (2010)	5 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ANS	250 000
B.I.A.T (2010/1)	2 500 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ANS	125 000
B.I.A.T (2010/2)	2 500 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ANS	125 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ANS	750 000
B.I.A.T 1 MDT	1 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2010-2015)	5 ANS	166 330
B.I.A.T 4 MDT	4 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2011-2015)	4 ANS	718 546
BTE 3 MDT (2011)	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	750 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	750 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	750 000
BIAT 2,5 MDT (2011)	2 500 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	691 191
BIAT 1,5 MDT (2011)	1 500 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	415 578
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	600 000
BIAT 1 MDT (2011)	1 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	310 245
BTL 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM+1,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	1 750 000
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	1 943 123
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	TMM+1,5%	Trimestriellement (2011-2016)	5 ANS	2 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	3 748 428
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	1 350 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2012-2017)	5 ANS	947 369
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	TMM+2%	Trimestriellement (2013-2017)	4 ANS	900 000
BIAT 5 MDT (2012)	5 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	2 260 880
BIAT 3 MDT (2012)	3 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	1 431 575
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	953 576
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2012-2016)	4 ANS	999 753
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	3 ANS	1 063 538
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	TMM+1,75%	Trimestriellement (2013-2016)	3 ANS	264 999

BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2013-2017)	4 ANS	1 200 000
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	TMM +2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	4 437 517
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	1 500 000
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	3 656 377
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	4 133 766
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	TMM+2,25%	Trimestriellement (2013-2015)	5 ANS	428 571
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	2 482 659
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	3 896 444
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	TMM + 2,75%	Trimestriellement (2013-2015)	2 ANS	750 000
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	TMM + 2%	Trimestriellement (2013-2018)	5 ANS	3 750 000
AMEN BANK 5 MDT (2014)	5 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	4 580 531
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	4 ANS	1 897 036
ATB 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 700 000
BIAT 1,5 MDT (2014)	1 500 000	TMM +2,25%	Trimestriellement (2014-2015)	2 ANS	750 000
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	2 550 000
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	5 ANS	1 782 383
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2018)	5 ANS	1 901 929
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 425 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	1 425 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	2 361 111
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2015-2019)	5 ANS	5 000 000
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	TMM + 2,25%	Trimestriellement (2014-2019)	5 ANS	4 789 930
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	TMM + 2,5%	Trimestriellement (2015-2019)	5 ANS	1 500 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	TMM +2,75%	Trimestriellement (2015-2019)	5 ANS	2 500 000
SOUS TOTAL 1	159 000 000				86 713 386
CREDITS BANCAIRES					
ETRANGERS					
BAD 5MDT(2013)	4 996 434	4,72%	Semstriellement (2016-2023)	9 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	4 996 434
BAD 1MDT(2014)	1 000 000	4,72%	Semstriellement (2016-2023)	9 ANS AVEC 3 ANS DE GRACE	1 000 000
SOUS TOTAL 2	5 996 434				5 996 434
Total	164 996 434				92 709 820

4.6.3. Encours des billets de trésorerie et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease
au 31 décembre 2014

(En Dinars)

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Aval	Encours 31/12/2014
Certificat de leasing				
certificat de leasing Best Bank	30 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans		30 000 000
certificat de leasing Zitouna Bank	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans		13 000 000
ATAKAFOLIA	500 000	Remboursable après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat		500 000
ATAKAFOLIA	300 000			300 000
ATAKAFOLIA	350 000			350 000
Total certificat de leasing	44 150 000			44 150 000
Billets de trésorerie non avalisés				
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	28/02/2015		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 500 000	17/02/2015		1 500 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	20/02/2015		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	08/01/2015		1 000 000
FIDELITY OBL SICAV NON AVALISE	1 000 000	01/01/2015		1 000 000
STARTUP FACTORY SEED FUND(UGFS)	100 000	19/02/2015		100 000
STE NIDA	1 000 000	17/01/2015		1 000 000
STE NIDA	500 000	06/02/2015		500 000
AMEN TRESOR SICAV	1 000 000	18/05/2015		1 000 000

AL HIFADH SICAV	1 000 000	24/03/2015		1 000 000
IMMOBILIERE AL KADRIA	4 000 000	25/01/2015		4 000 000
Mr, ABDELKADER ESSEGHAIER	1 500 000	24/02/2015		1 500 000
IMMOBILIERE CHERIFA	2 000 000	28/01/2015		2 000 000
IMMOBILIERE CHERIFA	1 500 000	21/01/2015		1 500 000
B,S,B	1 000 000	10/01/2015		1 000 000
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	200 000	28/04/2015		200 000
EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT	500 000	20/01/2015		500 000
EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT	500 000	23/02/2015		500 000
PRYM FASHION TUNISIE	500 000	23/02/2015		500 000
ECLAIR FASHION TUNISIE	500 000	23/02/2015		500 000
CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL	500 000	23/05/2015		500 000
BUAT	1 000 000	17/02/2015		1 000 000
CDC TANMIA	500 000	18/01/2015		500 000
CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL	300 000	08/03/2015		300 000
SOCIETE TAYSSIR	300 000	29/03/2015		300 000
TUNISIAN PRUDENCE FUND(UGFS)	100 000	30/01/2015		100 000
TAREK KARRAY	400 000	23/06/2015		400 000
Total billets de trésorerie non avalisés	24 400 000			24 400 000
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>				
FIDELITY OBL SICAV /BTL	2 000 000	09/01/2015	BTL	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV /BTL	1 000 000	22/02/2015	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTL	1 000 000	28/02/2015	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTL	1 000 000	14/03/2015	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTL	1 000 000	18/03/2015	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTL	1 000 000	10/02/2015	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTL	1 000 000	18/02/2015	BTL	1 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTK	2 000 000	06/03/2015	BTK	2 000 000
FIDELITY OBL SICAV/BTK	2 000 000	09/03/2015	BTK	2 000 000
PLACEMENT OBLIG SICAV /AMEN	2 000 000	15/01/2015	AMEN BANK	2 000 000
CAISSE DES DEPOT ET CONSIGNATIONS/BARAKA	3 000 000	19/03/2015	BARAKA BANK	3 000 000
MAXULA INVESTISSEMENT/AMEN	500 000	27/01/2015	AMEN BANK	500 000
STRATEGIE ACTIONS SICAV/AMEN	750 000	01/02/2015	AMEN BANK	750 000
HEXABYTE/ATTIJARI	500 000	29/01/2015	ATTIJARI BANK	500 000
TRESOR SICAV /BIAT	5 000 000	17/03/2015	BIAT	5 000 000
Total billets de trésorerie avalisés	23 750 000			23 750 000
Total des certificats de leasing et billets de trésorerie	92 300 000			92 300 000

4.7. Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire HL 2015-1

Liste des souscripteurs à taux fixe

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit (DT)	%
Catégorie A Fixe	11	112 000	11 200 000	37,33%
SICAV	8	62 000	6 200 000	20,67%
BANQUE	2	40 000	4 000 000	13,33%
ASSURANCE	1	10 000	1 000 000	3,33%
Catégorie B Fixe	28	188 000	18 800 000	62,67%
SICAV	4	29 100	2 910 000	9,70%
BANQUE	1	40 000	4 000 000	13,33%
FCP	4	4 900	490 000	1,63%
ASSURANCE	7	74 000	7 400 000	24,67%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1	40 000	4 000 000	13,33%
Total		300 000	30 000 000	100,00%

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
A	5 ans	7,7% et/ou TMM+2,3%
B	7 ans avec 2 ans de grâce	7,85%

Liste des souscripteurs à taux variable

Néant.

4.9. Tableau de mouvement des capitaux propres

En Dinars

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2012	20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	1 411 022	-	2 804 155	28 173 277
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013	8 700 000			7 830 000				16 530 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013		210 759	1 021 312		1 572 084		(2 804 155)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					(1 400 000)			(1 400 000)
Résultat de l'exercice 2013							2 423 622	2 423 622
Solde au 31 décembre 2013	28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	1 583 107	-	2 423 622	45 726 899
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 juin 2014		200 337			2 223 285		(2 423 622)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013					(1 722 000)			(1 722 000)
Rachat d'actions propres						(1 199 602)		(1 199 602)
Résultat de l'exercice 2014							3 125 350	3 125 350
Solde au 31 décembre 2014	28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	2 084 392	(1 199 602)	3 125 350	45 930 648
Affectations approuvées par l'AGO du 27 Mai 2015		260 487			2 864 863		(3 125 350)	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					(2 009 000)			(2 009 000)
Solde au 31 décembre après Affectation du Résultat	28 700 000	1 163 016	3 487 979	8 830 000	2 940 255	1 199 602	0	43 921 648

4.10. Affectation des résultats des trois derniers exercices

En Dinars

Désignation	2014	2013	2012
Résultat Net	3 125 350	2 423 622	2 804 155
Résultat reportés	2 084 392	1 583 106	1 411 022
Réserves légales	260 487	200 337	210 759
Réserves spéciales de réinvestissement	-	-	1 021 312
Dividendes	2 009 000	1 722 000	1 400 000
Report à nouveau	2 940 255	2 084 392	1 583 106

4.11. Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

En Dinars

Désignation	2014	2013	2012
Revenus de leasing	32 099 540	26 499 608	24 619 262
Résultat d'exploitation	3 927 774	3 284 810	3 750 364
Capital social	28 700 000	28 700 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	4 000 000
Revenus de leasing par action	5,592	4,617	6,154*
Résultat d'exploitation par action	0,684	0,572	0,937*

*En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT

4.12. Evolution du résultat net

En Dinars

Désignation	2014	2013	2012
Résultat avant impôt	3 954 934	3 109 662	3 750 485
Résultat net d'impôt	3 125 350	2 423 622	2 804 155
Capital social	28 700 000	28 700 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	4 000 000
Résultat avant impôt par action	0,689	0,542	0,938*
Résultat net d'impôt par action	0,544	0,422	0,701*
Résultat avant impôt / Capital social	13,78%	10,84%	18,75%
Résultat net d'impôt / Capital social	10,89%	8,44%	14,02%

*En tenant compte de la réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT

4.13. Evolution de la marge brute d'autofinancement

En Dinars

Désignation	2014	2013	2012
Résultat net de l'exercice	3 125 350	2 423 622	2 804 155
Dotation aux amortissements	608 286	518 894	353 324
Dotation nettes aux provisions	2 053 972	1 940 312	2 965 166
Marge brute d'autofinancement	5 787 608	4 882 828	6 122 645

4.14. Evolution des dividendes

En Dinars

Désignation	2014	2013	2012
Résultat Net	3 125 350	2 423 622	2 804 155
Montant global des dividendes	2 009 000	1 722 000	1 400 000
Capital social	28 700 000	28 700 000	20 000 000
Nombre d'actions	5 740 000	5 740 000	4 000 000
Dividende par action	0,350	0,300	0,350
Date de mise en paiement	25/06/2015	29/07/2014	17/05/2013

4.15. Indicateurs de gestion et ratios

	2014	2013	2012
Indicateurs de gestion en DT			
Résultat de la période (1)	3 125 350	2 423 622	2 804 155
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	357 498 186	302 253 875	276 732 730
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	387 019 011	332 659 027	301 356 399
Fonds propres (avant résultat net) (3)	42 805 298	43 303 277	25 369 122
Capitaux propres avant affectation	45 930 648	45 726 899	28 173 277
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	350 684 452	298 109 120	273 733 438
Créance classées (4)	23 753 576	25 264 794	28 346 937
Produits réservés (5)	1 021 228	1 186 405	1 383 146
Total provisions (6)	15 795 064	15 608 382	14 688 235
Emprunts et ressources spéciales (7)	289 261 943	239 910 198	226 237 924
Dettes envers la clientèle	4 586 936	4 114 715	2 842 335
Total bilan	367 563 091	316 915 562	284 517 287
Charges de personnel	3 991 089	3 421 138	2 981 279
Dotations nettes aux provisions	2 053 972	1 940 312	2 965 166
Intérêts et produits assimilés de leasing	32 099 540	26 499 608	24 619 262
Charges financières (8)	19 066 695	15 350 723	12 948 095
Total charges d'exploitation	7 238 727	6 127 216	5 114 070
Produits nets	13 220 473	11 352 338	11 830 000
Ratios propres aux sociétés de leasing			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	11,06%	13,02%	8,42%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	7,30%	5,60%	11,05%
Taux de créance classées(4)/(2)	6,14%	7,59%	9,41%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	70,79%	66,48%	56,70%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	6,64%	8,36%	10,24%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT *	12,18%	14,21%	9,81%
Ratio de gestion			
Charges de personnel/ produits nets	30,19%	30,14%	25,20%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	30,89%	26,22%	46,63%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	54,75%	53,97%	43,23%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	15,54%	17,09%	25,06%
Ratio de structure			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	11,65%	13,66%	8,92%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	78,70%	75,70%	79,52%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	95,41%	94,07%	96,21%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	83,79%	81,86%	83,69%
Ratio de rentabilité			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	7,30%	5,60%	11,05%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,85%	0,76%	0,99%
Résultat net/ Produits nets	23,64%	21,35%	23,70%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	9,15%	8,89%	8,99%
Produits nets/ Total bilan	3,60%	3,58%	4,16%

* Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

4.16. Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés de la Société Hannibal Lease arrêtés au 31/12/2014, soulèvent les observations suivantes par rapport au système comptable des entreprises en ce qui concerne :

Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes nécessaires notamment :

- ✓ Une note portant sur l'effet de l'acquisition de filiale (NIDA) sur la situation financière à la date de clôture, sur les résultats de l'exercice et sur les montants correspondants de l'exercice précédent, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés ;
- ✓ Une note complémentaire à la note 4-3-4 « comptabilisation des placements et des revenus y afférents », « placements à court terme » ; portant sur le transfert des placements à court terme en placements à long terme et ce conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 07 relative aux placements ;
- ✓ Une note complémentaire à la note 7 « portefeuille titres de placement » indiquant par catégorie de titres, le pourcentage de détention et la provision constituée pour chaque catégorie de titres et ce, conformément aux dispositions de la NC 07 relative aux Placements.

Hannibal Lease s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 et suivants.

4.16.1. Bilan consolidé au 31 décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
ACTIFS			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	5	3 553 373	7 548 716
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	347 270 944	295 813 515
Portefeuille-titres de placement	7	1 256 783	575 664
Portefeuille d'investissement	8	5 493 362	4 346 672
Valeurs Immobilisées	9	7 326 792	6 072 354
Actifs d'impôts différés	10	327 348	320 566
Autres actifs	11	3 264 752	2 878 611
TOTAL DES ACTIFS		368 493 353	317 556 098
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires	12	2 365 934	2 673 709
Dettes envers la clientèle	13	4 586 936	4 114 715
Emprunts et dettes rattachées	14	289 261 943	239 910 198
Fournisseurs et comptes rattachés	15	22 893 943	22 838 628
Autres passifs	16	2 794 026	2 020 481
TOTAL DES PASSIFS		321 902 782	271 557 730
INTERETS MINORITAIRES	17	6 078	-
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		28 700 000	28 700 000
Réserves		4 390 508	4 190 171
Prime d'émission		8 830 000	8 830 000
Actions propres		(1 199 602)	-
Résultats reportés consolidés		2 356 512	1 547 980
Résultat consolidé		3 507 075	2 730 217
Total des capitaux propres	18	46 584 494	45 998 368
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		368 493 353	317 556 098

4.16.2. Etat des engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
ENGAGEMENTS DONNES	51 913 535	38 307 390
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	20 503 624	19 005 294
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	31 409 911	19 302 096
ENGAGEMENTS RECUS	758 718 987	629 247 962
Cautions Reçues	259 715 241	226 032 135
Avals reçus	4 250 000	-
Garanties Reçues	1 003 274	1 073 122
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	53 613 652	39 803 606
Valeurs des biens, objet de leasing	440 136 820	362 339 099
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	7 008 121	47 014 446
Emprunts obtenus non encore encaissés	7 000 000	47 000 000
Effets escomptés sur la clientèle	8 121	14 446

4.16.3. Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

		31 Décembre <u>Notes</u> <u>2014</u>	31 Décembre <u>2013</u> Proforma Publié	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	31 821 894	26 342 837	26 342 837
Revenu des opérations de location longue durée	20	1 562 770	923 795 *	800 900
Intérêts et charges assimilées	21	(19 065 980)	(15 350 856)	(15 350 856)
Coût des opérations de location longue durée	22	(1 093 966)	(730 935) *	-
Produits des placements	23	67 320	52 097	52 097
Autres produits d'exploitation	24	37 488	39 147	39 147
Produits nets		<u>13 329 526</u>	<u>11 276 085</u>	<u>11 884 125</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	25	4 126 723	3 649 794	3 649 794
Dotations aux amortissements	26	629 106	534 733 *	1 024 198
Autres charges d'exploitation	27	2 619 089	2 268 838 *	2 510 308
Total des charges d'exploitation		<u>7 374 918</u>	<u>6 453 365</u>	<u>7 184 300</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>5 954 608</u>	<u>4 822 720</u>	<u>4 699 825</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	1 885 084	1 696 476	1 696 476
Dotations nettes aux autres provisions	29	216 492	16 911	16 911
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 853 032</u>	<u>3 109 333</u>	<u>2 986 438</u>
Autres pertes ordinaires	30	(57 231)	(218 521)	(218 521)
Autres gains ordinaires	31	112 094	368 240 *	491 135
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>3 907 896</u>	<u>3 259 052</u>	<u>3 259 052</u>
Impôts différés		6 781	83 344	83 344
Impôts sur les bénéfices		(833 191)	(687 963)	(687 963)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>3 081 486</u>	<u>2 654 433</u>	<u>2 654 433</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	425 418	75 784	75 784
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>3 506 904</u>	<u>2 730 217</u>	<u>2 730 217</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	171	-	-
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>3 507 075</u>	<u>2 730 217</u>	<u>2 730 217</u>
Résultat par action		0,614	0,559	0,559

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.4)

4.16.4. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

	31 Décembre <u>2014</u>	31 Décembre <u>2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	245 682 968	211 480 761
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(265 031 215)	(198 844 237)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(6 668 953)	(6 731 174)
Intérêts payés	(17 277 689)	(14 843 394)
Impôts et taxes payés	(1 002 898)	(4 804 158)
Autres flux liés à l'exploitation	(708 178)	(676 625)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(45 005 964)</u>	<u>(14 418 828)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 866 163)	(2 254 760)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	517 443	171 386
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(748 361)	(1 021 312)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(3 097 081)</u>	<u>(3 104 686)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	10 500	16 530 000
Décaissements suite au rachat d'actions propres	(1 199 602)	-
Dividendes et autres distributions	(1 722 000)	(1 400 000)
Encaissements provenant des emprunts	461 280 000	338 884 959
Remboursements d'emprunts	(413 953 423)	(325 717 496)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>44 415 475</u>	<u>28 297 464</u>
Variation de trésorerie	<u>(3 687 569)</u>	<u>10 773 950</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 875 007	(5 898 943)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 187 438	4 875 007

4.16.5. Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014

Note 1 : Présentation du groupe

1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des cinq sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 28.700.000 divisé en 5.740.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la cote de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en septembre 2001 sous le régime d'entreprise totalement exportatrice dans le cadre de la loi n°93-120 portant promulgation du code d'incitations aux investissements. Elle a pour objet la fabrication des fermetures à glissières de tout genre.

Le capital social de la société « **ECLAIR PRYM TUNISIE** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 2.500.000, divisé en 25.000 parts de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, libéré à concurrence de D : 10.350.000.

1.2. Evolution du périmètre de consolidation

La modification apportée au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2014 par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté du 31 décembre 2013, concerne :

- ✓ La réalisation d'une opération de réduction du capital de la société AMILCAR LLD pour résorber partiellement les pertes, suivie d'une augmentation de D : 1.250.000 à laquelle Hannibal Lease a souscrit 12.395 actions,

Ce qui a eu pour effet de porter sa participation au capital de ladite société de 50,92% à 99,16%.

- ✓ L'intégration dans le périmètre de consolidation de la société NIDA suite à la souscription à l'augmentation de son capital pour 1.496.721 actions,

Ce qui a eu pour effet de porter la participation de HL au capital de cette dernière à 19,74%.

1.3. Participations et organigramme du groupe

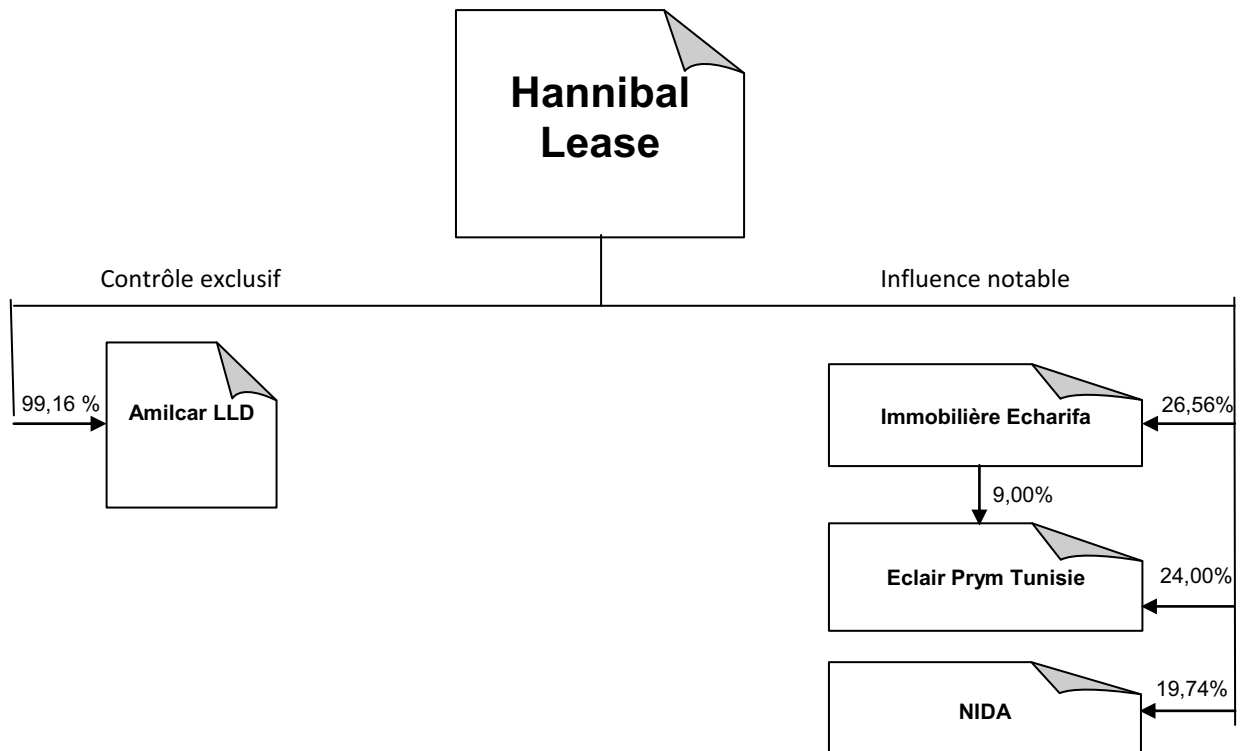
Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société «**AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société «**IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 6.000 titres sur les 25.000 parts formant le capital de la société «**ECLAIR PRYM TUNISIE** », soit un pourcentage de participation de 24,00%
- ✓ Hannibal Lease détient 2.606.011 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société «**NIDA** », soit un pourcentage de participation de 19,74%

Périmètre de consolidation

	2014	2013
Amilcar LLD	99,16%	50,92%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%
Société Eclair Prym Tunisie	24,00%	24,00%
Société NIDA	19,74%	-

Organigramme du groupe



Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Société</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence
ECLAIR PRYM	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

▪ Traitement des participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ Intégration des sociétés sous contrôle exclusif

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.

- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Note 3 : Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1).
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n°99-04 du 19 mars 1999, n°2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

4-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

4-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

4-3 Sommaire des principales méthodes comptables

4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location

correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

4-3-7 Taxe sur la valeur ajoutée :

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

4-3-8 Impôt différé

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

4-4 Changement dans les méthodes de présentation

Jusqu'au 31 décembre 2013, les charges rattachées directement aux opérations de location longue durée étaient classées selon leur nature parmi les charges d'exploitation. En 2014, elles sont présentées sous la rubrique « Coût des opérations de location longue durée », en déduction des produits d'exploitation.

Par ailleurs, les produits nets de cession des voitures destinées à la location, figurant en 2013 parmi les autres gains ordinaires, sont reclassés et présentées en 2014 sous la rubrique des revenus.

Ces changements dans les méthodes de présentation traduisent de manière plus fiable la substance et la réalité économique des opérations du groupe, eu égard à l'optique retenue pour l'établissement des états financiers consolidés.

Les données comparatives au 31 décembre 2013 ont été retraitées pour des besoins de la comparabilité.

Les retraitements opérés peuvent se présenter ainsi :

Rubrique retraitée	Montant du retraitement au 31/12/2013	Commentaires
Revenu des opérations de location longue durée	122 895	Reclassement des produits et les charges de cession des voitures de location parmi les Revenus des opérations de location longue durée
Autres gains ordinaires	(122 895)	Reclassement des produits et les charges de cession des voitures de location parmi les Revenus des opérations de location longue durée
Coût des opérations de location longue durée	489 465	Reclassement des amortissements des véhicules loués, figurant initialement parmi les dotations aux amortissements, sous la rubrique indiquée
Dotations aux amortissements	489 465	Reclassement des amortissements des véhicules loués, figurant initialement parmi les dotations aux amortissements, sous la rubrique indiquée
Coût des opérations de location longue durée	26 723	Reclassement des achats de pièces de rechanges des voitures loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée
Autres charges d'exploitation	26 723	Reclassement des achats de pièces de rechanges des voitures loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée
Coût des opérations de location longue durée	50 167	Reclassement des frais d'entretien des véhicules loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée
Autres charges d'exploitation	50 167	Reclassement des frais d'entretien des véhicules loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée
Coût des opérations de location longue durée	141 264	Reclassement des frais d'assurances des véhicules loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée
Autres charges d'exploitation	141 264	Reclassement des frais d'assurances des véhicules loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée
Coût des opérations de location longue durée	23 316	Reclassement des vignettes des véhicules loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée
Autres charges d'exploitation	23 316	Reclassement des vignettes des véhicules loués, figurant initialement parmi les autres charges d'exploitation, sous la rubrique indiquée

NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Banques	3 552 190	7 548 103
- Caisses	1 182	613
Total	3 553 373	7 548 716

NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Créances sur contrats mis en force	364 018 398	312 577 557
Encours financiers	349 484 456	296 690 440
Impayés	15 937 156	17 000 016
Intérêts échus différés	(1 678 941)	(1 291 245)
Valeurs à l'encaissement	275 726	132 704
Impayés sur créances abandonnées	-	45 643
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 968 838	1 776 387
Total brut des créances leasing	365 987 236	314 353 944
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(6 768 791)	(6 720 444)
Provisions pour dépréciation des impayés	(8 943 103)	(8 804 768)
Provisions collectives	(1 900 000)	(1 700 000)
Provisions additionnelles	(83 170)	(83 170)
Produits réservés	(1 021 228)	(1 186 405)
Provisions sur créances abandonnées	-	(45 643)
Total net des créances leasing	347 270 944	295 813 515

6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2013	298 466 827
Addition de la période	
- Investissements	232 078 550
- Relocations	8 302 089
- Consolidations	
Retraits de la période	
- Remboursement du capital	(170 436 109)
- Relocations	(7 387 312)
- Cessions à la valeur résiduelle	(16 507)
- Cessions anticipées	(8 662 361)
- Radiation de créances	(891 881)
Solde au 31 décembre 2014	351 453 294

6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
<u>Clients ordinaires (1)</u>	7 177 404	8 430 673
Inférieur à 1 mois	3 033 963	3 474 042
Entre 1 à 3 mois	1 830 908	2 705 645
Entre 3 et 6 mois	507 502	792 264
Entre 6 mois et 1 année	594 670	493 930
Supérieur à 1 année	1 210 359	964 792
<u>Clients litigieux (2)</u>	8 759 752	8 569 342
<u>Total (1)+(2)</u>	15 937 156	17 000 016

6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE				TOTAL
	A	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis
Encours financiers Impayés Contrats en instance de mise en force	301 444 149	35 137 142	704 343	513 034	11 685 789
	1 273 778	3 260 713	301 809	735 515	10 365 340
	1 968 838	-	-	-	-
	304 686 765	38 397 855	1 006 152	1 248 549	22 051 129
CREANCES LEASING					
Avances reçues (*)	(4 024 849)	(3 832)	(174)	-	(552 081)
ENCOURS GLOBAL	300 661 916	38 394 023	1 005 979	1 248 549	21 499 048
ENGAGEMENTS HORS BILAN					
TOTAL ENGAGEMENTS	20 057 213	446 411	-	-	-
	320 719 129	38 840 434	1 005 979	1 248 549	21 499 048
Produits réservés	-	-	(22 466)	(50 149)	(948 613)
Provisions sur encours financiers	-	-	(3 701)	(18 722)	(6 746 368)
Provisions sur impayés	-	-	(37 101)	(295 738)	(8 610 265)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(83 170)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(63 268)	(364 609)	(16 388 416)
ENGAGEMENTS NETS	320 719 129	38 840 434	942 711	883 940	5 110 632

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,26%	0,33%	5,61%
			6,20%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2013	7,65%				
---	-------	--	--	--	--

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			6,29%	29,20%	76,23%
			70,79%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2013	66,48%				
---	--------	--	--	--	--

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Actions cotées	1 380 321	580 314
Total brut	1 380 321	580 314
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(123 538)	(4 650)
Total net	1 256 783	575 664

NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Titres mis en équivalence	5 412 250	3 577 581
- Titres de participation	-	1 109 290
- Titres immobilisés	81 112	81 112
Montant brut	5 493 362	4 767 983
A déduire :		
- Versements restant à effectuer sur titres	-	(421 312)
Montant net	5 493 362	4 346 672

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2014 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Capital souscrit non libéré	Ecart d'acquisition (*)	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	-	-	366 391	312 425	2 878 817	26,56%
- Société Eclair Prym	600 000	-	-	340 034	38 337	978 371	24,00%
- Société NIDA	2 606 011	(1 169 672)	40 643	3 424	74 656	1 555 062	19,74%
	5 406 011	(1 169 672)	40 643	709 850	425 418	5 412 250	

(*) En application des dispositions du paragraphe 57 de la norme comptable NCT38, cet écart d'acquisition a été constaté en produits sous la rubrique "Autres gains ordinaires".

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2014 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût unitaire d'acquisition	Montant Total	Date de souscription
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
Total					81 112	

Note 9: Valeurs immobilisées

TABEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute				Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions et mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions et mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	33,3%	312 647	10 220	-	-	322 867	247 044	32 726	-	279 770	43 097
Logiciels en cours		-	25 957	-	-	25 957	-	-	-	-	25 957
Total des immobilisations incorporelles		312 647	36 177	-	-	348 824	247 044	32 726	-	279 770	69 054
Terrain	-	357 281	-	-	-	357 281	-	-	-	-	357 281
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-
Immeubles	5,0%	2 214 657	19 100	396 768	-	2 630 526	405 812	123 917	-	529 729	2 100 797
Matériel de transport	20,0%	3 932 437	2 473 335	-	688 575	5 717 198	1 176 441	958 494	351 218	1 783 717	3 923 958
Equipements de bureau	10,0%	570 921	26 756	-	-	597 677	308 947	50 895	-	359 842	237 836
Matériel informatique	33,3%	345 702	25 957	-	-	371 659	240 766	42 880	-	283 646	88 013
Installations générales	10,0%	493 018	96 039	-	-	589 057	191 236	55 010	-	246 246	342 812
Autres matériels	10,0%	45 328	558	-	-	45 887	26 160	3 385	-	29 545	16 341
Immobilisations en cours		396 768	190 700	(396 768)	-	190 700	-	-	-	-	190 700
Total des immobilisations corporelles		8 606 113	2 832 447	-	688 575	10 749 965	2 349 362	1 234 580	351 218	3 232 725	7 257 738
TOTAUX		8 918 760	2 868 624	-	688 575	11 098 810	2 596 407	1 267 306	351 218	3 512 495	7 326 792

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 10 : Autres d'impôts différés

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Actif d'impôt différé, AMILCAR LLD	327 348	320 566
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>327 348</u>	<u>320 566</u>

NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Clients Amilcar LLD	492 489	267 290
- Charges reportées	819 845	769 974
- Dépôts et cautionnements versés	38 500	38 500
- Fournisseurs, avances et acomptes	111 455	100 152
- Prêts au personnel	868 612	951 083
- Personnel, avances et acomptes	24 977	3 272
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	20 240	180 425
- Etat, crédit de TVA	59 779	397 306
- Etat, compte d'attente TVA	458 850	-
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	113 056
- Produits à recevoir des tiers	409 206	239 241
- Débiteurs divers	37 063	36 941
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	-	34 502
- Fonds de roulement	76 153	-
- Prestataires de services débiteurs	-	4 214
- Stocks de pièces de rechanges	4 779	-
<u>Total brut</u>	<u>3 545 933</u>	<u>3 141 886</u>
A déduire :		
- Provisions	(281 180)	(263 275)
<u>Montant net</u>	<u>3 264 752</u>	<u>2 878 611</u>

NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Banques, découverts	2 365 934	2 673 709
<u>Total</u>	<u>2 365 934</u>	<u>2 673 709</u>

NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Avances et acomptes reçus des clients	4 580 936	4 108 715
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>4 586 936</u>	<u>4 114 715</u>

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Banques locales	86 713 385	82 536 808
- Banques étrangères	5 996 434	4 996 434
- Emprunts obligataires	100 080 000	68 000 000
- Billets de trésorerie	48 150 000	44 050 000
- Certificats de leasing	44 150 000	38 180 000
<u>Total emprunts</u>	<u>285 089 820</u>	<u>237 763 243</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	727 868	618 548
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 329 428	1 707 050
- Intérêts courus sur certificats de leasing	617 068	308 563
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(502 241)	(487 205)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>4 172 123</u>	<u>2 146 956</u>
<u>Total</u>	<u>289 261 943</u>	<u>239 910 198</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAUX DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		Échéances à moins d'un an
					Solde	Echéances à plus d'un an	
<u>BILLETS DE TRÉSORERIE ET CERTIFICATS DE LEASING</u>							
Certificats de Leasing BEST BANK	30 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	106 000 000	101 000 000	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	13 000 000	Renouvelable tous les 3 mois sur 3 ans	52 000 000	52 000 000	13 000 000	-	13 000 000
Certificats de Leasing UCFS	180 000	Renouvelable tous les 3 mois	-	180 000	-	-	-
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	1 150 000	Remboursement après 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	2 150 000	1 000 000	1 150 000	-	1 150 000
<u>Sous-total</u>			160 150 000	154 180 000	44 150 000	-	44 150 000
Billets de Trésorerie à court terme	48 150	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque billet	195 050 000	190 950 000	48 150 000	-	48 150 000
<u>Sous-total</u>			195 050 000	190 950 000	48 150 000	-	48 150 000
<u>Total des certificats de leasing et des billets de trésorerie</u>			355 200 000	345 130 000	92 300 000	-	92 300 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>							
HL 2009/01	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	4 000 000	-	-	-
HL 2009/02	20 000 000	Annuellement (2010-2014)	-	4 000 000	-	-	-
HL 2010/1	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
HL 2010/2	30 000 000	Annuellement (2011-2015)	-	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000
HL 2012/1	20 000 000	Annuellement (2013-2017)	-	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	-	4 000 000	16 000 000	12 000 000	4 000 000
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2014-2018)	30 000 000	-	30 000 000	26 644 000	3 356 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	30 080 000	-	30 080 000	26 644 000	3 440 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			60 080 000	28 000 000	100 080 000	73 284 000	26 796 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>							
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	1 000 000	-	5 996 434	5 996 434	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			1 000 000	-	5 996 434	5 996 434	-

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		Échéances à moins d'un an
					Solde	Échéances à plus d'un an	
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>							
B.T.E (2009)	1 900 000	Trimes triellement (2009 - 2014)	-	95 000	-	-	-
S.T.B (2009)	4 500 000	Trimes triellement (2009 - 2014)	-	514 498	-	-	-
B.L.A.T (2009)	5 000 000	Trimes triellement (2009 - 2014)	-	567 376	-	-	-
AMEN BANK (2009)	5 000 000	Trimes triellement (2009 - 2014)	-	568 266	-	-	-
B.T.L (2010)	6 000 000	Trimes triellement (2010-2015)	-	1 200 000	300 000	-	300 000
B.L.A.T (2010)	5 000 000	Trimes triellement (2010-2015)	-	1 250 000	250 000	-	250 000
B.L.A.T (2010/1)	2 500 000	Trimes triellement (2010-2015)	-	500 000	125 000	-	125 000
B.L.A.T (2010/2)	2 500 000	Trimes triellement (2010-2015)	-	500 000	125 000	-	125 000
AMEN BANK (2010)	5 000 000	Trimes triellement (2010-2015)	-	916 667	750 000	-	750 000
B.L.A.T 1 MDT	1 000 000	Trimes triellement (2010-2015)	-	228 892	166 330	-	166 330
B.L.A.T 4 MDT	4 000 000	Trimes triellement (2011-2015)	-	912 424	718 546	-	718 546
B.T.E 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	600 000	750 000	150 000	600 000
ATB 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	600 000	750 000	150 000	600 000
AMEN BANK 3 MDT (2011)	3 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	516 960	691 191	143 100	548 092
B.I.A.T 2,5 MDT (2011)	2 500 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	310 822	415 578	86 039	329 540
B.I.A.T 1,5 MDT (2011)	1 500 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	400 000	600 000	200 000	400 000
AMEN BANK 2 MDT (2011)	2 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	229 447	310 245	67 126	243 119
B.I.A.T 1 MDT (2011)	1 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	1 000 000	1 750 000	750 000	1 000 000
B.T.L 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	1 012 333	1 943 123	860 709	1 082 415
BH 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	1 250 000	-	-	-
AMEN BANK 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triellement (2011-2014)	-	1 666 664	-	-	-
STB 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triellement (2011-2014)	-	1 666 664	-	-	-
BT 5 MDT (2011)	5 000 000	Trimes triellement (2011-2016)	-	1 000 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000
STB BANK 7 MDT (2012)	7 000 000	Trimes triellement (2012-2017)	-	1 356 506	3 748 428	2 312 674	1 435 754
AMEN BANK 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimes triellement (2012-2017)	-	600 000	1 350 000	750 000	600 000
AMEN BANK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triellement (2012-2017)	-	421 053	947 369	526 316	421 053
ATB 1,5 MDT (2012)	1 500 000	Trimes triellement (2013-2017)	-	300 000	900 000	600 000	300 000
B.I.A.T 5 MDT (2012)	5 000 000	Trimes triellement (2012-2016)	-	1 047 083	2 260 880	1 159 918	1 100 961
B.I.A.T 3 MDT (2012)	3 000 000	Trimes triellement (2012-2016)	-	663 734	1 431 575	734 177	697 398
B.I.A.T 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimes triellement (2012-2016)	-	438 453	953 576	491 408	462 168

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
					Solde			
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2012-2016)	-	462 892	999 753	511 041	488 712	
BIAT 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2016)	-	486 476	1 063 538	548 589	514 948	
BIAT 0,5 MDT (2012)	500 000	Trimestriellement (2013-2016)	-	121 005	264 999	136 553	128 446	
BTK 2 MDT (2012)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2017)	-	400 000	1 200 000	800 000	400 000	
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	1 083 330	4 437 517	3 277 197	1 160 320	
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	400 000	1 500 000	1 100 000	400 000	
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	689 986	3 656 377	2 425 993	1 230 384	
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	866 234	4 133 766	3 205 284	928 481	
BIAT 1 MDT (2013)	1 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	-	571 429	428 571	-	428 571	
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	517 341	2 482 659	1 926 942	555 717	
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	871 472	3 896 444	2 959 126	937 319	
BIAT 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2013-2015)	-	1 500 000	750 000	-	750 000	
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	-	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000	
BIAT 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2015)	1 500 000	750 000	750 000	-	750 000	
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	3 000 000	450 000	2 550 000	1 950 000	600 000	
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 000 000	300 000	1 700 000	1 300 000	400 000	
AMEN BANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	5 000 000	419 469	4 580 531	3 459 661	1 120 870	
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	2 000 000	102 964	1 897 036	1 322 963	574 073	
AMEN BANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	2 000 000	217 617	1 782 383	1 320 301	462 082	
AMEN BANK 4 MDT (2014)	4 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	2 000 000	98 071	1 901 929	1 446 182	455 747	
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	En bloc 2014	4 000 000	4 000 000	-	-	-	
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 500 000	75 000	1 425 000	1 125 000	300 000	
AMEN BANK 4 MDT (2014)	4 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 500 000	75 000	1 425 000	1 125 000	300 000	
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	En bloc 2014	4 000 000	4 000 000	-	-	-	
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 500 000	138 889	2 361 111	1 805 556	555 556	
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2019)	5 000 000	-	5 000 000	4 146 328	853 672	
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	5 000 000	210 070	4 789 930	3 911 315	878 615	
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2015-2019)	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000	
		Trimestriellement (2015-2019)	2 500 000	-	2 500 000	1 911 765	588 235	
Total des crédits des banques locales	82 536 809		45 000 000	40 823 423	86 713 385	55 796 262	30 917 123	
Total général	237 763 243		461 280 000	413 953 423	285 089 820	135 076 696	150 013 123	

NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	155 728	68 037
<u>Sous total</u>	<u>155 728</u>	<u>68 037</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	33 661	1 201
- Fournisseurs, retenue de garantie	13 808	43 808
<u>Sous total</u>	<u>47 470</u>	<u>45 009</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	747 205	3 180 656
- Effets à payer	21 935 711	19 537 095
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>22 690 746</u>	<u>22 725 581</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>22 893 943</u>	<u>22 838 628</u>

NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Clients, avances et acomptes	48 236	-
- Personnel, provisions pour congés payés	71 508	60 185
- Personnel, autres charges à payer	200 000	88 260
- Etat, retenues sur salaires	88 587	86 473
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	393 904	348 487
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	27 974	52 023
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	20 610	13 583
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	207 611	3 603
- Etat, autres impôts et taxes à payer	165 211	168 965
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	2 030	1 462
- Etat, TVA à payer	31 539	-
- Etat, Redevance de compensation	58 731	-
- CNSS	207 692	202 475
- CAVIS	22 948	25 059
- et autres charges	15 268	9 901
- Créiteurs divers	78 498	134 000
- Prestataires Assurances	724 796	487 845
- Diverses Charges à payer	340 618	319 306
- Produits constatés d'avance	588	1 355
- Personnel, provisions pour départ à la retraite	17 500	17 500
- Provisions pour risques et charges	70 176	-
<u>Total</u>	<u>2 794 026</u>	<u>2 020 481</u>

NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	245 400
- Dans les réserves	(4 252)	(371 084)
- Dans le résultat	(171)	(122 716)
- Excédent des pertes antérieures, imputé à Hannibal Lease (*)	-	125 684
- Excédent des pertes de l'exercice, imputé à Hannibal Lease (*)	-	122 716
	<u>6 078</u>	<u>-</u>

En application des dispositions du paragraphe 24 de la norme comptable NCT35 relative aux états financiers consolidés, l'excédent des pertes revenant aux minoritaires par rapport à leur part dans les capitaux propres a été imputé à Hannibal Lease.

NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Capital social	(A)	28 700 000	28 700 000
- Réserve légale	(B)	902 529	702 192
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Primes d'émission		8 830 000	8 830 000
- Actions propres	(D)	(1 199 602)	-
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence		709 850	369 275
- Dividendes reçus des filiales		64 162	90 520
- Résultats reportés		1 582 500	1 088 185
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		43 077 419	43 268 150
Résultat net des sociétés intégrés		3 081 486	2 654 433
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		425 418	75 784
Part revenant aux intérêts minoritaires		171	-
Résultat consolidé de l'exercice		3 507 075	2 730 217
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	46 584 494	45 998 368
Nombre d'actions (2)		5 710 418	4 884 500
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,614	0,559

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2014 à D : 28.700.000 composé de 5.740.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.
Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 09 juin 2014, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 26 Août 2014, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 5% du total des actions composant le capital à la date de l'assemblée générale ordinaire du 09 juin 2014, soit 287.000 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Achats de l'exercice	160 790	1 199 602
Solde au 31 décembre 2014	160 790	1 199 602

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2014, 2,80% du capital social.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2014
(exprimé en dinars)

Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
20 000 000	491 433	2 466 667	1 000 000	719 379	203 000	-	724 852	2 532 820	28 138 151
8 700 000	210 759	1 021 312	7 830 000	(350 104)	(203 000)		1 684 564	(2 713 635)	16 530 000
					90 520		78 769	180 815	-
							(1 400 000)		(1 400 000)
								2 730 217	2 730 217
28 700 000	702 192	3 487 979	8 830 000	369 275	90 520	-	1 088 185	2 730 217	45 998 368
	200 337			332 522	(90 520)		2 477 885	(2 920 224)	-
				24 955	50 829		(265 792)	190 007	-
				3 424	13 333				16 757
							4 252		4 252
				(17 397)					(17 397)
				(2 929)			(30)		(2 959)
							(1 722 000)		(1 722 000)
						(1 199 602)			(1 199 602)
								3 507 075	3 507 075
28 700 000	902 529	3 487 979	8 830 000	709 850	64 162	(1 199 602)	1 582 500	3 507 075	46 584 494

Solde au 31 décembre 2012
Augmentation du capital en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 17 avril 2013
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 mai 2013
Affectations des résultats des filiales
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012
Résultat de l'exercice 2013
Solde au 31 décembre 2013
Affectations approuvées par l'A.G.O du 09 juin 2014
Affectations des résultats des filiales
Effet de l'évolution du périmètre de consolidation
Effet de variation du % d'intérêts
Modification comptable affectant les résultats des filiales
Autres
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013
Rachat d'actions propres
Résultat de l'exercice 2014
Solde au 31 décembre 2014

NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Intérêts de leasing	29 786 191	24 599 195
- Intérêts de retard	725 719	531 668
- Prélouer	88 884	123 911
- Frais de dossier	333 620	239 074
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	306 950	273 445
- Frais de rejet	373 442	335 424
- Commissions d'assurance	149 565	95 246
Total des produits	31 764 371	26 197 963
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	269 929	339 073
Intérêts de retard antérieurs	9 826	11 381
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(207 514)	(194 495)
Intérêts de retard	(14 719)	(11 085)
Variation des produits réservés	57 522	144 874
Total des intérêts et des produits de leasing	31 821 894	26 342 837

NOTE 20 : Revenu des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
		(*)
- Location courte durée	38 705	141 412
- Location longue durée	1 403 668	659 488
- Plus values de cession du matériel de transport	124 269	122 895
- Moins values de cession du matériel de transport	(3 871)	-
Total	1 562 770	923 795

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.4)

NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Intérêts des emprunts obligataires	6 091 798	4 759 984
- Intérêts des crédits des banques locales	5 951 290	5 357 019
- Intérêts des crédits des banques étrangères	258 907	14 412
- Intérêts des autres opérations de financement	6 162 354	4 479 164
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	296 001	284 322
Total des charges financières des emprunts	18 760 351	14 894 901
- Intérêts des comptes courants	212 826	333 406
- Autres charges financières	92 802	122 548
Total des autres charges financières	305 628	455 955
Total général	19 065 980	15 350 856

NOTE 22 : Coût des opérations de location longue durée

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
		(*)
- Dotations aux amortissements du parc automobile	801 156	489 465
- Achats de pièces de rechange	86 820	26 723
- Primes d'assurances	192 088	144 587
- Remboursement assurances	(129 265)	(3 323)
- Entretiens	91 905	50 167
- Vignettes	51 261	23 316
Total	1 093 966	730 935

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.4)

NOTE 23 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Dividendes	14 094	1 074
- Plus values sur cession des actions	225	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	60
- Revenus des comptes créditeurs	47 016	46 231
- Autres produits financiers	6 553	4 772
- Revenus des comptes courants associés	(568)	-
- Moins values sur cessions des titres SICAV	-	(39)
Total	67 320	52 097

NOTE 24 : Autres produits d'exploitation

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Produits locatifs	26 145	24 900
- Autres	11 343	14 247
Total	37 488	39 147

NOTE 25 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Salaires et complément de salaires	3 328 566	2 911 097
- Cotisations de sécurité sociales	563 572	511 636
- Autres charges sociales	234 586	227 061
Total	4 126 723	3 649 794

NOTE 26 : Dotations aux amortissements

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
		(*)
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	32 726	36 121
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	433 424	349 654
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	162 956	148 957
Total	629 106	534 733

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.4)

NOTE 27 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
		(*)
- Achat de matières et fournitures	422 954	337 110
<u>Total des achats</u>	<u>422 954</u>	<u>337 110</u>
- Locations	175 931	262 485
- Entretien et réparations	48 006	53 945
- Primes d'assurances	86 371	62 215
- Etudes, recherches et services extérieurs	782	393
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>311 089</u>	<u>379 038</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	349 175	294 521
- Publicités, publications, relations publiques	161 210	214 710
- Déplacements, missions et réceptions	266 090	164 631
- Frais postaux et de télécommunications	195 340	190 231
- Services bancaires et assimilés	265 982	199 322
- Autres	165 851	129 204
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 403 648</u>	<u>1 192 618</u>
- Jetons de présence	44 000	45 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500
- Rémunération du Comité de risques	12 500	12 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>69 000</u>	<u>70 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	100 329	89 263
- T.C.L	74 957	63 618
- Droits d'enregistrement et de timbres	163 288	125 844
- Contribution conjoncturelle	61 744	-
- Pénalités	-	154
- Autres impôts et taxes	12 079	11 193
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>412 397</u>	<u>290 072</u>
<u>Total général</u>	<u>2 619 089</u>	<u>2 268 838</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.4)

NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 026 788	2 983 465
- Dotations aux provisions collectives	200 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 341 704)	(1 536 989)
- Transfert de provisions pour couverture des immobilisations corporelles	-	250 000
- Créances radiées	1 651 699	578 196
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 544 045)	(526 328)
- Reprises des agios réservés à la radiation de créances	(107 654)	(51 867)
<u>Total</u>	<u>1 885 084</u>	<u>1 696 476</u>

NOTE 29 : Dotations nettes aux autres provisions

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
- Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations	9 523	-
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	33 674	27 675
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	118 888	4 650
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	70 176	-
- Reprises sur provisions pour divers risques et charges	-	(15 414)
- Reprises sur provisions sur autres actifs	(15 769)	-
<u>Total</u>	<u>216 492</u>	<u>16 911</u>

NOTE 30 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Prise en charge de retenues à la source	40 115	-
- Redressement fiscal	-	209 604
- Moins value sur cessions d'immobilisations	27	479
- Pénalités de retard	8 684	3 638
- Autres pertes ordinaires	8 404	4 800
<u>Total</u>	<u>57 231</u>	<u>218 521</u>

NOTE 31 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
		(*)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	59 717	33 000
- Ecart d'acquisition	40 643	332 522
- Autres gains sur éléments exceptionnels	11 734	2 718
<u>Total</u>	<u>112 094</u>	<u>368 240</u>

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 4.4)

NOTE 32 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 14 avril 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

4.16.6. Notes complémentaires relatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

1- Note complémentaire sur la quote part des intérêts

L'entrée dans le périmètre de consolidation, en 2014, de la participation au capital de la société NIDA s'est traduite par une plus-value de 40 643 Dinars constatée parmi les autres gains ordinaires. La quote-part dans les réserves consolidées, s'est élevée à 3 424 Dinars. De ce fait, il n'a aucune incidence sur le montant correspondant de l'exercice précédent.

2- Note sur le transfert des placements à court terme en placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

3- Note complémentaire à la note 7 « portefeuille titres de placement »

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2014</u>	<u>31 Décembre 2013</u>
- Actions cotées	1 380 321	580 314
<u>Total brut</u>	<u>1 380 321</u>	<u>580 314</u>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(123 538)	(4 650)
<u>Total net</u>	<u>1 256 783</u>	<u>575 664</u>

Hannibal Lease dispose d'un portefeuille titre d'actions cotées en bourse, nous estimons que l'information sur le pourcentage de détention ainsi que la provision constituée pour chaque catégorie de titre n'est pas pertinente, eu égard à la valeur et à la volatilité de ce portefeuille.

4.16.7. Note explicative relative aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

Note explicative sur la quote-part des intérêts

La quote-part d'intérêts dans le capital des filiales figure au niveau de la note 1.2 « Participation et organigramme du Groupe » à la page 11 de notre rapport. Quant à la quote-part des droits de vote, elle est la même que le pourcentage de détention.

4.17. Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014



Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy - 1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1062 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la société HANNIBAL LEASE arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 368.493.353 dinars et un résultat consolidé bénéficiaire de 3.507.075 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société HANNIBAL LEASE, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés de la société « HANNIBAL LEASE » sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 27 Avril 2015

Les commissaires aux comptes

Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte
Touche Tohmatsu Limited

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.19. Comportement boursier de l'action Hannibal Lease du 02/01/2015 au 20/07/2015

Indicateurs boursiers

Date d'introduction à la cote : 04 Juillet 2013

Valeur Nominale : 5 DT

Cours d'introduction : 9,5 DT

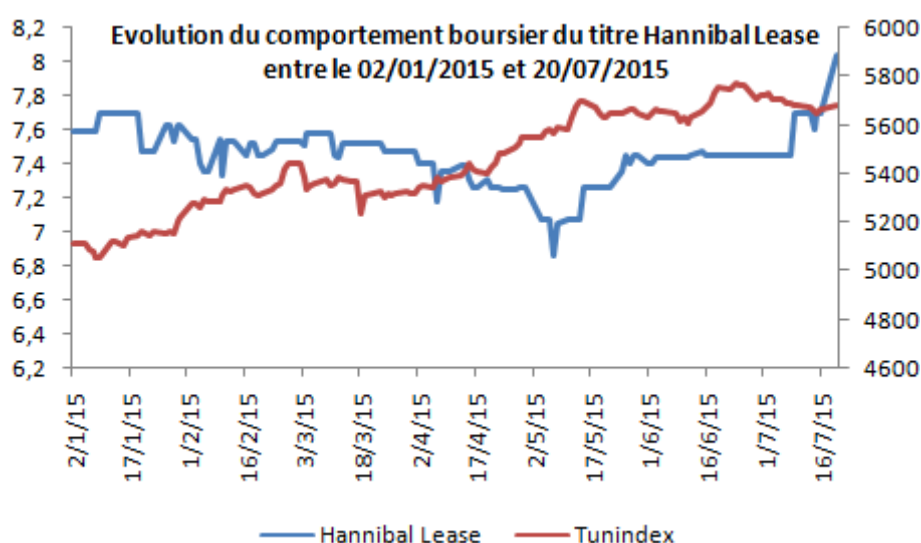
Capitalisation boursière (au 20/07/2015) : 44,1 MDT

Cours plus haut ajusté : 11,1 DT

Cours plus bas ajusté : 7,08 DT

Dividend Yield (en %) : 4,3%

PER (2015) : 13,1



Le titre Hannibal Lease a connu une performance négative pour l'exercice 2014 affichant une baisse de 9,5% clôturant l'année à un niveau de cours de 7,37 DT contre 8,14 DT au début de l'année.

En application de l'article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et vu que l'action HL ne connaît pas assez d'engouement de la part des investisseurs, l'AGO tenue le 09/06/2014 a autorisé expressément le Conseil d'Administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en Bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une période de trois (03) ans.

Désignation	2014	2013	2012
Bénéfice par action (en DT)	0,547	0,496	0,701
Dividende par action (en DT)	0,350	0,300	0,350
Date de mise en paiement	25/06/2015	29/07/2014	17/05/2013
Nombre de titres admis	5 740 000	5 740 000	-
Nombre de titres traités	552 938	1 114 472	-
Cours fin de période	7,374	8,890	-
Capitalisation fin de période (en MDT)	44,31	51,0	-
Dividend Yield (en %)	4,70%	4,07%	-
PER	12,66	15,35	16,75

Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

5.1 Conseil d'Administration

5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI*	Lui-même	Président	2015-2017	Tunis
Mr. Hédi DJILANI*	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
Mr. Abderrazak BEN AMMAR*	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
La Financière Tunisienne*	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Membre	2015-2017	Tunis
United Gulf Bank, UGB*	Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre	2015-2017	Tunis
Tunis International Bank, TIB*	Mr. Mohamed FKIH	Membre	2015-2017	Tunis
Investment Trust Tunisia*	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Membre	2015-2017	Tunis
YKH Holding*	Mme Aoitef JOUIROU	Membre	2015-2017	Tunis
Mr. Ridha AYED * ¹	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
Mr. Youssef IDANI * ¹	Lui-même	Membre	2015-2017	Tunis
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Membre	2015-2017	Tunis
Mr. Zouheir BESBES** ¹¹	Représentant des actionnaires minoritaires	Membre	2015-2017	Tunis

* Mandat renouvelé lors de l'AGO du 27 Mai 2015

**Administrateur nommé par l'AGO du 27 Mai 2015

¹ Administrateurs indépendants

¹¹ Administrateur représentant des actionnaires minoritaires

5.1.2 Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Qualité	Mandat	Adresse
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI*	PDG	2015-2017	Tunis
Mr Rafik MOALLA*	DGA	2015-2017	Tunis

*Nommés par le conseil d'administration du 27/05/2015

Il est à signaler que :

Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI, Mr. Abderrazak BEN AMMAR et Mr. Hédi DJILANI sont membres du comité exécutif de crédit.

Mr Ridha AYED, YKH Holding, représentée par Mme Aoitef JOUIROU, la Financière Tunisienne représentée par Mr. Abdelkader ESSEGHAIER et Mr Zouhaier BESBES sont membres du comité permanent d'audit interne.

Mr. Youssef IDANI, Investment Trust Tunisia SA représentée par Mr. Hatem BEN AMMEUR, La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI et United Gulf Bank « UGB » représentée par Mr Mohamed Salah FRAD sont membres du comité des risques.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activité exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	DGA des sociétés : Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, Amilcar Holding et PDG de la société : Investment Trust Tunisia
Mr. Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et Investissements, CRJ construction, La Générale de Distribution, MTEI, Amilcar Holding
Mr. Abdelkader ESSGHAIER	DGA des sociétés : Financière Tunisienne Tunisienne, Représentation internationale. PDG des sociétés : Immobilière Echarifa, Immobilière Kadiria, Les bâtiments modernes.
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des sociétés : Hermès Conseil Sarl et Sables de Centre Sarl.
Mr. Mohamed Salah Frad	Directeur général de United Gulf Financial Services – NorthAfrica
Mr. Mohamed FKI	Directeur général de Tunis International Bank
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur financier de Investment Trust Tunisia
Mme Aoitef JOUIROU	Directeur Contrôle de Gestion de YKH Holding
Mr. Ridha AYED	Directeur de l'audit et de l'inspection à la STUSID BANK
Mr. Youssef IDANI	Consultant et ancien Secrétaire Général de la BNA
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement
Mr. Zouheir BESBES	Administrateur Indépendant
Mr Rafik MOALLA	Directeur Général Adjoint

5.1.4 Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Administrateur dans les sociétés : Investment Trust Tunisia, Financière Tunisienne, CRJ, WIC, MIC, FIC, LGD, Immobilière Echarifa
Mr. Abderrazak BEN AMMAR	Tuninvest SICAR, GABESINVEST SICAR, TUNISIE VALEUR, TUNISIE SICAV, SICAV PLUS
Mr. Mohamed Salah FRAD	Administrateur dans la Mutuelle Assurance de l'Enseignement
Mr. Mohamed FKI	Vice président du Conseil d'Administration et Administrateur Délégué de Tunis International Bank, Président du CA de SACEM industries, Président du CA de UGFS industries, Président du comité du conseil d'audit de Tunisiana, Administrateur de Gulf Bank Algérie, Alger
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Néant
Mme Aoitef JOUIROU	Administrateur dans les sociétés : YKH Holding SA, - KASSO SA, Plastic Tunisie SA, Raffinerie Africaine, Société Hamila pour le commerce et l'industrie.
Mr. Ridha AYED	Administrateur dans les filiales de la STUSID Bank
Mr. Youssef IDANI	Administrateur dans les sociétés SFBT, ATL, TUNIS RE
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Néant
Mr. Zouheir BESBES	Administrateur de la STB
Mr Rafik MOALLA	Président Directeur Général de la société Amilcar LLD

5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction au sein de la société qu'il représente
La Financière Tunisienne	Mr. Abdelkader ESSGHAIER	Directeur Général Adjoint
United Gulf Bank, UGB	Mr. Mohamed Salah FRAD	
Tunis International Bank, TIB	Mr. Mohamed FKI	Directeur Général
Investment Trust Tunisia	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Directeur Financier
YKH Holding	Mme Aoitef JOUIROU	Directeur Contrôle de Gestion
Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier

5.2 Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2014

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2014

Le Président Directeur Général a reçu, au titre de l'exercice 2014, un salaire brut de **240 000** Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour **6 331** DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à **42 313** DT.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié, au titre de l'exercice 2014, d'un salaire brut de **195 000** Dinars et la prise en charge des cotisations sociales pour **49 508** DT. Aussi, la société a mis à sa disposition des avantages en nature s'élevant à **16 064** DT.

Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit Interne et du comité des risques ont reçus des jetons de présence de l'ordre de **70 000** dinars.

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2014

Néant.

5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet MS LOUZIR Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mohamed LOUZIR	Immeuble SOLARIS, 4ième étage, Appartement 1&2 - 1053 Les berges du LAC Tunis. Tél: 71 862 430 Fax : 70 862 437	2015-2017*
FINOR : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center - Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tel : 70 728 450 Fax : 70 728 405	2013-2015**

*Mandat renouvelé par l'AGO du 27 Mai 2015

** Mandat renouvelé par l'AGO du 17 Mai 2013

5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

5.4. 1. Prêts octroyés et crédits reçus

▪ Prêts octroyés :

Néant

▪ Crédits reçus :

HL a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société :

- Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 28 août 2014 et échéant le 26 novembre 2014, au taux facial de 7%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 25.799 DT.
- Un Billet de Trésorerie de D : 1.500.000, souscrit le 26 novembre 2014 et échéant le 24 février 2015, au taux facial de 7,25%. Le montant des intérêts supportés en 2014 s'élève à 10.681 DT

5.4.2. Apport en capital

Néant.

5.4.3. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT

Actionnaires	Dividende par action 2014	Nombre d'actions	Dividendes 2014
Investment Trust Tunisia S.A.	0,350	1 241 206	444 704
Financière Tunisienne S.A.	0,350	1 026 250	359 188
United Gulf Bank	0,350	640 000	224 000
Tunis International Bank TIB	0,350	160 000	56 000
YKH Holding	0,350	96 751	33 863
Mutuelle Assurance de l'Enseignement	0,350	287 010	100 454
Mr. Hédi Djilani	0,350	20 043	7 015
Mr. Abderrazak Ben Ammar	0,350	10 000	3 500
Mr. Mohamed-Hechmi Djilani	0,350	25 541	12 989
Mr Zouhaier BESBES	0,350	600	210
Mr Rafik MOALLA	0,350	17 632	6 171
Total	-	3 525 031	1 248 094

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/2015 a décidé d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015 un montant net de 36.000 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/05/2015 a fixé la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2015 à un montant global net de 10.000 Dinars par comité.

5.4.4. Prestations de services reçus ou données

- **Données :** Néant
- **Reçues :**

Le conseil d'administration réuni le 14 avril 2015, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2014 à 31 400 dinars hors taxes, soit 35 168 dinars toutes taxes comprises.

- **Engagements Leasing**

Au cours de l'exercice 2014, HL a mis en force un contrat au profit de la Société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 300 000 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 700 000 dinars.

La marge brute réalisée en 2014 sur ces contrats s'élève à 19 727 dinars.

Au 31 décembre 2014, l'encours financier de ces contrats s'élève à 612 513 dinars.

Chapitre 6 – Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir

6.1 Evolution récente

6.1.1 Indicateurs d'activité au 30/06/2015

Durant le premier semestre 2015, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur a progressé à 16,4% contre 15,8% à la même période en 2014. En effet, Hannibal Lease affiche au 30/06/2015 une progression de 8,2% des approbations par rapport à la même période de 2014 atteignant un montant de 181,4 MDT contre 167,7 MDT au 30/06/2014.

Les mises en force ont suivi l'évolution globale du marché avec une stabilisation de la part de marché de Hannibal Lease aux alentours de 15,0% (même part de marché au 30/06/2014). La progression des Mises en Force sont passés de 126,2 MDT au 30/06/2014 à 128 MDT au 30/06/2015, soit une légère progression de 1,4%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 30/06/2015 représente 12,9% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 12,2% de ce dernier à la même date en 2014. Les encours sont passés de 336,4 MDT au 30/06/2014 à 385,2 MDT au 30/06/2015, soit une progression de 14,51%.

Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2015

	Secteur en MDT ^(*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014	30/06/2015	30/06/2014 ^(**)	31/12/2014	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Approbations	1 106,3	1 061,8	1 963,0	181,4	167,7	306,3	16,4%	15,8%	15,6%
Mises en Forces	854,9	841,9	1 606,3	128,0	126,2	234,1	15,0%	15,0%	14,6%
Encours financier	2 991,2	2 759,8	2 870,7	385,2	336,4	352,8	12,9%	12,2%	12,3%

(*) Source : CIL

(**) Les chiffres relatifs à au premier semestre 2014 sont des chiffres audités et ils sont légèrement différents des chiffres publiés au niveau de document de référence HL 2014 qui sont des chiffres provisoires.

6.1.2 Stratégie de développement

La société Hannibal Lease, dans le souci de soutenir son rythme de croissance dans un environnement très concurrentiel, espère recourir aux moyens de financement qui lui permettent une meilleure compétitivité.

La stratégie de développement de la société sur la prochaine période reposera sur :

- Le renforcement de la structure commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- L'accroissement de la part de marché ;
- La maîtrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating

6.2 Perspectives d'avenir

6.2.1 Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2014

La confrontation des réalisations de l'exercice 2014 par rapport aux prévisions établies et publiées au niveau de du document de référence « HL 2014 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

En Dinars

Rubrique	Prévisions 2014 (A)	Réalisations 2014 (B)	Ecart	Taux de réalisation (B)/(A)	Commentaires
Mises en force	200 000 000	234 143 319	34 143 319	117,1%	Les Mises en Forces ont connu une augmentation de 17% par rapport aux Prévisions pour l'exercice 2014 suite à l'amélioration de la conjoncture économique.
Portefeuille titres de placement	575 664	1 256 783	681 119	218,3%	L'augmentation du portefeuille titres de placement est expliquée par l'acquisition de HL de titres Délice Holding et Tawasol Holding.
Portefeuille d'investissement	5 569 091	5 556 951	-12 140	99,8%	Le portefeuille d'investissement a diminué de 12 140 suite à une participation moins importante que prévue de HL dans le capital de la société Amilcar LLD
Emprunts et dettes rattachées	276 567 953	289 261 943	12 693 990	104,6%	Cette variation s'explique par les ressources financières supplémentaires nécessitées par l'augmentation des Mises en Force
Intérêts et produits de leasing	30 738 134	32 099 540	1 361 406	104,4%	Cette variation positive des intérêts et produits de leasing est expliquée par l'augmentation des revenus de leasing consécutive à celle des Mises en Force, par la nette amélioration du taux moyen des mises en force 2014 et enfin par une croissance des autres produits de leasing plus importante que celle prévue.
Intérêts et charges assimilées	18 288 355	19 066 695	778 340	104,3%	Cette variation des Intérêts et Charges de Leasing s'explique par les ressources financières supplémentaires nécessitées pour la réalisation de Mises en force plus importantes que les prévisions d'une part, et par un renchérissement du coût de la dette plus important que les prévisions.
Charges de personnel	3 750 000	3 991 089	241 089	106,4%	L'évolution de la rubrique charges de personnel est expliquée par la majoration salariale au titre de l'exercice 2014 tel que stipulé par la convention collective sectorielle du personnel des banques et des établissements financiers d'une part et par l'effet des promotions et passages de grade du personnel révisés légèrement à la hausse eu égard aux performances de la société.
Dotations aux provisions	1 800 000	1 885 084	85 084	104,7%	La dotation aux provisions est calculée sur la base d'une estimation prévisionnelle des Mises en forces, de l'encours, du recouvrement des créances.
Produit net	12 596 045	13 220 473	624 428	105,0%	Le Produit net s'est amélioré de 4,96% par rapport aux prévisions suite à une augmentation plus importante des intérêts de leasing que celle des intérêts et charges assimilées

6.2.1.1 Mesure et analyse des performances réalisées au 30/06/2015 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2015

Indicateurs d'activité (en MDT)	Prévisions 2015	Réalisations au 30/06/2015*	Taux de réalisation
Montant des Mises en Force	242 000	128 019	52,90%
Encours Financiers	407 641	385 152	94,48%
Total des Engagements	447 927	434 724	97,05%
Total des Engagements Classées	24 648	26 464	107,37%
Revenus Nets de Leasing	38 679	18 329	47,4%
Produits Nets de Leasing	15 494	7 526	48,6%
Total Charges d'exploitation	7 771	3 781	48,7%
Structure des Ressources	340 327	310 172	91,1%
Emprunts Obligataires	148 284	116 724	78,7%
Autres Emprunts	192 043	193 448	100,7%
Trésorerie Nette	476	1 578	331,5%
Capitaux Propres	48 308	45 133	93,4%

(*) Chiffres non audités

Les Mises en force réalisées au cours du 2^{ème} trimestre sont en ligne avec le Business Plan de la société.

Le total des engagements ainsi que des créances classées réalisés au 30/06/2015 ont dépassé ceux prévus pour l'exercice 2015.

Les revenus bruts de leasing sont en ligne avec les business plan.

Toutefois, la trésorerie est en nette amélioration à la date du 30/06/2015 par rapport au niveau prévu pour l'exercice 2015.

6.2.1.2 Analyse des modifications

Les prévisions publiées au niveau de du document de référence "HL 2014", sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, compte tenu des réalisations de l'exercice 2014 et des nouvelles conditions du marché, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous jacentes relatives aux rubriques suivantes :

• Mises en forces

En Dinars

Mises en force	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	220 000 000	242 000 000	266 200 000	292 820 000	Hannibal Lease a revu ses prévisions de Mises en Force à la hausse suite à l'amélioration de la conjoncture économique.
B.P "HL 2015"	242 000 000	266 200 000	292 820 000	322 102 000	
Variation	22 000 000	24 200 000	26 620 000	29 282 000	

• Créances sur la clientèle

En Dinars

Créances sur la clientèle	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	367 907 212	398 690 064	418 126 980	449 468 905	Suite à l'augmentation des Mises en Force l'encours leasing va connaître une augmentation pour atteindre 507 675 MDT à fin 2018
B.P "HL 2015"	404 115 459	451 320 233	489 326 985	507 675 307	
Variation	36 208 247	52 630 169	71 200 005	58 206 402	

• Portefeuille d'investissement

En Dinars

Portefeuille d'investissement	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	6 319 091	6 319 091	6 319 091	6 319 091	Il s'agit de la libération d'une partie souscrite et libéré dans la filiale Nida Sa et la création d'une nouvelle filiale spécialisée dans les services financiers.
B.P "HL 2015"	13 568 535	13 568 535	13 568 535	16 568 535	
Variation	7 249 444	7 249 444	7 249 444	10 249 444	

• **Portefeuille titres de placement**

En Dinars

Portefeuille titres de placement	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	575 664	575 664	575 664	575 664	Il s'agit de l'acquisition de titres Délice Holding et Tawassol Holding.
B.P "HL 2015"	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783	
Variation	681 119	681 119	681 119	681 119	

• **Emprunts et dettes rattachées**

En Dinars

Emprunts et dettes rattachées	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	305 808 388	331 101 664	350 420 169	375 440 154	Les emprunts et dettes rattachées vont connaître une augmentation pour pouvoir financer les mises en force prévu par Hannibal Lease.
B.P "HL 2015"	347 212 446	387 453 326	422 823 765	436 057 180	
Variation	41 404 058	56 351 662	72 403 596	60 617 026	

• **Intérêts et produits de leasing**

En Dinars

Intérêts et produits de leasing	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	34 895 037	38 980 464	41 860 991	44 602 309	Suite à l'augmentation des créances sur la clientèle et du taux de sortie des contrats de leasing les Intérêts et produits de leasing ont été corrigé en conséquence.
B.P "HL 2015"	38 679 183	45 481 293	51 039 952	54 572 737	
Variation	3 784 146	6 500 829	9 178 961	9 970 428	

• **Intérêts et charges assimilées**

En Dinars

Intérêts et charges assimilées	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	20 787 281	22 926 463	24 810 549	26 367 763	La hausse du niveau du refinancement de Hannibal Lease au niveau des banques et du marché obligataire afin d'atteindre les objectifs commerciaux va impacter la rubrique Intérêts et charges assimilés à la hausse.
B.P "HL 2015"	23 469 583	27 218 036	30 498 010	32 140 046	
Variation	2 682 302	4 291 573	5 687 461	5 772 283	

• **Produit net**

En Dinars

Produit net	2015	2016	2017	2018	Commentaires
B.P "HL 2014"	14 263 245	16 185 134	17 181 561	18 366 223	Suite à l'augmentation des Mises en force et du spread de taux les produits nets vont connaître une augmentation pour atteindre 5 654MDT à fin 2018
B.P "HL 2015"	15 493 935	18 381 128	20 923 631	22 835 570	
Variation	1 230 690	2 195 994	3 742 070	4 469 347	

6.2.2 Les prévisions sur la période (2015-2019)

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2015-2019 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2014 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 14/04/2015.

6.2.2.1 Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

Les mises en forces :

A la fin de 2014, Hannibal Lease a révisé ses objectifs afin de tenir compte des conditions actuelles, des perspectives de la situation économique du pays et de sa capacité de refinancement en matière de ressources.

En 2015, la société prévoit un niveau de croissance des mises en force de 3,36% par rapport à l'exercice 2014 autour de 242 MDT suite à la reprise enregistrée au niveau du secteur fin 2014.

A partir de 2016, la société prévoit un taux de croissance moyen de 10%.

L'évolution des Mises en Force de Hannibal Lease, entre 2014 et 2019, est détaillée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	TCAM ⁵
Mises en Force	234 143 319	242 000 000	266 200 000	292 820 000	322 102 000	354 312 200	10%
Taux d'évolution		3,36%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	-

E : Estimé

P: Prévisionnel

Intérêts et produits assimilés de leasing

Les intérêts et produits assimilés de leasing prévus durant la période (2015-2019) se présentent comme suit :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	TCAM
Produits d'exploitation							
Intérêts et produits assimilés de leasing	32 099 540	38 679 183	45 481 293	51 039 952	54 572 737	57 619 250	10,5%
Intérêts et charges assimilées	19 066 695	23 469 583	27 218 036	30 498 010	32 140 046	33 864 356	9,6%
Produits des placements	187 627	284 334	117 871	381 690	402 879	1 089 259	39,9%
Produit net	13 220 473	15 493 935	18 381 128	20 923 631	22 835 570	24 844 153	12,5%

E : Estimé

P: Prévisionnel

Intérêts et produits assimilés de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 10,5% sur la période (2015-2019)

Les hypothèses suivantes ont été retenues :

- ✓ Un taux de sortie moyen de 10,75% ;
- ✓ Un autofinancement de 15% sur le montant Hors taxes à financer ;
- ✓ Une durée moyenne de 42 mois pour les nouveaux financements.

⁵ TCAM : taux de croissance annuel moyen sur la période (2015-2019)

Refinancement et charges financières

Pour financer son cycle d'exploitation, Hannibal Lease a eu recours, principalement, aux crédits bancaires à moyen terme et aux billets de trésorerie. A partir de l'année 2008, elle a commencé à recourir aux emprunts obligataires. Les billets de trésorerie constitueront un complément de financement pour faire face aux besoins de financement ponctuels.

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Crédits à Moyen Terme (CMT)						
Encours des CMT début de période	87 533 244	92 709 821	118 542 695	116 881 456	115 157 708	110 046 964
CMT additionnels	46 000 000	60 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	45 000 000
Remboursements	-40 823 423	-34 167 126	-36 661 239	-36 723 748	-40 110 744	-38 977 318
Encours des CMT fin de période	92 709 821	118 542 695	116 881 456	115 157 708	110 046 964	116 069 646
Emprunts Obligataires						
Encours des E. O. début de période	68 000 000	100 080 000	148 284 000	187 988 000	215 872 000	231 656 000
E. O. additionnels	60 080 000	75 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	70 000 000
Remboursements	-28 000 000	-26 796 000	-20 296 000	-32 116 000	-44 216 000	-52 216 000
Encours des E. O. fin de période	100 080 000	148 284 000	187 988 000	215 872 000	231 656 000	249 440 000
Encours Global CMT & Emprunts Obligataires	192 789 821	266 826 695	304 869 456	331 029 708	341 702 964	365 509 646
Billets de trésorerie et certificat de Leasing						
Encours des Billets de Trésorerie	82 230 000	92 300 000	73 500 000	74 000 000	82 000 000	84 000 000
Encaissements de Billets de Trésorerie	421 850 000	438 000 000	327 500 000	361 000 000	362 000 000	398 500 000
Remboursements de Billets de Trésorerie	-411 780 000	-456 800 000	-327 000 000	-353 000 000	-360 000 000	-393 500 000
Encours des Billets de Trésorerie Fin de Période	92 300 000	73 500 000	74 000 000	82 000 000	84 000 000	89 000 000
Encours de la Dette	285 089 821	340 326 695	378 869 456	413 029 708	425 702 964	454 509 646

Les charges financières liées aux CMT bancaires, billets de trésorerie et emprunts obligataires sont récapitulées dans le tableau suivant :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	TCAM
Intérêts/CMT, billets de trésorerie et Emprunts Obligataires	18 464 350	22 933 534	26 734 097	29 925 481	31 496 261	33 113 861	9,6%
Résorption des frais d'émission des emprunts	296 001	536 049	483 939	572 529	643 784	750 495	8,8%
Agios débiteurs	306 343	0	0	0	0	0	
Total des charges financières	19 066 695	23 469 583	27 218 036	30 498 010	32 140 046	33 864 356	9,6%

Les charges de personnel

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 9% expliquée par les augmentations salariales annuelles et des recrutements futurs prévus par Hannibal Lease.

Ainsi, les charges de personnel évolueront durant la période du business plan comme suit :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	TCAM
Charges de personnel (en Dinars)	3 991 089	4 400 000	4 796 000	5 227 640	5 698 128	6 210 959	9,0%
Taux de croissance annuel		10,25%	9,00%	9,00%	9,00%	9,00%	

E : Estimé

P: Prévisionnel

Dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle

Hannibal Lease prévoit une maîtrise de taux de croissance des dotations nettes aux provisions et ce par l'augmentation des reprises de provisions sur ses créances classées à partir de 2015.

Les dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle, sur la période (2015-2019), se présentent comme suit :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	TCAM
Dotations aux provisions des créances sur clientèle	1 885 084	2 259 660	2 540 444	2 770 994	2 886 545	3 105 893	8,3%
Taux de croissance annuel		19,87%	12,43%	9,08%	4,17%	7,60%	

E : Estimé

P: Prévisionnel

Les dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles propres à la société. Ces dotations tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2015. Ainsi, les dotations aux amortissements durant la période 2015-2019, se détaillent comme suit :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	TCAM
Dotations aux amortissements (en Dinars)	608 286	571 463	505 109	746 365	731 713	708 410	5,5%
Taux de croissance annuel		-6,05%	-11,61%	47,76%	-1,96%	-3,18%	

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 3,9%. Au cours de la période du business plan, les charges d'exploitation évolueront comme suit :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P	TCAM
Autres charges d'exploitation (en Dinars)	2 639 352	2 800 000	2 940 000	2 961 000	3 109 050	3 264 503	3,9%
Taux de croissance annuel		6,09%	5,00%	0,71%	5,00%	5,00%	

E : Estimé
P: Prévisionnel

Evolution des créances classées et politique de provisionnement :

Hannibal Lease a adopté une politique commerciale visant à alimenter une croissance saine des encours.

Une reprise a été enregistrée en 2014 avec un niveau de taux de couverture de créances accrochées à 70,79% puis ce niveau devrait atteindre 89,81% en 2019.

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Provisions Constituées année n (en Dinars)	15 795 064	16 710 030	17 862 948	19 211 248	20 657 473	22 289 585
Agios Réservés Année n (en Dinars)	1 021 228	1 111 228	1 191 228	1 261 228	1 331 228	1 401 228
Provisions Constituées + Agios Réservés année n (en DT)	16 816 292	17 821 258	19 054 177	20 472 477	21 988 701	23 690 814
Créances Accrochées (en Dinars)	23 753 575	24 648 242	25 338 053	25 719 056	26 065 628	26 377 768
Taux de Couverture des Créances Accrochées	70,79%	72,30%	75,20%	79,60%	84,36%	89,81%

E : Estimé
P: Prévisionnel

L'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base d'un taux annuel de 20% jusqu'au terme de l'année 2017. Il passera à 35% suite à la fin de l'avantage fiscal accordé à travers l'introduction en bourse de la société, réalisée au cours de l'année 2013. Pour des raisons d'optimisation fiscale, la société procédera à des réinvestissements exonérés à partir de 2018.

Politique de distribution des dividendes

Hannibal Lease a entamé la distribution de dividendes à compter de l'exercice 2008. En 2014, le montant des dividendes a été de 2 009 000 dinars soit 0,350 Dinars par action.

Le taux de distribution des dividendes passera de 64,2% en 2014 à 39,9% en 2019.

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Dividende Global (en Dinars)	2 009 000	2 296 000	2 583 000	2 870 000	3 157 000	3 444 000
Résultat de l'exercice (en Dinars)	3 125 350	4 330 249	6 039 660	7 334 106	7 784 087	8 632 852
Taux de distribution (Dividende/résultat)	64,28%	53,02%	42,77%	39,13%	40,56%	39,89%

E : Estimé
P: Prévisionnel

6.2.2.2 Hypothèses du bilan prévisionnel

Créance sur la clientèle, opérations de leasing

Ce compte regroupe la valeur nette des immobilisations destinées à la location ainsi que le compte client net des provisions. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	350 684 452	404 115 459	451 320 233	489 326 985	507 675 307	543 345 202

E : Estimé
P: Prévisionnel

Portefeuille titre de placement et investissements

Cette rubrique représente les immobilisations financières de la société. Le portefeuille d'investissement connaîtra une évolution à partir de 2015 pour finir à 13,5 MDT en 2015 et se stabiliser à ce même niveau. L'évolution de ces deux rubriques est retracée dans le tableau ci- dessous :

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Portefeuille titre de placement	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783
Portefeuille d'investissement	5 556 951	13 568 535	13 568 535	13 568 535	16 568 535	19 868 535

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les valeurs immobilisées

Ce sont les immobilisations propres à la société. Ces immobilisations évolueront comme suit :

	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Immobilisations incorporelles brutes	304 822	304 822	304 822	304 822	304 822	304 822
Amortissement	-275 205	-296 010	-304 806	-304 822	-304 822	-304 822
Immobilisations incorporelles nettes	29 617	8 812	16	0	0	0
Immobilisations corporelles brutes	5 529 267	6 719 267	6 959 267	13 199 267	13 489 267	13 729 267
Amortissement	-1 894 155	-2 313 858	-2 810 171	-3 556 520	-4 288 233	-4 996 643
Immobilisations corporelles nettes	3 635 111	4 405 409	4 149 096	9 642 747	9 201 034	8 732 624
Valeurs immobilisées	3 664 728	4 414 221	4 149 112	9 642 747	9 201 034	8 732 624

E : Estimé
P: Prévisionnel

Les investissements

La société Hannibal Lease prévoit un investissement de 6 000 000 dinars pour la construction du siège social de la société en 2017.

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Investissements incorporelles et corporelles						
Immeubles	19 100	500 000*		6 000 000**		
Aménagements	190 700	275 000				
Matériel de Transport	153 411	200 000	150 000	150 000	200 000	150 000
Logiciels	3 400					
Matériel & Mobilier de Bureau	104 039	125 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Matériel Informatique	22 191	90 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Sous-Total	492 841	1 190 000	240 000	6 240 000	290 000	240 000
Titres de participation	0	8 011 584***	0	0	3 000 000***	3 300 000***
Total		9 201 584	240 000	6 240 000	3 290 000	3 540 000

* Investissements relatifs à l'agence de Sfax (entrée en exploitation prévue début janvier 2016)

** Construction du siège social

***Hannibal Lease prévoit la libération de la souscription aux augmentations de capital de la société NIDA pour 1.169.672 TND et la libération de la souscription au capital d'Hannibal Lease Afrique en Aout 2015 pour un montant de 6.841.912 TND

Elle prévoit également des réinvestissements exonérés d'impôts pour 3MDT en 2018 et 3,3MDt en 2019.

E : Estimé

P: Prévisionnel

Les autres actifs

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
Autres actifs	2 894 116	2 413 200	2 526 606	2 601 578	2 658 230	2 758 985

E : Estimé

P: Prévisionnel

6.2.3 Les états financiers prévisionnels

Bilan prévisionnel

En DT	2014	2015 e	2016 P	2017 P	2018 P	2019 P
ACTIFS						
Liquidités et équivalents de liquidités	3 506 061	476 301	670 174	699 698	492 344	374 862
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	350 684 452	404 115 459	451 320 233	489 326 985	507 675 307	543 345 202
Portefeuille-titres de placement	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783	1 256 783
Portefeuille d'investissement	5 556 951	13 568 535	13 568 535	13 568 535	16 568 535	19 868 535
Valeurs Immobilisées	3 664 728	4 414 221	4 149 112	9 642 747	9 201 034	8 732 624
Autres actifs	2 894 116	2 413 200	2 526 606	2 601 578	2 658 230	2 758 985
TOTAL DES ACTIFS	367 563 091	426 244 500	473 491 443	517 096 325	537 852 233	576 336 992
PASSIFS						
Concours bancaires	2 349 967	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	4 586 936	4 719 000	5 190 900	5 709 990	6 280 989	6 909 088
Emprunts et dettes rattachées	289 261 943	347 212 446	387 453 326	422 823 765	436 057 180	465 526 562
Fournisseurs et comptes rattachés	22 828 474	21 195 860	23 315 446	25 646 991	28 211 690	31 032 859
Autres passifs	2 605 124	4 809 020	5 415 621	5 975 967	5 368 280	5 370 101
TOTAL DES PASSIFS	321 632 443	377 936 326	421 375 293	460 156 713	475 918 139	508 838 611
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000	28 700 000
Réserves	4 390 508	4 650 995	5 017 334	5 555 755	6 308 427	10 273 191
Prime d'émission	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000	8 830 000
Actions Propres	-1 199 602	-1 199 602	-1 199 602	-1 199 602	-1 199 602	-1 199 602
Résultats reportés	2 084 392	2 996 532	4 728 758	7 719 352	11 511 181	12 261 939
Résultat de la période	3 125 350	4 330 249	6 039 660	7 334 106	7 784 087	8 632 852
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	45 930 648	48 308 174	52 116 150	56 939 612	61 934 094	67 498 381
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	367 563 091	426 244 500	473 491 443	517 096 325	537 852 233	576 336 992

e : estimé

P: prévisionnel

Etat de résultat prévisionnel

En DT	2014	2015 e	2016 P	2017 P	2018 P	2019 P
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Intérêts et produits assimilés de leasing	32 099 540	38 679 183	45 481 293	51 039 952	54 572 737	57 619 250
Intérêts et charges assimilées	19 066 695	23 469 583	27 218 036	30 498 010	32 140 046	33 864 356
Produits des placements	187 627	284 334	117 871	381 690	402 879	1 089 259
PRODUIT NET	13 220 473	15 493 935	18 381 128	20 923 631	22 835 570	24 844 153
CHARGES D'EXPLOITATION						
Charges de personnel	3 991 089	4 400 000	4 796 000	5 227 640	5 698 128	6 210 959
Dotations aux amortissements	608 286	571 463	505 109	746 365	731 713	708 410
Autres charges d'exploitation	2 639 352	2 800 000	2 940 000	2 961 000	3 109 050	3 264 503
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	7 238 727	7 771 463	8 241 109	8 935 005	9 538 890	10 183 872
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	5 981 745	7 722 471	10 140 019	11 988 627	13 296 679	14 660 281
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 885 084	2 259 660	2 540 444	2 770 994	2 886 545	3 105 893
Dotations nettes aux autres provisions	118 888	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 927 774	5 412 811	7 549 575	9 167 633	10 360 134	11 504 388
Autres pertes ordinaires	(40 182)	0	0	0	0	0
Autres gains ordinaires	67 342	0	0	0	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	3 954 934	5 412 811	7 549 575	9 167 633	10 360 134	11 504 388
Impôts sur les bénéfices	(829 584)	1 082 562	1 509 915	1 833 527	2 576 047	2 871 536
RESULTAT NET DE LA PERIODE	3 125 350	4 330 249	6 039 660	7 334 106	7 784 087	8 632 852

Etats de flux de trésorerie prévisionnel

En DT	2014	2015 e	2016 P	2017 P	2018 P	2019 P
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients	245 897 922	262 126 829	304 628 883	352 083 903	412 633 007	433 357 551
Décaissements pour financement de contrats de leasing	-267 351 139	-277 913 501	-301 348 414	-331 483 255	-364 631 581	-401 094 739
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-6 267 514	-7 030 961	-7 603 218	-8 076 247	-8 744 873	-9 413 857
Intérêts payés	-17 278 404	-21 360 886	-25 745 562	-29 452 794	-31 674 436	-33 337 411
Impôts et taxes payés	-891 264	-907 018	-5 926 506	-8 833 340	-14 786 278	-12 916 558
Autres flux liés à l'exploitation	238 681	323 177	117 612	381 650	403 155	1 089 416
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-45 651 717	-44 762 360	-35 877 205	-25 380 083	-6 801 005	-22 315 598
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-522 841	-1 190 000	-240 000	-6 240 000	-290 000	-240 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	66 773	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 987 861	-8 011 584*	0	0	-3 000 000**	-3 300 000**
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-2 443 929	-9 201 584	-240 000	-6 240 000	-3 290 000	-3 540 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Achats d'actions propres	-1 199 602	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-1 722 000	-1 952 724	-2 231 684	-2 510 645	-2 789 605	-3 068 566
Encaissement provenant des CMT Bancaires	46 000 000	66 250 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000	85 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	-40 823 423	-40 417 126	-76 661 239	-76 723 748	-80 110 744	-78 977 318
Encaissement provenant des emprunts obligataires	60 080 000	75 000 000	60 000 000	60 000 000	60 000 000	70 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	-28 000 000	-26 796 000	-20 296 000	-32 116 000	-44 216 000	-52 216 000
Encaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	421 850 000	438 000 000	327 500 000	361 000 000	362 000 000	398 500 000
Décaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	-411 780 000	-456 800 000	-327 000 000	-353 000 000	-360 000 000	-393 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	44 404 975	53 284 151	36 311 077	31 649 607	9 883 651	25 738 117
Variation de trésorerie	-3 690 670	-679 793	193 872	29 524	-207 354	-117 481
Trésorerie au début de l'exercice	4 846 765	1 156 095	476 301	670 174	699 698	492 344
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 156 095	476 301	670 174	699 698	492 344	374 862

e : estimé

P: prévisionnel

* : Hannibal Lease prévoit la libération de la souscription aux augmentations de capital de la société NIDA pour 1.169.672 TND et la libération de la souscription au capital d'une filiale en cours de constitution en 2015 pour un montant de 6.841.912 TND

** : Hannibal Lease prévoit également des réinvestissements exonérés d'impôts pour 3MDT en 2018 et 3,3MDt en 2019.

6.2.4 Ratios prévisionnels

En DT	2014	2015 e	2016 P	2017 P	2018 P	2019 P
Indicateurs de gestion en DT						
Résultat de la période (1)	3 125 350	4 330 249	6 039 660	7 334 106	7 784 087	8 632 852
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	357 498 186	418 940 778	420 170 843	421 061 177	422 388 334	426 051 707
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	387 019 011	447 926 754	499 111 472	541 554 667	564 714 530	605 700 812
Fonds propres (avant résultat net) (3)	42 805 298	43 977 925	46 076 490	49 605 505	54 150 007	58 865 528
Capitaux propres avant affectation	45 930 648	48 308 174	46 499 444	46 905 507	47 311 786	47 765 396
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	350 684 452	404 115 459	405 345 525	406 235 859	407 563 015	411 226 389
Créance classées (4)	23 753 576	24 648 242	25 338 053	25 719 056	26 065 628	26 377 768
Produits réservés (5)	1 021 228	1 111 228	1 191 228	1 261 228	1 331 228	1 401 228
Total provisions (6)	15 795 064	16 710 030	17 862 948	19 211 248	20 657 473	22 289 585
Emprunts et ressources spéciales (7)	289 261 943	347 212 446	387 453 326	422 823 765	436 057 180	465 526 562
Dettes envers la clientèle	4 586 936	4 719 000	3 593 700	3 593 700	3 726 800	4 259 200
Total bilan	367 563 091	426 244 500	473 491 443	517 096 325	537 852 233	576 336 992
Charges de personnel	3 991 089	4 400 000	4 796 000	5 227 640	5 698 128	6 210 959
Dotations nettes aux provisions	1 885 084	2 259 660	2 540 444	2 770 994	2 886 545	3 105 893
Intérêts et produits assimilés de leasing	32 099 540	38 679 183	45 481 293	51 039 952	54 572 737	57 619 250
Charges financières (8)	19 066 695	23 469 583	27 218 036	30 498 010	32 140 046	33 864 356
Total charges d'exploitation	7 238 727	7 771 463	8 241 109	8 935 005	9 538 890	10 183 872
Produits nets	13 220 473	15 493 935	18 381 128	20 923 631	22 835 570	24 844 153

Ratios propres aux sociétés de leasing	2014	2015 e	2016 P	2017 P	2018 P	2019 P
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	11,06%	9,82%	9,23%	9,16%	9,59%	9,72%
Rentabilité de fonds propres (1)/(3)	7,30%	9,85%	13,11%	14,78%	14,38%	14,67%
Taux de créance classées(4)/(2)	6,14%	5,50%	5,08%	4,75%	4,62%	4,35%
Ratio de couverture de créances classées (5) + (6)/(4)	70,79%	72,30%	75,20%	79,60%	84,36%	89,81%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	6,64%	5,88%	6,03%	6,11%	6,17%	6,19%
Ratio de gestion						
Charges de personnel/ produits nets	30,19%	28,40%	26,09%	24,98%	24,95%	25,00%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	30,89%	35,23%	39,89%	42,18%	42,17%	42,20%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	54,75%	50,16%	44,83%	42,70%	41,77%	40,99%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	14,26%	14,58%	13,82%	13,24%	12,64%	12,50%
Ratio de structure						
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	11,65%	10,32%	9,73%	9,59%	10,07%	10,21%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	78,70%	81,46%	81,83%	81,77%	81,07%	80,77%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	95,41%	94,81%	85,61%	78,56%	75,78%	71,35%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur clientèle, opérations de leasing	78,70%	87,09%	96,47%	104,97%	107,91%	114,24%
Ratio de rentabilité						
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	7,30%	9,85%	13,11%	14,78%	14,38%	14,67%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,85%	1,02%	1,28%	1,42%	1,45%	1,50%
Résultat net/ Produits nets	23,64%	27,95%	32,86%	35,05%	34,09%	34,75%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	9,15%	9,57%	11,22%	12,56%	13,39%	14,01%
Produits nets/ Total bilan	3,60%	3,63%	3,88%	4,05%	4,25%	4,31%

e : estimé

P: prévisionnel

6.2.5 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En DT	2014	2015 e	2016 P	2017 P	2018 P	2019 P
Résultat net	3 125 350	4 330 249	6 039 660	7 334 106	7 784 087	8 632 852
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	1 885 084	2 259 660	2 540 444	2 770 994	2 886 545	3 105 893
Dotations nettes aux autres provisions	188 888	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions pour risques divers	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Marge brute d'autofinancement	5 249 322	6 639 909	8 630 104	10 155 100	10 720 632	11 788 745

6.2.6 Amortissement des emprunts obligataires

Echéances à moins d'un an

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
E.O 2010/1	6 000 000					
E.O 2010/2	6 000 000					
E.O 2012	4 000 000	4 000 000	4 000 000			
E.O 2013/1	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		
E.O 2013/2	3 356 000	3 356 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	2 644 000
E.O 2014/1	3 440 000	3 440 000	6 016 000	6 016 000	6 016 000	2 576 000
E.O 2015/1		3 300 000	3 300 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
E.O.S 2015/1				5 000 000	5 000 000	5 000 000
E.O 2015/2		2 200 000	2 200 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
E.O 2016/1			3 300 000	3 300 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2016/2			3 300 000	3 300 000	6 000 000	6 000 000
E.O 2017/1				3 300 000	3 300 000	6 000 000
E.O 2017/2				3 300 000	3 300 000	6 000 000
E.O 2018/1					3 300 000	3 300 000
E.O 2018/2					3 300 000	3 300 000
E.O 2019/1						3 300 000
E.O 2019/2						4 400 000
Total	26 796 000	20 296 000	32 116 000	44 216 000	52 216 000	58 520 000

E : estimé

P: prévisionnel

Echéances à plus d'un an

En DT	2014	2015E	2016P	2017P	2018P	2019P
E.O 2010/1						
E.O 2010/2						
E.O 2012	8 000 000	4 000 000	0	0	0	0
E.O 2013/1	12 000 000	8 000 000	4 000 000	0	0	0
E.O 2013/2	26 644 000	23 288 000	17 288 000	11 288 000	5 288 000	2 644 000
E.O 2014/1	26 640 000	23 200 000	17 184 000	11 168 000	5 152 000	2 576 000
E.O 2015/1		26 700 000	23 400 000	17 400 000	11 400 000	5 400 000
E.O.S 2015/1		25 000 000	25 000 000	20 000 000	15 000 000	10 000 000
E.O 2015/2		17 800 000	15 600 000	11 600 000	7 600 000	3 600 000
E.O 2016/1			26 700 000	23 400 000	17 400 000	11 400 000
E.O 2016/2			26 700 000	23 400 000	17 400 000	11 400 000
E.O 2017/1				26 700 000	23 400 000	17 400 000
E.O 2017/2				26 700 000	23 400 000	17 400 000
E.O 2018/1					26 700 000	23 400 000
E.O 2018/2					26 700 000	23 400 000
E.O 2019/1						26 700 000
E.O 2019/2						35 600 000
Total	73 284 000	127 988 000	155 872 000	171 656 000	179 440 000	190 920 000

E : estimé

P: prévisionnel

6.2.7 Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période (2015-2019)



*Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Rue du Lac d'Annecy
1053 - Les berges du Lac
Tel: +216 71 862 430
Fax: + 216 71 862 437
www.deloitte.tn*



*Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables
de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des
bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450
Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn*

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE
2015-2019**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2015-2019, telles que figurant au *chapitre 6* du document de référence "HL 2015".

Cette projection et les hypothèses retenues relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "HL 2015" et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 14 Avril 2015. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 08 juillet 2015

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte Touche
Tohmatsu Limited**

Mohamed LOUZIR



FINOR

Mustapha MEDHIOUB

